



**HAL**  
open science

**Paysages en vie, paysages en vues... en  
Haute-Savoie**Élaboration d'une exposition estivale au  
Conseil Général de la Haute-Savoie, Direction des  
Affaires Culturelles, Service des collections  
départementales

Louisa Leblanc

► **To cite this version:**

Louisa Leblanc. Paysages en vie, paysages en vues... en Haute-SavoieÉlaboration d'une exposition estivale au Conseil Général de la Haute-Savoie, Direction des Affaires Culturelles, Service des collections départementales. Art et histoire de l'art. 2010. dumas-00529859

**HAL Id: dumas-00529859**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00529859v1>**

Submitted on 27 Oct 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

Louisa LEBLANC

*Paysages en vie, paysages en vues... en Haute-Savoie*



***Mémoire de Master 2 « Sciences humaines et sociales »***

Mention : Histoire et Histoire de l'art

Spécialité : Histoire de l'art

Option : Objet d'art : patrimoine, musée

sous la direction de Mme Laurence RIVIÈRE-CIAVALDINI

**Année universitaire 2009-2010**



Louisa LEBLANC

*Paysages en vie, paysages en vues... en Haute-Savoie :*

Élaboration d'une exposition estivale

au Conseil Général de la Haute-Savoie, Direction des Affaires  
Culturelles, Service des collections départementales.

*Mémoire de Master 2 « Sciences humaines et sociales »*

Mention : Histoire et Histoire de l'art

Spécialité : Histoire de l'art

Option : Obet d'art : patrimoine, musée

*sous la direction de Mme Laurence RIVIÈRE-CIAVALDINI*

**Année universitaire 2009-2010**

*Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher  
de nouveaux paysages, mais à avoir de nouveaux yeux.*

Marcel Proust

Extrait de *À la recherche du temps perdu*

## Remerciements

En préambule, je souhaite adresser ici tous mes remerciements aux personnes qui m'ont apporté leur aide et qui ont ainsi contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce mémoire.

Tout d'abord, je remercie chaleureusement Laurence Rivière-Ciavaldini, directeur de ce mémoire, pour m'avoir mise en contact et recommandée auprès du Service des collections départementales Conseil Général de la Haute-Savoie, ainsi que pour son aide et son écoute au moment de la rédaction de ce présent mémoire.

Je tiens également à exprimer toute ma gratitude à Corinne Chorier, responsable du Service des collections et commissaire de l'exposition *Paysages en vue, paysages en vie... en Haute-Savoie*. La confiance portée sur mon travail et l'autonomie dont j'ai pu bénéficier de sa part n'ont pu que m'encourager à m'impliquer personnellement dans toutes les missions qui m'ont été confiées.

Je suis ravie d'avoir pu travailler au sein du Service des collections départementales du Conseil Général de la Haute-Savoie, car j'ai pu acquérir, durant mes 4 mois de stage, toutes sortes de compétence liées à la diversité des tâches qui m'ont été confiées.

Je souhaite aussi remercier tous les membres du Service des collections. J'ai été très bien accueillie dans l'équipe et mon intégration a été rapide, grâce à la bienveillance de mes collègues. L'ambiance de travail n'en a été que plus agréable.

Enfin, j'adresse un immense merci à ma famille pour leur confiance et leur soutien inconditionnel, même dans la difficulté, dans mes choix et dans ce que j'entreprends.

# Sommaire

## **PARTIE 1**

-

### **LA COMMANDE PUBLIQUE ET LE CONTEXTE DE LA CELEBRATION HISTORIQUE DU RATTACHEMENT .....10**

CHAPITRE 1 – LE CONTEXTE DE LA CELEBRATION HISTORIQUE DU RATTACHEMENT .....	11
Importance de la célébration .....	13
Le 150 <sup>e</sup> anniversaire du rattachement.....	16
Le programme de célébration 2010 : un programme dense sur l'année .....	17
CHAPITRE 2 –LA COMMANDE D’UNE CAMPAGNE PHOTOGRAPHIQUE.....	23
Commanditaires .....	23
Les termes de la commande .....	27
L'artiste.....	33
CHAPITRE 3 – POINT DE DEPART : L'ALBUM NICE ET SAVOIE.....	36
Le voyage impérial en Savoie .....	36
Félix Benoist : le dessinateur du <i>Nice et Savoie</i> .....	39
Joseph Dessaix : l'auteur .....	42
Contexte historique et esthétique de production : l'émergence du genre du paysage .....	43
CHAPITRE 4 – SPECIFICITE PAR RAPPORT AUX AUTRES EXPOSITIONS ORGANISEES DANS LE CADRE DU 150 <sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU RATTACHEMENT.....	50
Expositions historiques .....	50
Expositions "artistiques", à partir de l'ouvrage historique Nice et Savoie (1860).....	53

## **PARTIE 2**

-

### **L'ELABORATION DE L'EXPOSITION.....57**

CHAPITRE 5 – LES COLLECTIONS DEPARTEMENTALES EN HAUTE-SAVOIE.....	58
Les collections départementales en Haute-Savoie.....	58
Composition des collections.....	58
La collection Payot.....	63
Contenu de la collection Payot.....	64
Acquisitions .....	66
Le fonds d'albums de voyage .....	67
CHAPITRE 6– UN LIEU DEVOLU A LA MISE EN VALEUR DES COLLECTIONS DEPARTEMENTALES : LE DOMAINE DE ROVOREE – LA CHATAIGNIERE .....	70
Présentation du Domaine départemental d'art et d'histoire.....	70
Un Espace naturel sensible.....	73
La Châtaignière .....	76
CHAPITRE 7 – ÉLABORATION.....	89
Genèse de l'exposition.....	89
Recherche des sources et documentation .....	92
Documentation des sites représentés .....	94
Suivi des marchés et des collaborateurs .....	99

Rédaction des textes .....	100
<b>PARTIE 3</b>	
-	
<b>LA MISE EN ŒUVRE DE L'EXPOSITION .....</b>	<b>103</b>
CHAPITRE 8 – LA SCENOGRAPHIE.....	104
Origines de la scénographie d'exposition .....	104
La scénographie aujourd'hui : l'espace comme outil de médiation.....	105
La consultation et le cahier des charges .....	106
Les tâches du scénographe pour l'exposition 2010.....	107
Agrandissements .....	110
CHAPITRE 9 – COMMUNICATION ET DIFFUSION.....	112
Choix du visuel .....	112
La communication par affichage : démarches .....	115
Relations presse.....	115
Relations avec les publics.....	115
Salon international du livre et de la presse de Genève .....	116
CHAPITRE 10 – MEDIATION .....	117
Les ateliers découverte .....	117
Les activités du samedi après-midi .....	117
Les jeux .....	122
Fiche d'aide à la visite : le guide des paysages actuels .....	122
Les visites guidées.....	123
Diaporama publics empêchés .....	123
Film documentaire .....	123
<b>Conclusion</b>	
Une approche à la fois spécifique et plurielle d'une question d'actualité : passé, présent et avenir de « notre » paysage?.....	125



## Introduction

Après m'être consacrée, au cours de mon mémoire de maîtrise, à une recherche scientifique concernant un manuscrit médiéval, je me suis orientée vers un master professionnalisant dans le but de pouvoir mettre mes connaissances théoriques à profit au cours d'un stage de longue durée.

En cette fin de cursus universitaire, je souhaitais en effet me confronter à l'univers professionnel auquel je me destine, et ainsi avoir l'occasion, en menant à bien un projet concret, de préparer mon intégration professionnelle dans ce secteur. J'ai en effet pour objectif de travailler dans une collectivité territoriale, en qualité d'attachée ou d'assistante qualifiée de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

Dès ma licence en histoire de l'art, je me suis dirigée vers un parcours « objet d'art », plus orienté vers les métiers de la conservation. C'est ensuite dans le domaine de l'étude du livre ancien que j'ai voulu poursuivre en Master. C'est dans cette continuité que j'ai effectué ce stage, qui consistait en l'élaboration d'une exposition à partir de l'ouvrage *Nice et Savoie*<sup>1</sup>, paru en 1864. J'ai pu ainsi diversifier de manière considérable mes connaissances sur le livre ancien, passant d'un manuscrit enluminé du XV<sup>ème</sup> siècle à un ouvrage du XIX<sup>ème</sup> siècle contenant nombre de lithographies. Du point de vue de l'histoire de l'art, j'ai donc pu travailler sur une période totalement différente, tant au niveau des techniques que du style, des moyens de production, des couches sociales ciblées...

Ce grand écart dans le temps peut paraître peu harmonieux. Cependant, ce qui m'intéresse plus particulièrement à propos du livre est ce qu'il véhicule : des idées propres à une époque, dont il reflète directement ou indirectement les préoccupations, tant par sa forme que par son contenu. C'est ce que je me suis attachée à démontrer dans mon précédent travail : à partir de l'observation attentive de l'objet matériel, que peut-on déduire de la société qui l'a créé ? Pour quoi, pour qui, pour quels besoins spécifiques a-t-il été engendré?

---

<sup>1</sup> Benoist, Félix. *Nice et Savoie : sites pittoresques, monuments, description et histoire des départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Alpes-Maritimes (ancienne province de Nice) réunis à la France en 1860*. Dessins d'après nature par Félix Benoist ; texte par Joseph Dessaix ; Paris : H. Charpentier, 1864.

En l'occurrence, *Nice et Savoie* traduit des préoccupations nettement importantes, ayant marqué l'histoire, au niveau de la Savoie, de la France, et même de la formation des futurs états européens. S'agissant d'une commande de Napoléon III, on peut voir qu'au-delà d'un objet de grande valeur matérielle et esthétique de par ses illustrations, il véhicule un message politique fort mais décliné de manière subtile, propre à tout un contexte social, historique, politique, économique, etc. D'aucuns s'accordent d'ailleurs à qualifier ce dernier d'ouvrage de propagande, ce qui est à peine exagéré lorsqu'on sait qu'il fut conçu en premier lieu pour donner une vision positive, voir exaltée, des territoires nouvellement acquis, auprès de la bourgeoisie française, sous forme d'un luxueux prospectus touristique.

Travailler sur l'élaboration d'une exposition m'a également permis de dépasser le cadre universitaire et scientifique pour pouvoir produire pour un public : s'adresser aux publics, c'est agir directement pour la valorisation du patrimoine. Cette valorisation passe en effet par la prise de conscience de l'importance de ce patrimoine local par la population, par la création d'un lien entre le public et le patrimoine, par la volonté de réappropriation, d'implication des publics dans cette démarche. Dans le cas de cette exposition, il s'agit d'inviter à regarder les paysages quotidiens sous un autre angle. Cela me semble aujourd'hui être une mission primordiale pour tous les acteurs du domaine de la culture.

Pour résumer ici les principales missions qui m'ont été confiées au cours de mon stage, j'ai eu pour tâche préliminaire de rechercher les sources et les références publiées pour l'étude des vues anciennes. J'ai ensuite pu exploiter les connaissances acquises durant mon cursus universitaire dans la préparation d'un dossier de documentation sur différents thèmes lié à l'album *Nice et Savoie* :

- L'iconographie, avec ses composantes historiques, ethnographiques, paysagères et urbanistiques.
- Le traitement artistique : choix d'un point de vue, stéréotypes, accessoires, pittoresque etc.
- Le contexte de production de l'album, sa signification « politique », la spécificité de cet album par rapport à d'autres.
- Les auteurs et artistes.
- Les techniques (développement de la lithographie, couleur etc.),
- Le contenu (texte).

À partir de ce dossier, il m'a été confié la rédaction de plusieurs textes, pour les panneaux d'accompagnement des œuvres, les cartels développés et les trames de visite guidée.

Cette expérience a été particulièrement formatrice et en parfaite adéquation avec mes objectifs de carrière. Cela m'a semblé d'autant plus intéressant que ce stage dans une grande structure publique m'a permis de m'interroger sur le rôle que tiennent les collectivités territoriales dans la diffusion de la culture et la valorisation d'un patrimoine, en particulier envers les populations locales.

Dans le contexte actuel de crise économique et de crise des valeurs, la culture semble de plus en plus délaissée par le grand public. Les politiques culturelles actuelles ont tendance à se fixer pour mission de renouer avec les populations au niveau local : la conservation du patrimoine, financé en partie par les contribuables, doit se faire non pas pour elle-même mais dans un but de restitution à la communauté. Cela conduirait à plusieurs avantages : développement culturel et économique, création d'emplois, mais aussi création de liens sociaux, reconnaissance et maintien des particularismes et des traditions locales face à la mondialisation.

La préparation d'une exposition ayant pour thème le département de la Haute-Savoie, à partir des collections départementales, à l'occasion d'une célébration historique liée au territoire, était en effet le contexte idéal pour s'interroger sur cette question de la diffusion de la culture au niveau départemental : comment, au travers d'une exposition, sensibiliser un public au patrimoine (au sens large) qu'il côtoie et faire évoluer leur regard sur celui-ci ? Comment donner le sentiment à une population que ce patrimoine, matériel ou immatériel, leur appartient ?

Je m'efforcerai de répondre à ces questions à travers l'expérience vécue lors de mon stage. Dans une première partie, j'expliquerai le contexte particulier (politique et « historique ») qui a fait naître ce projet d'exposition. La deuxième partie relatera l'élaboration de l'exposition à partir des collections départementales, de la recherche au propos final. Enfin, la troisième partie traitera de la mise en œuvre de l'exposition : aspects pratiques, résultat final, ainsi que les stratégies de communication et la diversité des solutions de médiation auprès des publics.

## **Partie 1**

-

### **La commande publique et le contexte de la célébration historique du rattachement**

## Chapitre 1 – Le contexte de la célébration historique du rattachement

Suite aux guerres napoléoniennes au début du siècle, les puissances européennes s'accordent, avec le congrès de Vienne en 1815 et la Restauration sarde, à faire de la Savoie une zone intermédiaire contre d'éventuelles expansions françaises. Ce territoire montagnard revient ainsi au royaume de Piémont-Sardaigne, jusqu'en 1860 où il va faire l'objet d'un échange politique, militaire et territorial entre la France et l'Italie en formation.

Le 1er mars 1860, Napoléon III annonce au Corps législatif qu'il va « réclamer le versant occidental des montagnes des Alpes », à savoir le Comté de Nice et le Duché de Savoie, en échange de son appui à l'unité italienne, notamment contre les Autrichiens. Cela avait été évoqué lors de la rencontre secrète à Plombière le 21 juillet 1858, entre l'empereur et Camille Benso, comte de Cavour, président du Conseil du Royaume de Piémont-Sardaigne et chef de cabinet de la Maison de Savoie.

Le 24 mars 1860, par la signature et la publication du Traité de Turin par Napoléon III et Victor-Emmanuel II, l'ensemble du Duché de Savoie et du Comté de Nice, précédemment territoires du royaume de Piémont-Sardaigne, rejoignent l'État français<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> « La grande saga des États de Savoie » in *L'Alpe*, n° 47 : 1860-2010 Chronique d'un attachement, pp. 12-23.



Fig. 1 - Proclamation de la réunion de la Savoie à la France.

Chambéry, 14 juin 1860. Archives Départementales de Haute-Savoie, n° d'inventaire Fi 41.

Le principe de consultation des populations étant retenu, un plébiscite est mis en place<sup>3</sup>. Ce dernier est cependant préparé et des émissaires français vont parcourir les nouveaux territoires afin de diffuser les avantages de l'entrée dans l'Empire. Pour l'empereur, il s'agit de montrer qu'il bénéficie de l'appui de la population plus que d'une réelle consultation<sup>4</sup>.

Le plébiscite, le 28 avril 1860, se déroule dans le calme et il en ressort une volonté manifeste de rattachement à la France. Le 14 juin, la France prend officiellement possession des territoires de Savoie et du comté de Nice<sup>5</sup>. Le lendemain, un décret impérial divise la Savoie en deux départements.

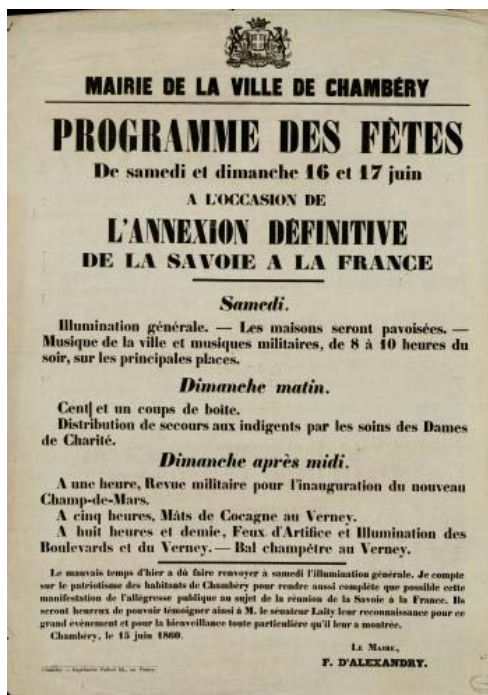
<sup>3</sup> MONNIER, L., *L'Annexion de la Savoie à la France et la politique suisse*. Genève : A. Jullien, 1932, p. 279.

<sup>4</sup> *Et la Savoie devint française!* Interview de Jean Luquet, directeur du patrimoine au Conseil Général de la Savoie (auteur), in *Le Dauphiné Libéré*, 7 mars 2010.

<sup>5</sup> *Le Dauphiné Libéré*, 30 janvier 1960.

« Chronologie » [En ligne] [www.150ans-paysdesavoie.fr](http://www.150ans-paysdesavoie.fr)

## *Importance de la célébration*



L'entrée de la Savoie dans le territoire français donne lieu à des festivités populaires dès l'officialisation du rattachement, les 16 et 17 juin 1860. Elles seront suivies de cérémonies officielles lors de la visite du couple impérial en Savoie, du 27 août au 5 septembre 1860.<sup>6</sup>

Fig. 2 - Programme des fêtes de l'annexion à Chambéry.

15 juin 1860. Archives Départementales de Haute-Savoie, n° d'inventaire 1J265, n°45.

Tous les cinquante ans, la Savoie et la Haute-Savoie organisent des commémorations de l'Annexion. Ces célébrations ont été précédées, en 1892, d'un premier anniversaire, celui du centenaire du premier rattachement à la France au moment de la Révolution française<sup>7</sup>.

<sup>6</sup> DESSAIX, J., *Histoire de la réunion de la Savoie à la France en 1792*. Chambéry : Imprimerie Nationale, 1857.

<sup>7</sup> Dossier de presse "1860 et ses commémorations" [En ligne] <http://musees.chambery.fr>

Chaque commémoration est l'occasion d'une visite officielle du président de la République, symbole d'une reconnaissance réciproque entre la Savoie et la France. Les festivités et les objets créés spécialement pour l'occasion (sculptures, livres, médailles, plaques, timbres, etc.) participent à la célébration de l'anniversaire.

La célébration renouvelée de cet événement en révèle l'importance, outre historique, culturelle et sociale que les populations de Savoie et Haute-Savoie y ont attaché.

### **Cinquantenaire (1910) : entre intégration et distinction au sein de l'Etat français**

Ce premier cinquantenaire donne l'opportunité d'une réflexion sur la spécificité de la Savoie au sein de la France « mère-patrie ». La mise en avant des chants et des costumes traditionnels illustre cette recherche identitaire, d'autant plus que c'est à cette même époque que les particularismes locaux sont reconnus et recensés. Sur fond de construction des identités nationales en Europe, la Savoie semble chercher la reconnaissance de la France tout en s'interrogeant sur sa spécificité au sein de cette nouvelle nation.

Le cinquantenaire de l'Annexion de la Savoie est l'occasion des festivités en Savoie<sup>8</sup>. En mars, une délégation de maires savoyards est reçue au palais de l'Elysée, invité par le président de la République française, Armand Fallières. Celui-ci se déplace le 3 septembre à Chambéry, accueilli par Antoine Perrier, vice-président du Sénat et président du Conseil Général de la Savoie, et passe à Chamonix pour admirer le Mont-Blanc.

Entre autres événements, la Société Philanthropique Savoisiennne et l'Union des Allobroges organisent une fête au Trocadéro en avril, et une statue du général Dessaix est inaugurée à Thonon-les-Bains.



<sup>8</sup> VIOUT, J-O., *Chambéry au* collection « les savoisiennes », 2001, pp. TRONCY, A. & L., *La Sav* « Mémoire d'hier », 2001, p. 144 et suiv.

line de Siloë, ée, collection



Fig. 3 - Plaque commémorative de l'Annexion de la Savoie célébrant le cinquantième anniversaire, posée sur la façade de l'hôtel de ville de Chambéry.

### **Centenaire (1960) : se tourner vers le tourisme**

Désormais parfaitement intégrés à la France, et au temps où l'idée de région commence à s'affirmer, (la région économique des Alpes, formée depuis 1956 de l'Isère et des deux départements savoyards, est intégrée à la région Rhône-Alpes.) les deux départements de la Savoie se tournent vers leurs ressources naturelles afin d'attirer le tourisme de masse au « pays de l'or blanc ». Les enjeux politiques tendent en effet à s'effacer devant de nouveaux enjeux économiques. L'activité touristique se développe autour de symboles bien connus, comme le chalet ou le petit ramoneur.

Les deux départements savoyards mettent en place un Comité d'organisation des fêtes du Centenaire du Rattachement de la Savoie à la France, chargé de l'organisation des manifestations officielles, constitué des personnalités locales et présidé par l'ancien ministre Antoine Borrel (président d'honneur) et Louis Martel, ancien député et ancien président du Conseil Général de la Haute-Savoie.

Des évènements marquent surtout les temps forts de l'annexion de 1860 : commémoration de la signature du Traité de Turin par un concert de cloches, émission d'un timbre commémoratif ; fêtes du plébiscite ; défilé historique dédié à Béatrice de Savoie dans les rues de Chambéry<sup>9</sup> ; durant l'été, de nombreuses fêtes populaires reprennent le thème du Centenaire ; enfin, les célébrations sont clôturées, en octobre, par la visite du général de Gaulle, président de la République<sup>10</sup>, dans le contexte de la guerre d'Algérie.

En outre, les maires savoyards montent à Paris et sont reçus par le ministre Michel Debré<sup>11</sup>. Annecy et Chambéry accueillent le 85e Congrès National des Sociétés Savantes (du 8 au 12 avril 1960). Le château d'Annecy, rénové, accueille les membres des Sociétés Savantes Savoyardes.

---

<sup>9</sup> TRONCY, A. & L., *Op. Cit.*, p. 233-235.

<sup>10</sup> VIOUT, *Op. Cit.*, p. 237-245.

<sup>11</sup> SORREL, C., *Histoire de la Savoie en images : images & récits*. Montmélian : La Fontaine de Siloë, collection « les savoisiennes », 2006, p. 454-455.



Fig. 4 - Timbre postal émis en 1960 pour le Centenaire de l'Annexion.

### ***Le cent-cinquantième anniversaire du rattachement***

Cette année, l'anniversaire du rattachement de la Savoie à la France a été décrété « commémoration nationale » par le Ministère de la culture et de la communication. Les réflexions menées dans ce cadre s'attachent à repenser le rôle du Pays de Savoie en Europe, pas seulement en tant que territoire français mais plus en tant que territoire de l'Arc Alpin, avec pour voisins « historiques » le Dauphiné, la Suisse et l'Italie.

La circonstance est idéale pour mettre en avant les projets qui vont marquer le Pays de Savoie dans les prochaines années : la candidature d'Annecy pour les Jeux Olympiques de 2018, le projet de ligne ferroviaire reliant Lyon et Turin, et le rapprochement des deux départements, qui pourrait se réaliser à la faveur de la prochaine réforme des collectivités locales

En 2010, l'anniversaire est marqué par la diversité des festivités proposées : conférences, colloques universitaires, expositions... avec le souci principal d'ouvrir les festivités au plus large public des deux départements. Cela est dû en partie à la diversification des organisateurs, qui ont collaboré dans ce projet : collectivités territoriales de Savoie et de Haute-Savoie, mais aussi sociétés savantes, associations, etc. Au total, 41 projets ont été soutenus par la Région Rhône-Alpes.

Les événements annuels suivront la thématique de l'Annexion : Carnaval, Foire de Savoie, fête de la Saint-Vincent, festival des métiers de la montagne, etc.

Une visite du président de la République a eu lieu sur le site de Morette (mémorial de la Résistance), et celui-ci a participé, le 22 avril, à la célébration de l'anniversaire du plébiscite à Chambéry<sup>12</sup>.

---

<sup>12</sup> « Nicolas Sarkozy vient célébrer la Savoie française », in *Le Dauphiné Libéré*, 22 avril 2010.

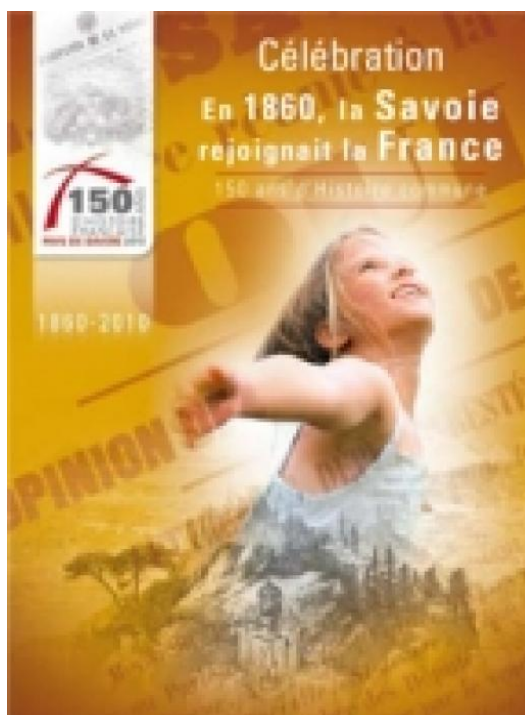


Fig. 5 - Visuel du cent-cinquantième du rattachement de la Savoie à la France.  
En haut à gauche, le label « 150 ans en pays de Savoie » crée pour l'occasion.

### ***Le programme de célébration 2010 : un programme dense sur l'année***<sup>13</sup>

#### **Expositions itinérantes**

Les archives départementales de la Savoie proposent depuis janvier 2010 *La Savoie de l'Annexion*. Cette exposition itinérante revient sur les événements qui ont marqué les années 1859 et 1860. Abondamment illustrée par des reproductions de documents d'époque (composée de 9 panneaux mobiles), elle s'attache à montrer la réception par la population de la succession d'évènements qui ont conduit au rattachement de la Savoie à la France. Elle met l'accent sur le contexte européen de l'époque.

Trois expositions itinérantes ont également été réalisées par les archives départementales de la Haute-Savoie en mars 2010, réunies sous le titre : *La Haute-Savoie en devenir de 1810 à 2010*. Elles correspondent à trois thématiques, dont l'évolution est retracée : « Tourisme-Loisirs » ; « Transport » ; « Economie ».

<sup>13</sup> Voir le dossier de presse du cent cinquantième : [En ligne] <http://www.150ans-paysdesavoie.fr/fr/documentation/dossier-presse.html>

Le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement) de la Haute-Savoie a proposé mi-mars 2010 *De la ville sarde au territoire transfrontalier*. L'exposition s'interroge sur la manière dont les villes de Haute-Savoie ont évolué depuis 1860 jusqu'à aujourd'hui. Au-delà, elle a pour ambition de nourrir une réflexion prospective. Cette histoire cartographiée de six villes de Haute-Savoie et de leurs édifices est mise en perspective par une histoire de l'architecture en France et dans le monde.

Enfin, l'exposition du réseau Empreintes 74 *Regards d'enfants... Vivre en Savoie hier et aujourd'hui* est présentée fin mars 2010. Cette exposition met en scène les regards croisés et la vie quotidienne de deux familles savoyardes, en 1860 et actuellement. Elle interpelle le visiteur sur son mode de vie actuel en Haute-Savoie et plus largement sur la manière de concevoir son territoire.

### **Documentaires**

La Cinémathèque des Pays de Savoie a réalisé «Feuilleton d'une mémoire savoyarde», une série documentaire réalisée à partir d'images d'archives amateur. Ces films interrogent la mémoire d'un territoire, les modes de vie, rites et coutumes liés au passé (XIX<sup>ème</sup> siècle). Une époque parfois oubliée, souvent idéalisée, rapportée ici sans mise en scène.

TV8 Mont Blanc a également réalisé une série de six magazines intitulée *De l'an mil à nos jours*. Cette série montrera l'évolution de la Savoie historique et de Nice vers la France, derniers territoires à décider de leur intégration au pays. La diffusion a été programmée sur TV8 Mont Blanc à 18h40 et à 22 h00, les 21 janvier, 18 février, 18 mars, 15 avril, 20 mai, 17 juin.

*1860-1910-1960, quand la Savoie fête la France* est un film documentaire qui raconte, au fil des célébrations commémoratives, l'évolution d'une identité politique et culturelle «régionale». A travers l'évocation du voyage de Napoléon III, officialisant les retrouvailles de la Savoie avec la France, puis celles des visites présidentielles pour les fêtes du 50<sup>ème</sup> et du 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'évènement, trois historiens, Bruno Berthier, Paul Guichonnet et Christian Sorrel, analysent le contexte très particulier de ces festivités. Ce qui permet d'interpeller le spectateur sur le sens actuel à donner à cette célébration historique.

### Publications

L'ouvrage *La Savoie et l'Europe 1860 – 2010, Dictionnaire critique de l'Annexion*, réunit le travail de 35 historiens et historiens du droit, français, suisses et italiens. Il propose de faire une mise au point scientifique de l'événement de 1860 et de mettre à la disposition du grand public les recherches les plus récentes. En mettant l'accent sur la dimension diplomatique européenne et en replaçant les faits dans la longue durée, ce dictionnaire apporte un éclairage sur le processus d'intégration et participe à la construction de la mémoire.



Fig. 6 - *La Savoie et l'Europe 1860 – 2010*,

Dictionnaire critique de l'Annexion, ouvrage scientifique publié pour l'occasion.

Cette année, l'Assemblée des Pays de Savoie était l'invitée d'honneur au Salon international du livre et de la presse de Genève, du 28 avril au 10 mai 2010. L'occasion de présenter certaines publications dont l'ouvrage *Nice et Savoie, un regard contemporain*.

### Concerts/musique

L'Orchestre des Pays de Savoie a programmé une série de concerts en mai et juin 2010. Une journée de commémoration à Paris et un travail d'action culturelle sur une saison avec le monde scolaire et la pratique amateur ont eu lieu autour des lieux de concert.

Enfin, le Musée de la Musique Mécanique des Gets a organisé la création d'un carillon automatique : un mécanisme composé de 13 cloches, adapté sur l'ancienne horloge du clocher de l'église des Gets, recrée selon des documents d'époque. La célèbre Fonderie

Paccard, concepteur autrefois de tels carillons mécaniques, s'associe à cette reconstitution. L'Assemblée des Pays de Savoie a acquis la plus grosse cloche dénommée "Etats de Savoie", les autres sont parrainées par les syndicats de communes, de cantons, etc. Le carillon a été inauguré le 16 juillet 2010, à l'occasion de l'ouverture du 14ème Festival International de la Musique Mécanique, dont le thème était « la Musique Mécanique et la Savoie ». Les cloches ont joué *Les Allobroges*, l'hymne savoyard.

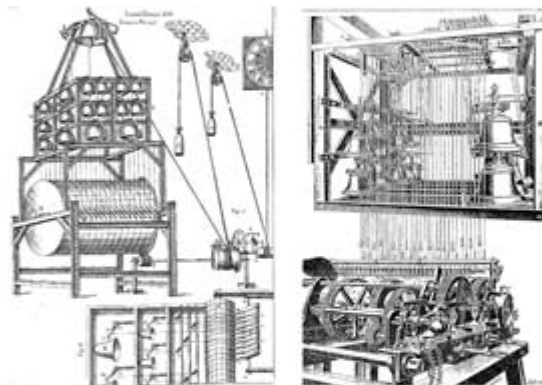


Fig. 7 – Carillon du Musée de la Mécanique des Gets.

En haut : photo du mécanisme de l'ancienne horloge de l'église récupérée par l'association en 1987.

Au centre : schémas des systèmes avec tambours, tringleries et cloches.

En bas : documentation Paccard.

### **Débats/rencontres**

En mai et juin se sont déroulées au château des ducs de Savoie à Chambéry les veillées-débats historiques : trois ont été organisées dans la cour d'honneur afin de faire partager aux Savoyards les grandes périodes marquant 150 ans d'histoire française en Savoie. La projection de documents audiovisuels sur écran géant a été le support des interventions des historiens qui ont débattu avec le public sur trois périodes. : « 1910 : 50 ans après le rattachement de la Savoie à la France »; « 1960 : le centenaire du rattachement de la Savoie à la France »; « 1860, 1910, 1960, quand la Savoie fête la France »

### **Théâtre**

Le genre théâtral se met aussi au service de la commémoration : la Compagnie Cyranophile propose « PASSERA, PASSERA PAS », une création théâtrale prenant place sur le site historique de Saint-Christophe-la-Grotte, en juillet et août 2010. Ce spectacle entraîne le public pour un voyage à travers les siècles, à la rencontre de personnages historiques qui vont se croiser de manière anachronique (Jean-Jacques Rousseau, le Pape Pie VII, Mandrin...).

CHACUN SAVOIE, évènement spectaculaire, a rassemblé au château des ducs de Savoie, 1860 musiciens et chanteurs venus des montagnes et des vallées alentours. Chaque ensemble commence à jouer dans sa commune, puis, à une heure définie, il rejoint en train ou en car la capitale historique de la Savoie en jouant tout au long du trajet.

### **Journées**

Les 16 et 17 février 2010, le Conseil Général Jeunes de la Savoie a été reçu au Palais de l'Elysée. Les 45 jeunes conseillers généraux de la promotion 2009-2010 ont adressé au président de la République, au nom de la jeunesse savoyarde, un message particulier et original porteur des valeurs républicaines.

La journée du 14 Juin 2010, jour de la signature du traité de Turin, est à elle seule symbole du rattachement de la Savoie à la France. Pour marquer ce jour, un grand déjeuner républicain a réuni élus, historiens et collégiens. Une soirée se tiendra au château des ducs de Savoie : une scénographie lumineuse jouera avec les façades du château et de la Sainte-Chapelle, conjuguant effets visuels et ambiances sonore, ponctuées de lectures.

Enfin, au soir du 14 juillet, tous les Savoyards ont été invité à célébrer de la Fête nationale et à venir « illuminer le territoire », à une heure précise. Feux de Bengale, torches lumières en LEDS ou tout simplement bougies rouges et blanches ont contribué à créer une gigantesque illumination autour d'une bande sonore unique diffusée sur tout le territoire. Des feux d'artifice ont été tirés en différents lieux.

### **Document pédagogique**

Afin d'ajouter, au moment de cette commémoration, un outil concret à destination des enseignants d'histoire-géographie du secondaire, le Conseil Général de la Haute-Savoie a créé un document pédagogique sous forme d'une chronologie détaillée de l'annexion de 1792 à 1861. Les Archives Départementales de la Haute-Savoie s'associent à la production de ce document en apportant le fonds iconographique et documentaire destiné à l'illustrer.

### **Colloque et congrès**

En mars 2009, l'Université de Savoie organisait, en partenariat avec les Conseils généraux de Savoie et Haute-Savoie, le colloque « Aux sources de l'Annexion », une rencontre permettant de faire le point sur les archives disponibles pour relire l'événement, et dont les actes sont en cours de publication chez Peter Lang pour une parution prévue fin octobre 2010. Conformément au projet initial, l'Université de Savoie et les Archives départementales de Savoie et de Haute-Savoie poursuivront leur travail de relecture et d'approfondissement de l'événement lors de ce second colloque, qui se déroulera du 22 au 26 novembre 2010 à Chambéry sous le titre « 1860 : l'Annexion de la Savoie à la France, une question européenne ».

L'année 2010 marque également la communauté scientifique, avec l'organisation du 43<sup>ème</sup> congrès des sociétés savantes de Savoie, les 11 et 12 septembre à Annecy et Montrottier. Tous les deux ans, ce congrès réunit plus de quarante sociétés savantes ainsi que de nombreux passionnés de l'histoire de la Savoie et de la Haute-Savoie. Organisée par les Amis du vieil Annecy, l'Académie florimontane et l'Académie salésienne dans le cadre de l'Union des Sociétés savantes de Savoie, elle abordera le thème de « la Savoie et ses voisins dans l'histoire de l'Europe », pour mettre l'histoire des deux Savoie en perspective.



## Chapitre 2 – La commande d'une campagne photographique

Ce projet débute par la commande d'une campagne photographique destinée à produire des photographies en pendant aux lithographies de Félix Benoist. Il s'agit de retrouver avec le plus d'exactitude possible les points de vue anciens, afin de pouvoir développer des thématiques liées aux paysages de Savoie, de Haute-Savoie et des Alpes Maritimes sous un angle contemporain. Celles-ci seront développées à travers la publication d'un ouvrage et la production d'expositions. Ce projet s'inscrit dans le cadre du 150ème anniversaire du rattachement de la Savoie à la France.

La démarche consiste à solliciter le regard d'un photographe pour donner à voir l'évolution des paysages de ces départements depuis 1860. Mais le regard posé sur ces sites pittoresques n'est en aucun cas nostalgique, au contraire, il a pour ambition de rendre une vision actuelle, attentive, qui laisse paraître les transformations du paysage, observé avec acuité; ce regard sera aussi celui d'un artiste, attaché à la qualité plastique de ses œuvres. Le regard de l'artiste est lui aussi un « point de vue », qui laisse, par ailleurs, le spectateur libre de sa propre interprétation.

### *Commanditaires*

#### **Fondation Facim**

Le projet de cette commande a été formulé par la fondation F.A.C.I.M (Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne). Le but de cette fondation est de favoriser les travaux de recherche et de création, les études, les projets contribuant à valoriser le patrimoine matériel et immatériel de la montagne dans un but de restitution aux publics, et d'encourager réflexion et dialogue entre les différents acteurs sur les problématiques de la montagne<sup>14</sup>.

---

<sup>14</sup> [En ligne] <http://www.fondation-facim.fr/>



Fig. 8 - Logo de la Fondation Facim.

La définition d'une fondation est donnée pour la première fois par la loi 87-571 sur le mécénat du 23 juillet 1987 :

« La fondation est l'acte par lequel une ou plusieurs personnes physiques ou morales décident l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'un objet d'intérêt général et à but non lucratif. »

Les principes fondateurs de la fondation sont la générosité, l'inaliénabilité des libéralités, la dotation, ainsi que, comme stipulé dans le texte de loi, la non lucrativité et l'intérêt général<sup>15</sup>.

Les fondations se divisent en plusieurs catégories, dont la fondation reconnue d'utilité publique. Cette catégorie bénéficie de subventions privées et publiques (Régions, Département, Ministère de la culture, etc.) mises à disposition des causes d'intérêt public. C'est le cas de la Fondation Facim depuis 1976.

L'utilité publique d'une fondation est reconnue par décret du ministre de l'intérieur après avis favorable du Conseil d'Etat. La procédure est extrêmement exigeante dans la mesure où l'Etat veut s'assurer du caractère d'intérêt général des buts que s'assignent la fondation de par ses statuts.

Contrairement aux autres organismes sans but lucratif, une fondation reconnue d'utilité publique telle la Facim, peut être propriétaire d'immeubles de rapport (immeuble abritant plusieurs logements loués par un ou plusieurs propriétaires), même si ces immeubles ne concernent pas directement l'objectif de la fondation.

En effet, les recettes de la fondation Facim sont alimentées pour près de la moitié par les revenus générés par le patrimoine immobilier dont elle est propriétaire. Elle peut également compter sur la vente de produits (visites, conférences).

---

<sup>15</sup> Centre Français des Fondations [En ligne] <http://www.cf-fondations.fr/creer-une-fondation/quest-ce-quune-fondation>

Les subventions de la fondation Facim proviennent de partenaires publics (pour plus de la moitié, du Conseil Général de la Savoie, puis de l'Assemblée des Pays de Savoie et du Ministère de la culture) et privés (EDF, Banque Populaire des Alpes, Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, Caisse des Dépôts, entreprise Léon Grosse).

Cela permet à la fondation Facim de disposer d'un budget annuel s'élèvent à un peu plus d'un million d'euros.

Instituée en 1970 grâce à Gilles de la Rocque, directeur de l'Office du tourisme de Courchevel et passionnée de montagne, et au soutien du Conseil Général de la Savoie, cette fondation est, à ses débuts, destinée à développer le tourisme dans cette région, à travers l'organisation d'échanges internationaux touchant aux thématiques sociales, culturelles, scientifiques et économiques en montagne. La fondation est reconnue d'utilité publique en 1976.

Michel Barnier, élu à la présidence du Conseil Général de la Savoie en 1982 et à la présidence de la Facim en 1986, entame une politique de valorisation du patrimoine, notamment avec la réalisation d'un programme culturel fort à l'occasion des Jeux Olympiques d'Albertville en 1992, dont il était coprésident du Comité d'organisation. La mise en place des *Chemins du Baroque*, itinéraires touristiques organisés et animés par la fondation, en font partie.

Une nouvelle impulsion est donnée aux actions menées par la Fondation avec l'élection d'Hervé Gaymard en 1999 à la présidence du Conseil Général de la Savoie et de la fondation FACIM, notamment dans le domaine littéraire : ce dernier met en place les premières rencontres littéraires (2001) et les colloques Cimes (2002), favorisant ainsi les échanges entre professionnels, élus, chercheurs et experts.

En effet, le travail de la fondation est mené conjointement avec les scientifiques, les acteurs institutionnels et économiques, afin de s'adresser à un large public grâce aux visites découvertes, aux rencontres, aux éditions et aux diverses manifestations.

La coordination et le développement des projets sont assurés par une équipe de onze personnes basée à Chambéry. Sur le terrain, une trentaine de guides-conférenciers agréés par le Ministère de la culture animent les visites et les conférences, des référents et

70 bénévoles sont présents pour établir le dialogue avec les partenaires locaux et les visiteurs.

La mission de valorisation du patrimoine menée par la Facim emploie deux principaux moyens : d'une part, l'animation de quatre itinéraires de découverte de l'architecture et du patrimoine (Chemins du Baroque, Pierres-fortes de Savoie, Terres des Alpes, Archipels d'Altitude) mettant en réseau près de 150 sites; d'autre part, l'apposition du label Pays d'art et d'histoire des Hautes vallées de Savoie (Maurienne, Tarentaise, Beaufortain et Val d'Arly), attribué par le ministère de la Culture et de la Communication aux collectivités volontaires, en gage de qualité.

Un programme d'action annuel est destiné à valoriser les patrimoines sous tous leurs aspects : architecture, savoir-faire, paysages, urbanisme, etc. Il comprend des interventions visant à sensibiliser les habitants et les acteurs locaux, la création d'outils de médiation et de publications réalisées à partir d'études scientifiques.

#### **Avec le soutien de l'Assemblée des Pays de Savoie**

À travers l'Assemblée des Pays de Savoie, la Savoie et la Haute-Savoie ont su conserver les liens qui les unissaient jusqu'en 1860. Les conseils généraux des deux départements ont collaboré dès 1983 au sein de "l'Entente Régionale de Savoie", pour mener des actions collectives dans les domaines du tourisme, de l'enseignement supérieur, de l'agriculture et de la culture<sup>16</sup>. Un partenariat qui a notamment donné naissance à la Maison de Savoie à Paris, à l'Orchestre des Pays de Savoie, à la Marque Collective Savoie pour les produits agricoles et a aussi permis le développement de l'Université de Savoie.

---

<sup>16</sup> Discours « Pour une Assemblée des Pays de Savoie », 14 février 2001, par Hervé Gaymard, président du Conseil Général de la Savoie, et Ernest Nycollin, président du Conseil Général de la Haute-Savoie. [En ligne] <http://www.cg74.fr/download/site-principal/document/assemblee/declaration.pdf>



Fig. 9 - Logo de l'Assemblée des Pays de Savoie.

Les deux départements se sont engagés dans un rapprochement institutionnel et ont créé officiellement, le 17 septembre 2001, l'Assemblée des Pays de Savoie. Une initiative originale, destinée à affirmer l'identité savoyarde. L'Assemblée siège à l'Hôtel du Département de la Savoie à Chambéry. Elle est dirigée par un Conseil d'administration réunissant l'ensemble des conseillers généraux des deux départements, et la présidence est exercée à tour de rôle par chacun des deux départements<sup>17</sup>.

L'Assemblée des Pays de Savoie est le second acteur impliqué dans cette commande photographique.

### *Les termes de la commande*

Quels étaient les prérequis de la commande de cette campagne photographique et pour quelles raisons le choix de l'artiste s'est porté sur François Deladerrière? C'est la question que j'ai posée directement à l'artiste et à la Directrice de la fondation Facim, Marine Leloup.

### **Prérequis**

Le postulat de ce travail a été de partir des gravures de Félix Benoist dans l'ouvrage Nice et Savoie paru en 1860, pour réaliser un travail de reconduction photographique.

---

<sup>17</sup> [En ligne] <http://www.cg74.fr/pages/fr/menu1/le-conseil-general/l-assemblee-des-pays-de-savoie/le-fonctionnement-58.html>

La reconduction photographique consiste en une confrontation rigoureuse entre la gravure de 1860 et la photographie contemporaine, selon le même cadrage, fidèle au point de vue original.

Selon Mme Leloup, les exigences pour mener à bien ce type de travail étaient tout d'abord la patience, pour le temps que demandait le repérage minutieux du site et la prise de vue pour près de 90 sites en Savoie, Haute-Savoie et dans les Alpes Maritimes. Ensuite, l'artiste devait faire preuve de beaucoup de rigueur afin de retrouver le bon point de vue et le bon cadrage, ce travail prenant parfois un aspect documentaire en plus de l'aspect artistique.

Dans cette perspective, il était essentiel de laisser une grande part de liberté à l'artiste, afin qu'il puisse s'exprimer en toute indépendance. Le cahier des charges était évolutif : la réflexion a été menée conjointement par l'artiste et les acteurs en charge du dossier (Jean Luquet, Yves Kinossian, Marine Leloup), les choix ont toujours été arrêtés après concertation.

Durant l'élaboration de la mission, l'artiste est régulièrement revenu vers les commanditaires afin d'échanger sur le mode opératoire, d'affiner les repérages en cours, en tout état de cause afin d'avancer conjointement dans ce projet.

Ce dialogue constant a été inévitable, compte tenu de l'originalité de cette campagne photographique : les reconductions de vues sont certes assez aisées lorsqu'il s'agit de reproduire un point de vue d'après une photographie précédente, comme c'est le cas dans les missions classiques de reconduction. Mais lorsque le document de référence est une gravure, l'exercice s'avère plus ardu, il s'agit d'ailleurs d'une entreprise inédite. Il a donc fallu inventer un mode de prise de vue, une distance, et opérer, par la concertation, des compromis face à certains changements du paysage et des libertés prises par le dessinateur.

### **La technique**

Le choix de la technique, un travail à la chambre photographique, était aussi un prérequis, car elle permet de produire des photographies d'une grande précision et de haute qualité. De plus, cette technique s'apparente aux arts plastiques et permet un travail artistique, contrairement au numérique plutôt utilisé pour des travaux moins esthétiques ou purement documentaires.

Pour mener à bien cette campagne photographique qui a duré près d'un an, François Deladerrière s'est équipé d'un matériel classique, mais néanmoins de haute qualité. Il utilise une chambre photographique grand-format de 4 x 5 pouces, soit 102 x 127 millimètres. La chambre photographique, aussi appelée chambre technique de grand format, est l'héritière des premiers appareils photographiques qui utilisaient des négatifs sur plaques de verre. Les tirages se faisaient alors par contact, et pour avoir une grande photo, il fallait avoir un grand négatif. De nos jours la chambre photographique est encore très utilisée. Les négatifs sur verre sont remplacés depuis de nombreuses années par des films.

Pour d'avantage de souplesse dans le rendu des contrastes, le négatif est en couleur. Sa taille, égale à la chambre photographique, permet d'obtenir des agrandissements importants sans perte de qualité et une grande richesse du détail. En résultent donc des photographies grand-angle, voire très grand-angle dites argentiques, qui conservent un temps de prise de vue lent, plus proche du dessin que le « snapshot » numérique, qui ne laisse pas le temps à la réflexion.

Ce type de matériel induit une méthode et une esthétique différentes de celles résultant de l'usage des appareils de petit et moyen formats : il offre des possibilités particulièrement intéressantes lorsque l'on veut obtenir des résultats de grande précision et une qualité élevée d'image. L'architecture même de l'appareil autorise des mouvements de bascule et de décentrement, rarement présents sur des objectifs pour appareils de petit format, qui permettent un travail très intéressant sur la perspective et la mise au point.

Par contre, son usage est lent et le matériel est lourd et encombrant. Une chambre de 4x5 pouces et son trépied peuvent atteindre un poids total de 15 kilos. Il faut y ajouter une valise avec, entre autres équipements, les différents objectifs. Les contraintes du matériel et surtout de son transport, mal adapté pour les itinéraires de randonnée comme sur le Buet, sont donc à prendre en compte.

Pour photographier avec ce matériel, il faut déplier un grand trépied lourd, puis l'appareil proprement dit, et s'abriter sous un voile noir afin de voir l'image se former sur le verre dépoli. François Deladerrière a souvent eu l'occasion de se rendre compte que ce temps d'opération pouvait être mis à profit pour analyser le site où il se trouvait, et cela l'a souvent amené à revoir sa position et réajuster son point de vue.

En suivant les traces de l'artiste d'hier, François Deladerrière a arpenté des chemins abandonnés, souvent envahis par la végétation, oubliés depuis des années, cherchant un point de vue parfois disparu, parfois en mutation, parfois étonnamment intact. Il comprend alors qu'il est « peut-être le premier, depuis 150 ans, à redécouvrir avec tant d'acuité les paysages vus en 1860. Et c'est souvent très émouvant de tenter de chercher, parfois difficilement, à se replacer exactement au même endroit que le dessinateur. »

Par rapport à des dessins qui réinterprètent un paysage, le peuple de personnages fictifs et lui prête une atmosphère bien particulière liée aux voyages pittoresques (d'autant plus qu'il s'agit d'un album de promotion, pour ne pas dire de propagande, l'enjolivement de la réalité afin de donner une impression positive au lecteur est fort probable), on peut penser que la technique de la photographie donnera un résultat purement objectif. Le grand pas franchi avec cette invention est que désormais l'homme ne représente plus le réel tel qu'il le voit et tel qu'il le peut, mais c'est le « réel » qui impressionne le support. Plus proches de la réalité et sans concession au pittoresque, les photographies de François Deladerrière constatent plus qu'elles n'interprètent.

Cependant, la photographie, comme le dessin, ne représenta jamais que ce que l'auteur a décidé de nous montrer : une lumière, un cadrage, des conditions climatiques, une émotion... Le photographe interprète à sa façon le réel qui s'offre à lui. Le simple fait d'attirer l'œil sur un élément, en le photographiant, modifie la perception des spectateurs face à la globalité de la scène. « Parfois, à quelques centimètres près, on fait dire autre chose à un lieu. » : la vérité du paysage est d'abord dans l'œil et la culture de celui qui le contemple.

### **La mission photographique de la DATAR prise en exemple**

Ce projet a pour ambition de se placer dans la lignée des missions photographiques ayant fait date en France.

En 1851, la commission des monuments historiques dirigée par Prosper Mérimée lance la mission héliographique. La photographie est alors une technique en plein essor, en quête de légitimité scientifique et artistique. Des photographes sont envoyés prendre des clichés (sur plaques de verre à l'époque) des monuments remarquables, à une époque où la notion de patrimoine est à peine naissante. Il s'agit de la toute première commande





publique collective de l'histoire de la photographie<sup>18</sup>, rencontre d'un jeune médium et d'un mouvement intellectuel et artistique issu du romantisme.

Fig. 10 - Chenonceau, château : vue d'ensemble

Mission héliographique, Gustave Le Gray et/ou Mestral, été 1851

257 x 355 mm

Ancienne collection Georges Siroton

© Paris, Bibliothèque nationale de France, Département des Estampes et de la photographie

Puis, l'Inventaire général du patrimoine culturel s'en inspire, de manière moins ponctuelle, afin de documenter les monuments historiques, de répondre à sa mission de « recenser, étudier et faire connaître les éléments du patrimoine qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique ». Les photographies servent actuellement à enrichir les différentes bases de données informatiques<sup>19</sup>.

Mais la mission qui inspira plus précisément ce projet est celle formulée par la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale), renommée

---

<sup>18</sup> MONDENARD, DE, A. *La mission héliographique : Cinq photographes parcourent la France en 1851*. Paris : Édition Du patrimoine, 2002, pp. 13-16.

<sup>19</sup> [En ligne] <http://www.inventaire.culture.gouv.fr/>

DIACT (Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires) depuis 2005.



Fig. 11 - *Sealink*, Gabriele Basilico. Mission photographique de la DATAR.

Cette campagne se différencie de celle menée par l'Inventaire, puisque la DATAR aspire à une approche artistique délibérée, au-delà d'un travail purement documentaire.

Une commande publique fut passée en 1984, dirigée par Bernard Latarjet, directeur de la DATAR et François Hers, photographe, par Jacques Attali, Conseiller de François Mitterrand. Elle avait pour objectif de « représenter le paysage français des années 80 »<sup>20</sup> afin de raviver l'intérêt d'une culture du paysage. Il ne s'agit pas seulement d'établir un état des lieux, mais aussi de donner à voir le paysage français après des années d'oubli. Le but est de transformer la perception quotidienne en représentations par des artistes du rapport entre nature et culture.

Mais la volonté artistique se conjugue à une volonté politique. En 1981, la gauche est au pouvoir et entame la politique de décentralisation. La production de photographies artistiques a aussi pour but de rendre visible cette politique et de porter l'attention de l'élite sur la province. Le pari est réussi, car l'expérience, aujourd'hui considérée comme

---

<sup>20</sup> GUIGUENO, V., « La France vue du sol, Une Histoire de la Mission photographique de la Datar (1983-1989) » dans *Études photographiques*, n°18, 2006, pp. 97-119.

l'invention de la « photographie paysagère d'État » a été productive et a profité à la fois aux artistes et à la France.

Conçu comme un projet ponctuel d'une année, celui-ci a pris de l'ampleur, et c'est finalement 28 photographes internationaux, contre 12 prévus initialement, qui vinrent parcourir la France pour constituer un fond de 2000 épreuves photographiques conservées à la Bibliothèque nationale de France<sup>21</sup>.

Le Ministère de l'environnement a créé en 1991, dans la continuité du DATAR, l'Observatoire Photographique du Paysage<sup>22</sup>.

Cette première expérience a été prise pour exemple dans le cadre de la commande photographique attribuée à François Deladerrière, car cette dernière reprend l'objectif toujours actuel de faire revivre une culture du paysage, et de l'actualiser à travers la création d'artistes contemporains capables de donner une nouvelle vision du territoire, vision à la fois artistique et correcte du point de vue scientifique.

## *L'artiste*

### **Présentation**

Diplômé de l'École Nationale de Photographie d'Arles en 1999, François Deladerrière poursuit aujourd'hui un travail personnel et réalise des commandes portant essentiellement sur le paysage et l'architecture, quelque soit leur aspect, repoussant ou grandiose : l'artiste s'intéresse justement à l'hybridité des lieux, synthèse et parfois symbiose de la nature et de l'humanité. Il a récemment bénéficié de résidences à l'étranger, comme en Égypte ou au Laos.

En 2003, il s'associe avec trois photographes de sa génération pour réaliser plusieurs expositions et un ouvrage, *Un Mince Vernis de Réalité* (Filigranes, 2005). La Galerie "Le Réverbère" (Lyon) présente régulièrement son travail depuis 2005.

Sa présence au Salon "Paris Photo 2009" a été particulièrement remarquée par l'exposition d'une série récente de photographies intitulée "L'illusion du tranquille".

---

<sup>21</sup> LATARJET, B., TRÜLZSCH, H., *Paysages photographies : la Mission photographique de la DATAR : travaux en cours 1985/1985*. Hazan, Paris, 1985, p. 517.

<sup>22</sup> [En ligne] <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Observatoire-Photographique-du.html>

### Choix de l'artiste

Marine Leloup, Directrice de la Facim, a proposé le nom de François Deladerrière au reste du Conseil d'administration. Outre les rôles qu'elle assume pour faire fonctionner la fondation, (management, développement, communication et relations institutionnelles) son métier exige une connaissance solide du milieu artistique contemporain, en particulier dans le domaine des arts plastiques.

Elle l'avait en effet déjà rencontré, et connaissait son travail, où les problématiques du paysage au sens large ressortent de manière particulièrement pertinente, dans des travaux sur les Alpes habitées comme sur les ateliers SNCF désertés. De plus, il s'agit d'un artiste en relation avec la montagne, qui vit en Arles et en Savoie, où il possède un chalet. Il a en outre réalisé une série de photographies de l'autoroute A40, entre la vallée du Rhône et Chamonix<sup>23</sup>.

C'est à cause de cet intérêt manifesté pour le paysage et notamment les paysages alpins, que la Facim a décidé de confier cette mission à François Deladerrière.



Fig. 7 - Extrait de l'ouvrage sur l'A40, photographies de François Deladerrière.

<sup>23</sup>

[En ligne] <http://www.francoisdeladerriere.com/pages/perso.html>



D'autre part, François Deladerrière est diplômé de l'école d'Arles, école de photographie renommée au niveau national. Aujourd'hui, il y vit et travaille. Cet attachement de l'artiste à cette ville et son talent lui a permis de présenter son travail aux rencontres d'Arles (du 3 juillet au 19 septembre 2010)<sup>24</sup>, la plus importante manifestation en France dans le domaine de la photographie artistique et contemporaine. En s'ajoutant aux deux expositions d'Yvoire et de l'abbaye d'Hautecombe, cette manifestation fait sortir le projet de ses bornes régionales pour lui donner un écho national.

L'écriture sensible et personnelle de François Deladerrière semblait en mesure de répondre aux attentes de la fondation pour ce projet, c'est-à-dire le traitement d'un sujet patrimonial sous un angle contemporain. En effet, il s'est avéré à la fois capable de lire, d'interpréter et de « faire parler » le paysage par ses œuvres, et de faire preuve de la rigueur nécessaire pour prendre en compte l'importante dimension documentaire que demande ce travail, en le situant au cœur de la création contemporaine.

---

<sup>24</sup>

[En ligne] <http://www.rencontres-arles.com/A09/C.aspx?VP3=CMS&ID=A09P1207>

### Chapitre 3 – Point de départ : l'album *Nice et Savoie*



Peu après le rattachement de la Savoie, du 27 août au 5 septembre 1860, Napoléon III et l'impératrice Eugénie, accompagnés du Prince Impérial, entreprennent un voyage à travers les nouvelles provinces françaises : l'ancien Duché de Savoie et le Comté de Nice.

Fig. 13 - Frontispice de l'ouvrage *Nice et Savoie*.

#### *Le voyage impérial en Savoie*

Partis de Saint-Cloud, la famille impériale et leur suite gagnent Lyon par le chemin de fer et arrivent à Chambéry le 27 août. Ils rejoignent Aix-les-Bains dans la journée du 29 et visitent l'établissement thermal et le casino. Ils font ensuite la route jusqu'à Annecy, en passant par Grésy-sur-Aix, Albens, Alby. Le soir se tient la fête vénitienne sur le lac d'Annecy tout illuminé, soirée qui ravit l'impératrice. Le 30, la famille se promène aux alentours d'Annecy (Talloires, Veyrier, Menthon) et la journée se termine par un bal à l'hôtel de ville. Le lendemain, ils partent pour Thonon en passant entre autres par La Roche, Reignier, Bons. Le premier septembre, la famille impériale arrive à Sallanches en

passant par Bonneville et Cluses. Le lendemain matin ils assistent à la messe avant de se diriger vers Chamonix, où l'impératrice partira en expédition au glacier des Bossons. Le 3 septembre, le couple impérial se rend à la Mer de Glace, en passant par le Montenvert. Le trajet se fait à dos de mulet. Ils retournent à Chambéry le 4 septembre via Bonneville, avant de partir pour Grenoble le lendemain<sup>25</sup>.

Ce voyage est la première étape symbolique de la nationalisation de la Savoie, en amont de l'application de l'administration française. Outre la rencontre avec ses nouveaux sujets, l'empereur va mettre ce voyage à profit pour s'enquérir des problèmes locaux, mettre en place des travaux pour construire des infrastructures et distribuer des sommes d'argent.

Enchantés par cette tournée triomphale, ils commandent un album commémoratif illustré de gravures. Le but est de faire connaître aux Français, en particulier à la bourgeoisie parisienne, ces nouveaux départements, présentés comme *deux joyaux inestimables [qui] sont venus s'ajouter à notre splendide couronne* et qui abritent *tout ce que l'Europe peut offrir de plus beau, dans tous les genres, aux regards émerveillés des voyageurs*<sup>26</sup>. La publication d'un tel album constitue aussi une opportunité politique d'indiquer aux Savoyards que le Second Empire valorise leur culture et leur territoire.

Henri Charpentier, un éditeur parisien qui s'était fait une spécialité des publications illustrées, est sollicité pour mener à bien cette entreprise. Il semble que ce dernier s'adressa à Joseph Dessaix, écrivain populaire et érudit, pour rédiger les textes concernant les deux départements savoisiens en collaboration avec Xavier Eyma et des écrivains locaux. L'ouvrage parut en 1864 sous le titre : *Nice et Savoie, sites pittoresques, monuments, description et histoire des départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Alpes-Maritimes*.

Le plan, imposé à l'auteur, comprend une notice par canton, indiquant des notions historiques et géographiques, la liste des hommes célèbres, et un aperçu des ressources

---

<sup>25</sup> Voyage en Savoie de l'Empereur Napoléon III et de l'Impératrice Eugénie - 27 août - 5 septembre 1860 - Récit authentique d'après les documents de l'époque. Chambéry : imprimerie générale savoisienne, 1911.

<sup>26</sup> DESSAIX, J., *Nice et Savoie : sites pittoresques, monuments, description et histoire des départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Alpes-Maritimes (ancienne province de Nice) réunis à la France en 1860*. Paris : H. Charpentier, 1864. Introduction, pp. 1-2.

économiques et des perspectives d'avenir<sup>27</sup>. Malgré un cadre rigide, Joseph Dessaix saura pourtant faire passer son propre message : *On lui demandait un aride bilan, il a brossé une large fresque. Il ne s'est pas fait faute de laisser parler son cœur dans ce long inventaire sur la Savoie (...)*<sup>28</sup>, commente l'abbé Folliet, qui a continué, après la mort de Joseph, la biographie de son oncle, célèbre général napoléonien. Décrivant les atouts de chaque canton avec grand soin, cela ne l'empêcha pas d'imprégner de temps à autre son style d'un certain lyrisme.



Fig. 14 - Page frontispice du tome consacré au département de la Haute-Savoie.

Il se fait le promoteur des bienfaits du voyage, expérience essentielle à une *éducation complète et du succès dans un Salon* et à une ouverture sur le monde nécessaire à la haute société. Voyage préférablement guidé par un livre indiquant aux voyageurs *les lieux où ils pourront trouver à satisfaire le plus pleinement leur curiosité et leur désir d'admiration*. Dans sa préface, il affirme également son amour pour la Savoie et son intérêt pour l'histoire, estimant que *les souvenirs historiques donnent tout leur sens au voyage*<sup>29</sup>.

<sup>27</sup> A. PALLUEL-GUILLARD, « Joseph Dessaix », in *L'Alpe*, n°47, pp. 48-49.

<sup>28</sup> J. DESSAIX, A. FOLLINET, *Le général Dessaix, sa vie politique et militaire*. Annecy : A. L'Hoste, 1879, pp. 17-18.

<sup>29</sup> DESSAIX, J., *Nice et Savoie : sites pittoresques, monuments, description et histoire des départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Alpes-Maritimes (ancienne province de Nice) réunis à la France en 1860*. Paris : H. Charpentier, 1864. Introduction, pp. 1-2.



Cette publication manifeste un souci de promotion et d'illustration de la province, relayé par les nombreuses lithographies en couleur. Cette démarche n'est pas étrangère à Joseph Dessaix, qui lança une autre de ses publications avec le slogan : *La gravure est la meilleure invitation au voyage*<sup>30</sup>, à l'image de la Suisse qui les employait abondamment à des fins publicitaires.

Le voyage en Haute-Savoie étant avant tout vécu à l'époque sous forme de pèlerinage littéraire<sup>31</sup>, (le lac Léman avec Victor Hugo : *La nouvelle Héloïse* et Lord Byron : *Le prisonnier de Chillon* ; le lac du Bourget avec Lamartine : poème « Le Lac » dans les *Méditations poétiques*), Dessaix souhaite faire connaître d'autres sites remarquables mais restés inconnus, incitant les touristes à sortir des sentiers battus.

Ciblant un public d'artistes, de touristes, d'amateurs de belles choses et d'œuvres d'art, le but de l'ouvrage est de *mettre en lumière tout ce que ces deux contrées renferment de curieux ; inspirer à ceux qui en ont la possibilité, le désir de les visiter ; en donner une idée bien exacte à ceux qui ne pourront les voir de près*<sup>32</sup>.

### ***Félix Benoist : le dessinateur du Nice et Savoie***

**« Les vues, choisies avec un grand tact artistique, ...**

Les lithographies présentes dans cet ouvrage reflètent la mode du XIX<sup>e</sup> siècle des voyages pittoresques et romantiques, et montrent le renouvellement de la façon de dessiner paysages et monuments. A l'instar d'autres artistes voyageurs, Félix Benoist a imprégné ses œuvres de l'atmosphère dilettante de ces courses en plein air, représentant des sites remarquables offerts par la nature, alors à peine transformée par la main de l'homme, ou cherchant des points de vue originaux aux couleurs et aux lumières idéales.

**...ont été dessinées d'après nature avec beaucoup de talent et avec une exactitude que nous pourrions dire égale à celle de la photographie,**

Les amateurs d'art et de la nature qui parcourent les Alpes en quête d'émotions nouvelles sont soucieux de l'exactitude des choses, y compris en matière d'art et de

---

<sup>30</sup> DESSAIX, J., *La Savoie Historique, Pittoresque, Statistique et Biographique*. Chambéry : Perrin, 1854, pp. 12-13.

<sup>31</sup> BOYER, M., *Histoire de l'invention du tourisme. XVI<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles*. La Tour d'Aigues : L'Aube, 2000, pp. 58-61.

<sup>32</sup> DESSAIX, J., *Nice et Savoie*. Introduction, pp. 1-2.

représentation de la nature<sup>33</sup>. C'est une image photographique, quasi morphologique de la montagne que l'on cherche dans ces vues *qui doivent soutenir la comparaison avec le souvenir de l'observateur et du naturalisme*<sup>34</sup>.

La lithographie, puisque réalisée à partir d'un dessin exécuté d'après nature, s'efforce ici de représenter la réalité du village ou du site naturel<sup>35</sup>. Elle retranscrit le paysage avec fidélité, parfois avec une extrême précision lorsqu'il s'agit des reliefs ou des monuments célèbres, mais évoque aussi des sensations issues de l'expérience du réel : beauté d'une nappe brumeuse au sommet, douceur d'une lumière au soleil levant...

Malgré cette volonté de fidélité, Félix Benoist prend parfois des libertés avec la réalité et adapte ses compositions afin de dégager l'espace, de donner de l'ampleur à un angle de vue (par exemple dans la vue *Vallée et Abbaye de Sixt*) ou à un massif montagneux (*Le Fer-à-Cheval et le Mont Tenneverges, près de Sixt*), et même de « meubler » un premier plan vide à l'aide d'éléments rapportés ou inventés (*Vallée de Samoëns – vue prise de la Chapelle du Château*).

L'apport du romantisme est bien visible dans certaines lithographies, en particulier celle qui représente l'abbaye d'Hautecombe : la mise en scène particulière de l'espace, entre plénitude et vide, vise à exalter l'imagination<sup>36</sup>. Les sujets de prédilection du romantisme sont ponctuellement présents : ruine ou clocher se détachant sur un ciel tourmenté, cascades écumantes et torrents contrastant avec les eaux lisses d'un lac, gorges vertigineuses et sauvages en contrepoint à de doux pâturages... Aux voix de la nature se mêlent celles du paysage intérieur<sup>37</sup>. Mais si ces « accessoires » du romantisme et quelques effets sont parfois présents, la composition et le cadrage restent classiques, dans la tradition des paysages romantiques de Turner, Calame ou Diday.

---

<sup>33</sup> RICHARD, D., *Les Peintres et les Alpes. Du Pittoresque au Sublime*. Paris : Le Dauphiné Libéré, 1999.

<sup>34</sup> P. X. LESCHEVIN, *Voyage à Genève et dans la vallée de Chamouni en Savoie*. Chambéry : Guers, 1812.

<sup>35</sup> BOURET, B. & C., *La lithographie en France des origines à nos jours*. Paris : Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 1982, p. 18.

<sup>36</sup> WEBER, W., *Histoire de la lithographie*. Paris : Aimery-Somogy, 1967.

<sup>37</sup> CHORIER, C., « Collection Payot, les albums britanniques », in *La rubrique du patrimoine*, n°14, décembre 2004, Édition de la Conservation départementale du Patrimoine de Savoie, pp. 8-9.

**...puis traduits sur la pierre par des artistes aimés du public et qui ont fait leur preuves.<sup>38</sup>»**

Les lithographies du *Nice et Savoie* ont été produites en trois temps, qui correspondent à trois types d'artistes spécialisés. Il s'agit d'artistes reconnus car ils ont exposé au moins une fois au Salon de Paris entre 1831 et 1879<sup>39</sup>.

Sur place, Félix Benoist (1818-1896 ?) fait des croquis du paysage ; il est envoyé sur le terrain par la maison d'édition nantaise Henri Charpentier, au sein de laquelle il travaille depuis 1839 et dont il est un des plus jeunes et des plus productifs collaborateurs. Le paysage n'est plus le relevé d'un voyage mais le produit demandé par un commanditaire.

Dans un deuxième temps, des lithographes spécialisés redessinent l'image sur la pierre<sup>40</sup>. Cinq lithographes de renom sont intervenus pour les 37 planches illustrant l'ouvrage. Parmi eux, Philippe Benoist (né en 1813), ancien élève de Daguerre, ou Eugène Cicéri (1813-1880 ?), grand décorateur et ordonnateur des cérémonies officielles sous la Restauration et neveu du peintre Eugène Isabey. Il avait participé aux illustrations des grands recueils du Baron Taylor et Charles Nodier, les *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*<sup>41</sup>, en particulier avec des vues de la Bretagne.

Enfin, des spécialistes des figures, en l'occurrence Jules Gaildrau et Alphonse Jean Baptiste Bayot complètent la composition en ajoutant des petits personnages. S'ils changent en nombre et en attitudes, ils sont presque toujours représentés dans un même contexte : excursionnistes gesticulant sur un sommet, bourgeois cheminant, paysan menant sa charrette ou son mulet, randonneur au repos, etc.

---

<sup>38</sup> DESSAIX, J., *Nice et Savoie : sites pittoresques, monuments, description et histoire des départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Alpes-Maritimes (ancienne province de Nice) réunis à la France en 1860*. Paris : H. Charpentier, 1864, p. 2.

<sup>39</sup> BENEZIT, E., *Dictionnaires des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs*. Paris : Gründ, 1999.

SCHURR, G., CABANNE, P., *Dictionnaire des Petits Maîtres de la peinture 1820-1920*. Tome II, I à Z. Paris : Les éditions de l'amateur, 1996. p. 146.

DELOUCHE, D., *Peintres de la Bretagne : découverte d'une province*. Rennes : Librairie Klincksieck, 1977.

<sup>40</sup> RUDEL, J., BRIT, E., COSTA, S., & Al. *Les techniques de l'art*. Coll. Tout l'art encyclopédie. Paris : Flammarion, 1999.

<sup>41</sup> TAYLOR, J., NODIER, C., *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*. Paris? : Didot, 1820-1878.

### ***Joseph Dessaix : l'auteur***

Né à Allinges dans une famille bourgeoise le 7 mai 1817, Joseph Dessaix était le neveu du célèbre général de l'armée napoléonienne Joseph Marie Dessaix<sup>42</sup>. Emprisonné à l'âge de 16 ans pour avoir critiqué le roi Charles-Albert, il n'aura de cesse de se battre politiquement par le biais de l'écriture.

À Chambéry, il crée un atelier de lithographie où il produit plusieurs journaux qu'il a fondé : *La Savoie*, *La Commune*, *Le Patriote savoisien*, *Le Chat*, journal satirique anticlérical dans lequel il publie une satire contre le gouvernement sarde, ce qui lui vaudra deux ans d'emprisonnement.

À sa sortie en 1849, il tue en duel un adversaire politique, presque involontairement, et doit s'exiler en Isère. De retour en Savoie en 1851, il est finalement gracié. Dorénavant, il va se consacrer à des travaux littéraires et historiques, en particulier à son encyclopédie *La Savoie historique pittoresque* en deux volumes (1854)<sup>43</sup>.

En 1855, il fonde la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, dont il devient le premier président. Il écrit aussi pour le théâtre des drames romantiques comme *Le prisonnier de Chillon* (1856).

En 1856, il présente un chant nommé « La Liberté », une allégorie dans laquelle cette dernière, chassée de France, se réfugie en Savoie. Très vite, ce chant va connaître un grand succès et va être plus connu sous le nom de Chant des Allobroges, devenu l'hymne de tous les Savoyards<sup>44</sup>. Chant qui clos aussi la comédie satirique « *Va t'en voir Jean, s'ils viennent ou La Savoie à la recherche du Mont-Blanc* » (1860), contre les pro-helvétiques. Il se lance dans le projet *Nice et Savoie* cette même année, et les trois tomes seront publiés en 1864.

Sur la fin de sa vie, en retrait de la vie politique, il s'installe à Évian et reprend son activité journalistique : il publie *La Nymphé des eaux* (1859), *Le Léman* (1861) et *La*

---

<sup>42</sup> « Joseph Marie Dessaix », in MULLIÉ, C., *Biographie des célébrités militaires des armées de terre et de mer de 1789 à 1850*, Paris : Poignavant, 1851.

« Joseph Marie Dessaix », in BOUILLET, M-N., CHASSANG, A. (dir.), *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, Paris : Hachette, 1876.

<sup>43</sup> DESSAIX, J., *La Savoie Historique, Pittoresque, Statistique et biographique*. Chambéry : Perrin, 1854.

<sup>44</sup> PERROUD, C., *Joseph Dessaix, 1817-1870, Ecrivain, Auteur du chant national « Les Allobroges »*. Thonon : Académie Chablaisienne, 1955-56.

*Ferme des Alpes* (1862), revue agronomique. Il débute une biographie de son oncle, le général Dessaix, en 1870. Mais il est gagné par la maladie et, sentant la fin proche, confie l'achèvement de l'ouvrage à André Folliet. Il décède à Évian d'une angine de poitrine cette même année.

### ***Contexte historique et esthétique de production : l'émergence du genre du paysage***

Le terme de paysage apparaît dans la langue française en 1549 comme « étendue de pays<sup>45</sup> » ou « partie d'un pays que la nature présente à un observateur.<sup>46</sup> » En 1860 apparaît la signification artistique de « tableau représentant la nature et où les figures (d'hommes ou d'animaux) et les constructions (« fabriques ») ne sont que des accessoires<sup>47</sup>. »

La conception du paysagiste ou l'artiste, faisant appel à l'idée de subjectivité, émerge : le paysage fait appel à l'idée de regard et du point de vue, au sens propre (lieu depuis lequel on observe) et au sens figuré (l'appréciation)<sup>48</sup>.

L'appréciation d'un paysage est en effet influencée par notre culture, notre sensibilité, nos expériences et nos préjugés : le regard sur le paysage n'est pas « unique », même s'il ne peut être réduit à sa seule dimension subjective : les éléments qui structurent le paysage sont perçus par les observateurs comme des critères de lecture communs.

Le paysage est le résultat d'une composition structurée entre des activités humaines qui laissent leur empreinte sur l'espace, des éléments naturels, une culture, une histoire, et enfin, un regard. Au-delà d'un simple support des activités humaines et du décor à contempler, le paysage est aussi ressource pour le territoire. Comme toute ressource, le paysage n'est pas éternellement figé ; il doit aussi être préservé et géré. La dimension sociale qu'il renferme nécessite qu'on le comprenne aussi sous un angle culturel.

---

<sup>45</sup> ROBERT Paul, *Le petit Robert*, 1981, p. 1383.

<sup>46</sup> MONNIER-RABALL, J., « L'invention technique du paysage » in CLIVAZ, M., BRUSSON, J.P. (dir.), *Patrimoine rural. Architecture et paysage de l'arc alpin*. Actes du Colloque de Sion des 20, 21 et 22 juin 1996. Sion : Université de Genève, Institut d'architecture-Institut Universitaire Kurt Bösh, 1998, p. 71.

<sup>47</sup> ROBERT Paul, *Op. Cit.*, p. 1383.

<sup>48</sup> C.CHORIER, « L'œil de la terre », in *Dur'Alpes*, 26 oct. 2009. [En ligne] <http://www.duralpes.com/1%E2%80%99oeil-de-la-terre-superbe/>

### **Le paysage en peinture**

Il a fallu plus d'un siècle pour que le genre du paysage émerge véritablement en peinture. On assiste tout d'abord à une inversion des fonctions : précédemment employé comme toile de fond ou cadre de l'action héroïque des hommes, le paysage est converti progressivement, à partir du XVII<sup>ème</sup> siècle, d'accessoire en thème essentiel, tandis que la représentation de l'évènement s'amenuise pour finalement disparaître : le paysage accède à l'autonomie, avec pour seul but le spectacle de la nature.

Cette indépendance conquise par le genre du paysage tient en partie à l'invention technique des deux perspectives linéaire et aérienne, qui permettent une impression de profondeur et de distance. Il en résulte un mode de représentation artificiel, puisque, pour parvenir à une telle perspective, l'artiste à recours à des subterfuges, comme le fait de diminuer la dimension des figures et des objets par rapport à éloignement de l'œil du spectateur.

### **Avènement du paysage romantique**

Jusqu'à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, la vision du paysage prédominante est celle d'une nature domptée et ordonnée, héritée du paysage arcadien de l'antiquité. La peinture donne à voir une coexistence pacifique et idyllique des hommes, des bêtes, et d'une nature belle et ordonnée.

Avec la redécouverte du paysage par la sensibilité romantique au début du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>49</sup>, la nature se déchaîne : de simple décor, le paysage se mue en écho de la psyché humaine<sup>50</sup>. Ses passions sont exaltées, non maîtrisées, comme le développement anarchique des plantes, les créations abracadabrantes de l'érosion sur les blocs de calcaire ou les formes étranges des séracs d'un glacier.

L'apport primordial qui entraîna ce processus est sans doute le travail des peintres anglais : ce furent tout d'abord des voyageurs et des explorateurs enthousiastes, et, dans les Alpes, des alpinistes par anticipation. De plus, parmi eux, des artistes talentueux furent en mesure de donner forme et structure aux nouvelles manières d'affronter la montagne en

---

<sup>49</sup> PALLUEL-GUILLARD, A., *Impressions de voyages en Savoie*, « *Le voyage aux pics et aux glaciers* ». L'histoire en Savoie n° 98. Chambéry : Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, 1990.  
<sup>50</sup> C. CHORIER; *Op. Cit.*

peinture<sup>51</sup>. Ce nouveau langage s'appuie sur deux théories esthétiques développées par les philosophes et les artistes anglais : le pittoresque et le sublime.

Le pittoresque est une notion esthétique qui désigne ce qui frappe la vue, l'attention, par sa beauté, son originalité<sup>52</sup>. Née au XVIIIème siècle, elle concerne la représentation du paysage, mais aussi l'art en général, ainsi que les voyages et l'art des jardins. William Gilpin fut le premier à décrire les fondements de cette esthétique pittoresque en 1799, dans son ouvrage *Trois essais sur le beau pittoresque*<sup>53</sup>.

Le sublime, en tant que concept esthétique, qualifie une qualité d'amplitude ou de force qui transcende le beau, quelque chose de grandiose (ou, pour la montagne, un sentiment de frayeur) qui ne peut être perçue ou comprise qu'avec une sensibilité très fine. Le sublime est lié au sentiment d'inaccessibilité, qui provoque un mélange de crainte et de respect.

### Rôle des albums de voyage

En France, les premiers albums de voyage paraissent au début du XIXème siècle. Réalisés d'abord par des scientifiques, il s'agit d'outils pédagogiques qui donnent des clés de compréhension pour la lecture d'un site, d'un paysage. Ils contiennent des récits, des itinéraires, des descriptions raisonnées des ressources et des attraits d'un territoire, ainsi que les impressions personnelles de l'auteur, le tout agrémenté de vues sous forme de dessins et de gravures. Suivant la voie du pittoresque ouverte par les anglais, l'album précurseur intitulé *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* de Taylor et Nodier fait état de cette attitude nouvelle : on souligne la découverte d'un passé impliquant connaissance et aventure, l'importance de la conservation des témoignages écrits, archéologiques et monumentaux.

Ces livres qui rendent les voyages moins pénibles et plus propres à orner l'esprit et à former les mœurs<sup>54</sup> indiquent les routes les plus praticables, les meilleures auberges, les noms et les tarifs des petits métiers... permettant au touriste de renvoyer les quémandeurs, d'éviter les marchandages et de donner le juste pourboire. D'autre part, ils ont imposé le

---

<sup>51</sup> WILCOX, T., *Itinerari sublimi, viaggi d'artisti tra il 1750 e il 1850, catalogue d'exposition du museo cantonale d'Arte Lugano*, Skira, Milano, 1998.

<sup>52</sup> Le petit Larousse. Paris : Larousse, 2006, p. 826.

<sup>53</sup> GILPIN, W., *Trois essais sur le beau pittoresque, sur les voyages pittoresques et sur l'art d'esquisser les paysages (...)*, Paris : éditions du moniteur, 1982 (1ère édition en 1792).

<sup>54</sup> J. A., PIGANIOL DE LA FORCE, *Nouveau voyage de France, avec un itinéraire et des cartes faites exprès, qui marquent exactement les routes qu'il faut suivre pour voyager dans toutes les provinces de ce royaume*, Paris : T. Legras, 1755. p. 76.

*sight-seeing* c'est-à-dire la notion de chose à voir, d'une importance décisive pour le touriste, (...). Le rite du *sight-seeing* est l'accomplissement d'un devoir institutionnalisé : voir ce qui doit être vu<sup>55</sup>.

Suite au regard nouveau porté sur la nature dans la seconde moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle, influencé par les récits littéraires et les découvertes scientifiques, l'édition des récits de voyages scientifiques et littéraires se développe. La mode étant aux voyages, les peintres se consacrent aux « vues » diverses, pittoresque et romantiques, qu'ils regroupent dans des albums accompagnés de souvenirs historiques ou d'évocations littéraires<sup>56</sup>. Le genre littéraire du voyage se renouvelle profondément : on s'ouvre à des réalités et des traditions plus humbles que ce qui retenait l'attention des érudits de la Renaissance. L'album adressé spécialement au touriste apparaît.

Les impressions de voyage qui prolifèrent sont des documents incertains qui posent plus de problèmes qu'ils n'en résolvent. Quelle fut l'influence de ces guides sur les touristes ? Comment la mesurer ? Peut-on percevoir l'héritage des grands écrivains envers ces modestes publications qui se recopiaient entre elles<sup>57</sup> ? Quel est leur rôle dans la fabrication du « contenu culturel » recherché par le touriste ?

### **Création des lieux de voyage par la littérature et la peinture**

Les lieux n'existent pas par eux mêmes, ce sont des créations de l'esprit qui naissent dans un contexte précis. C'est par le voyage qu'on redécouvre des lieux, et par conséquent, qu'on est amené à les valoriser : les lieux n'existent pas par eux-mêmes mais sont des images créées par l'esprit, subjectives comme le regard qui les observe<sup>58</sup>.

L'engouement pour les voyages et la démocratisation de cette pratique à partir du XVIII<sup>ème</sup> siècle permettent la redécouverte de nombreux lieux, telle la montagne. Les peintres se consacrent alors aux vues de paysages qu'ils réunissent dans des albums

---

<sup>55</sup> ENZENBERGER H. M., *Europe, Europe!*, Paris : Gallimard, 1988. p. 92.

<sup>56</sup> Livret d'aide à la visite de l'exposition *Voyages, voyages... Collection Payot et paysages de montagne*. Exposition du 18 juin au 30 septembre 2005. Annecy : Ville d'Annecy-le-Vieux/Conseil Général de la Haute-Savoie, 2005.

<sup>57</sup> BOYER, M., *Histoire de l'invention du tourisme. XVI<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles*. La Tour d'Aigues : L'Aube, 2000.

<sup>58</sup> BOYER, M., *Histoire de l'invention du tourisme. XVI<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles*. La Tour d'Aigues : L'Aube, 2000, pp. 63-67.



accompagnés de souvenirs historiques et littéraires<sup>59</sup>. Ces albums font la promotion de sites où se mêlent pittoresque et émotion, et attirent de nombreux touristes qui à leur tour en feront l'éloge dans les salons de Paris ou d'ailleurs. Ces paysages deviennent emblématiques par simple effet de mode.

Les récits de voyages des guides touristiques s'appuient sur des épisodes littéraires liés au paysage, comme pour légitimer leur vision de ce dernier. Ces paysages nouveaux amènent des sensations nouvelles : aux voix de la nature se mêlent celles du paysage intérieur<sup>60</sup>.

Les précurseurs du genre, premiers à prendre inspiration du paysage, furent des poètes suisses tels Stanyan, Scheuzer, Salomojn Gessner, et Albrecht von Haller avec le célèbre poème *Die Alpen* (1729). Mais leurs œuvres ne furent à l'époque pas traduites en français<sup>61</sup>.

En France, Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) est l'un de premiers auteurs à faire connaître la campagne et la nature, à travers entre autres, la *Nouvelle Héloïse* : le cadre alpestre de l'action et les longues descriptions du lac Léman ont largement marqué les esprits. Il transparait une vision de la nature qui refuse la facticité, un désir de la nature pour elle-même.

Les guides recommandent la visite de nombreux sites rousseauistes vers 1800, en quelque sorte à la manière de pèlerinages. L'œuvre de Rousseau a modifié les sensibilités et les façons de voyager, elle domine même la vision du voyage de la seconde moitié du XVIIIème siècle. Les conseils qu'il fournit aux jeunes dans le tome V d'*Emile* constituent une sorte de pédagogie visant à former la jeunesse en l'initiant aux voyages dans les montagnes alpines.

Quant à Flaubert, issu de la génération suivante (1821-1880) c'est plutôt avec ironie qu'il évoque les stéréotypes du romantisme dont se nourrit l'imagination d'Emma Bovary, mais cela atteste néanmoins de leur popularité<sup>62</sup>.

---

<sup>59</sup> RABUT, E., VELLOZZI, M-C. (dir.), *Lacs et cascades de montagne*, Annecy : Conseil Général de la Haute-Savoie, 1987 (exposition 1<sup>er</sup> juillet-31 décembre 1987), p. 17.

<sup>60</sup> RABUT, E., VELLOZZI, M-C. (dir.), *Op. Cit.*, p. 23.

<sup>61</sup> *Le sentiment de la montagne*. Musée de Grenoble 1<sup>er</sup> mars-1<sup>er</sup> juin 1998 ; Turin, Palazzo Bricherasio 1<sup>er</sup> juillet-15 octobre 1998. Paris : Coédition Musée de Grenoble, Réunion des musées nationaux, Glénat, 1998.

<sup>62</sup> MONNIER-RABALL, J., *Op. Cit.* p. 73

Une des spécificités de l'artiste est sa capacité à faire accepter, à court ou moyen terme, des choses à la « conscience esthétique commune » (terme de F. Haskell) au niveau de l'imaginaire collectif. La production artistique apparaît à ce titre comme un facteur de la mutation du goût.

Par exemple, les *vedute* de Canaletto, de Venise ou de Londres, ont imposé leurs stéréotypes (cadrage, éclairage, composition, etc.), devenus éléments indispensables de la représentation de ce genre de paysage, dont on sent encore la présence aujourd'hui dans les « souvenirs » pour touristes. Dans le même temps, ces représentations rappelaient à l'époque aux aristocrates les lieux bien connus sur l'itinéraire du « Grand Tour ». Ce devoir institutionnalisé du voyage pour la jeunesse des plus hautes classes sociales à lui aussi contribué à la création de ces lieux ayant pris peu à peu un sens symbolique<sup>63</sup>.

Le regard des voyageurs et des consommateurs d'art sur le paysage subit une évolution à partir de 1840 environ, d'autant plus que le goût personnel prime désormais sur les canons académiques, notamment dans le domaine du marché de l'art : la demande de paysages explose<sup>64</sup>. Le tableau évoque les récits littéraires, le récit évoque à son tour le tableau, et matérialise des images réelles ou imaginaires commune au plus grand nombre.

Ces réflexions nous amènent à une question cruciale qui occupe l'arrière-plan de notre exposition : quelle place pour l'art dans la constitution de notre vision actuelle du paysage ? Sans doute l'art a-t-il en effet très largement conditionné la constitution de notre vision actuelle du paysage, ainsi que les récits de voyage ont influencé l'approche des paysages et leur représentation.

#### **Perception actuelle du paysage : inconscient collectif et clichés s'opposent à de nouvelles mutations**

Le romantisme ne représente pas seulement un moment de la création littéraire, picturale et musicale, il a modelé pour longtemps notre personnalité profonde en exaltant cette profondeur même de l'être. Notre sensibilité a intégré sa manière de voir et de penser,

---

<sup>63</sup> BERTRAND, G., « La peinture comme lieu de mémoire. De son rôle dans la constitution de l'image littéraire de Venise », pp. 105-117, in GRANGE, D.J., POULOT, D. (dir.), *L'esprit des lieux. Le patrimoine de la cité*. Coll. La pierre et l'écrit. Grenoble : PUG, 1997.

<sup>64</sup> KANCEFF, E., « Les lieux des voyageurs entre le XVIe et le XVIIIe siècle. », pp. 63-69, in GRANGE, D.J., POULOT, D. (dir.), *L'esprit des lieux. Le patrimoine de la cité*. Coll. La pierre et l'écrit. Grenoble : PUG, 1997.

à tel point qu'aujourd'hui encore nous cherchons à vérifier, sur le terrain, la pertinence du spectacle alpin, tel que les peintres l'ont figuré.

L'empreinte du pittoresque, quant à elle, émanation du genre pictural, perdue aujourd'hui dans la carte postale, l'affiche touristique, voire le cinéma et la télévision, par delà les révolutions techniques des supports de l'illustration.<sup>65</sup>

Aujourd'hui, les liens qui reliaient l'individu à son environnement se sont distendus. La nature n'est plus vécue dans son fonctionnement, elle est entrée dans la société de consommation, il faut donc l'organiser comme un produit attractif. Les aménagements destinés au tourisme de masse en sont les exemples les plus probants.

---

<sup>65</sup> MONNIER-RABALL, J., *Op. Cit.*, pp. 74-75.

## **Chapitre 4 – Spécificité par rapport aux autres expositions organisées dans le cadre du 150<sup>e</sup> anniversaire du rattachement.**

### *Expositions historiques*

Parmi les expositions présentées cette année dans les départements Savoie et Haute-Savoie, une grande part s'oriente vers un discours historique, avec la volonté d'explicitier les événements de 1860 et leur contexte. D'autres, comme les deux expositions présentées cet été à l'abbaye d'Aulps, prendront 1860 comme point de départ pour traiter des thèmes transversaux.

#### **Musée Savoisien (Chambéry) : 1860 et ses commémorations (12 mars-30 septembre 2010).**

Cette exposition présente de documents d'époque originaux (presse, photographies, peintures, sculptures, archives historiques) afin de proposer un regard historique sur les événements de 1860, et de poser la question de la manière dont la Savoie s'est conçue et se conçoit encore aujourd'hui dans le processus de sa réunion à la France.

Après un retour sur les événements ayant marqué l'année 1860, l'exposition analyse, dans la perspective de la construction des Etats-nation au XIX<sup>ème</sup> siècle, les commémorations de 1860 comme autant de reflets identitaires. Elle évoque également les commémorations de 1892, 1910, 1960 et 2010, en s'interrogeant sur les différents objectifs et effets des commémorations selon le contexte économique et social du moment.

Cette exposition a été conçue et réalisée grâce au travail de concert de plusieurs institutions chambériennes : les Archives municipales, les bibliothèques et les musées municipaux.

Trois autres expositions ont pu être réalisées :

#### **Médiathèque Jean-Jacques Rousseau, Carré Curial (Chambéry) : *Le ramoneur, la marmotte et la montagne. Entre clichés et réalité, naissance de la Savoie française.* (12 mars-4septembre 2010).**

L'exposition s'attache à montrer l'histoire singulière de la Savoie et la façon dont ce département, dernier à rejoindre la France, s'est intégrée au sein de sa nouvelle patrie, tant au niveau de la mise en place des institutions que du sentiment des savoyards vis-à-vis de la France et des français envers la Savoie. Le visiteur est invité à situer Chambéry et la

Savoie dans une perspective européenne en montrant leurs liens historiques avec la Suisse et l'Italie.

**Maison Jean-Jacques Rousseau (Les Charmettes) : *La guerre des statues* (15 mai-31 décembre 2010).**

La statue de Rousseau sculptée aux Charmettes par Mars-Valett, inaugurée en 1910 à Chambéry dans le Clos Savoiroux et bien connue des chambériens, a été l'un des temps forts de la célébration de l'anniversaire de la réunion de la Savoie à la France, mais aussi l'objet de polémiques.

L'exposition retracera la manifestation de 1910, fera revivre la forte personnalité de Mars-Valett, et proposera un portrait en parallèle de Rousseau et de Joseph de Maistre (qui possède lui aussi sa statue, au pied du château de Chambéry), deux écrivains opposés et deux statues.

**Chapelle Vaugelas : *1910-2010 : Chambéry festive* (16-30 septembre 2010)**

Les Archives municipales font revivre, le temps d'une exposition, les festivités organisées lors des cinquantième (1910) et centenaire (1960) du rattachement de la Savoie à la France.

**Palais de l'Île (Annecy) : *Espérons que... Speriamo che* (22 janvier-11 mars 2010)**

Depuis 150 ans, par vagues successives, les Italiens ont traversé les Alpes, à pied ou en train, régulièrement ou clandestinement pour venir travailler en Savoie en exerçant des métiers très variés. Par les récits, les images, les objets familiers, les Italiens de Savoie nous disent comment ils ont vécu leur départ, leur lien avec le pays natal, leur vie sur cette nouvelle terre, la Savoie qui parfois les attend et les accueille, parfois les contrôle et les réprime.

C'est en effet l'occasion de montrer la spécificité de la Savoie en tant que territoire de l'arc alpin, et ses relations étroites et établies de longue date avec les territoires voisins. L'itinérance de l'exposition en 2010 accompagne les commémorations des 150<sup>e</sup> anniversaires du rattachement de la Savoie à la France, et en 2011 elle accompagnera celui et de l'unité italienne.

**Musée du Chablais (Thonon) : 1860 : chronique d'une année décisive (15 mai – 7 novembre 2010).**

Cette exposition propose au visiteur de revivre les événements de 1860 ainsi que leur causes et conséquences, à travers des objets historiques et des documents d'archive, issus des collections publique ou privées (par exemple : œuvre d'art commémoratives de la guerre d'Italie, portraits de souverains, gravures et images populaires, fusil d'un brigadier savoyard, etc.).



Fig. 15 - Objets et documents historiques relatifs au plébiscite de 1860 :  
Bulletin de vote « Oui et zone », registre et urne d'époque.

L'exposition replace le contexte international de l'époque, notamment les guerres d'Italie, décisives dans le destin de la Savoie. Dans un second temps, elle s'intéresse à la situation locale, à travers l'organisation et les résultats du plébiscite et le voyage impérial. Au fil de l'exposition, le personnage du colporteur rapportera des anecdotes sur l'histoire du Chablais et la vie dans les années 1860.

**Abbaye d'Aulps : deux expositions pour l'été.**

L'exposition prévue pour le mois de juillet s'intitule *Se déplacer et communiquer entre Rhône, Alpes, Léman et Bauges de 1810 à 2010 (juillet 2010)*. Des pièces historiques rares provenant des collections de l'Académie Chabaisienne retraceront le désenclavement des deux départements. Et montreront comment l'évolution progressive des dessertes et la qualité des infrastructures participent au dynamisme économique.

L'exposition évoque également les rapports complexes entre route et chemin de fer, qui sont encore aujourd'hui au cœur des grandes politiques d'aménagement du territoire.

Le second volet, *Visiter et découvrir entre Rhône, Alpes, Léman et Bauges de 1810 à 2010*, se tiendra durant les mois de juillet et août à l'abbaye d'Aulps. A l'aide de pièces

issues de la même collection, l'exposition revient sur la révolution touristique en Savoie et Haute-Savoie. Tandis qu'entre 1860 et 1910 le thermalisme connaît un essor inédit, l'évolution des transports et de la médecine transforment la Savoie du nord en une destination très prisée. Dans les années 50-60 se développent les remontées mécaniques et le tourisme social. L'exposition rappelle enfin qu'aujourd'hui, l'offre se diversifie, toujours plus incluse dans une perspective de respect de l'environnement.

***Expositions « artistiques », à partir de l'ouvrage historique Nice et Savoie (1860).***

**Un ouvrage : *Nice et Savoie, un regard contemporain***

L'ouvrage *Nice et Savoie, un regard contemporain*, coédité par l'Assemblée des Pays de Savoie, la Fondation Facim et la maison d'édition Actes Sud, est publié spécialement à l'occasion du 150<sup>ème</sup> anniversaire du rattachement de la Savoie à la France, en mai 2010.

Il contient quelques 90 photographies de François Deladerrière et les reproductions de l'intégralité des planches illustrant l'ouvrage original *Nice et Savoie* de Joseph Dessaix.



Fig. 16 - Couverture de l'ouvrage *Nice et Savoie, un regard Contemporain*.

Cette publication, qui a pour ambition de nourrir l'intérêt du public au-delà de la commémoration, propose un regard actuel sur ces lieux représentés vers 1860, et une relecture de ces paysages grâce à des textes qui apporteront des points de vue littéraires et historiques. La rédaction de ces textes ont été confiés à plusieurs personnalités : Maryline Desbiolles, écrivaine originaire de Savoie vivant dans les Alpes Maritimes; Hervé Gaymard, écrivain et homme politique, actuellement député de la deuxième circonscription de Savoie et président du Conseil Général de la Savoie; Bruno Berthier, historien spécialiste de la Savoie.

L'ouvrage souhaite donner à voir, de manière objective, les territoires des Pays de Savoie et des Alpes Maritimes depuis le Rattachement et propose plusieurs niveaux de lecture des paysages grâce au regard de créateurs d'aujourd'hui.

### **Deux expositions**

L'exposition s'appuyant sur l'ouvrage a été réalisée par la fondation Facim et le Conseil Général de Savoie. Elle est présentée du 19 juin au 19 septembre 2010 à la Grange Batelière, sur le site de l'abbaye d'Hautecombe, située à Saint-Pierre de Curtille (Savoie)<sup>66</sup>.

La grange batelière, classée aux Monuments Historiques dès 1875, est un ancien grenier datant du XIII<sup>ème</sup> siècle. Sa partie basse servait de hangar à barques et communiquait par un chenal avec le lac de Bourget. Depuis 2007, année où la grange a fait l'objet d'un plan de valorisation du patrimoine, c'est un lieu d'animation et d'expositions culturelles.

Une trentaine de photographies de François Deladerrière sont présentées en très grands formats (100 x 125 cm) et en couleur, afin de mettre en valeur ces paysages couchés sur le papier avec une extrême précision. Les vues sélectionnées représentent pour la plupart les paysages du département Savoie, et, pour quelques une d'entre elles, de la Haute-Savoie et des Alpes Maritimes.

Dans ce lieu chargé d'histoire, la grange de l'abbaye cistercienne, la scénographie prend le parti de la sobriété et du minimalisme. L'accrochage, très discret, s'adapte au lieu tout en exploitant les éléments d'architecture présents : les lourdes poutres de la charpente servent à la suspension des cadres par des fils et à la fixation des spots. Les matériaux bruts sont mis en valeur, la scénographie joue sur l'harmonie entre le mode d'accrochage et

---

<sup>66</sup> Inauguration de l'exposition à la Grange Batelière en vidéo : [En ligne] <http://www.150ans-paysdesavoie.fr/fr/rendez-vous/juil-aout-sep/exposition-nice-savoie-regard-contemporain.15.html>



l'architecture cistercienne, sobre, voire austère. Le contraste avec les photographies contemporaines, leurs couleurs, leur taille conséquente, n'en est que plus frappant et invite le spectateur à une déambulation entre les colonnes. En effet, sur les « pupitres » placés sous chaque photographie, figure les reproductions des planches de l'ouvrage original permettant une confrontation.

Cette exposition, visuellement sobre et épurée, oriente d'avantage son propos sur les photographies contemporaines et le travail plastique et artistique de François Deladerrière. Les gravures, reproduites en petit format, apparaissent comme des « compléments d'information » aux œuvres exposées.



Fig. 17 - Exposition *Nice et Savoie, un regard contemporain* :  
une scénographie minimaliste, axée sur les photos de François Deladerrière présentées en grands formats.

© Facim

Pour l'exposition présentée à la Châtaignière, il a été souhaité, en revanche, que les photographies et les gravures soient mises au même niveau : les œuvres exposées et se « lisent » systématiquement par couple, indissociable pour la compréhension d'un propos insistant sur les mutations ou l'absence de mutation de ce qui est représenté. Le sens de lecture place en premier la lithographie, puis la photographie, que les deux œuvres soient présentées côte à côte (avec la lithographie à gauche) ou l'une en dessous de l'autre (avec la lithographie en haut)<sup>67</sup>.

La plupart du temps, les lithographies exposées sont des originales. Ce qui rend la démarche beaucoup plus « patrimoniale » et concentrée sur l'histoire, sur les œuvres d'art en tant que témoignages historiques, porteurs d'une valeur documentaire unique. Preuve qu'à partir des mêmes œuvres, la disposition et la mise en espace peuvent véhiculer des messages différents. Ces deux approches scénographiques différentes en font la preuve.

Quelques-lithographies ont été reproduites à un format plus grand, afin de pouvoir profiter des détails minuscules qui s'y trouvent, et de comparer plus facilement les deux œuvres.

La qualité principale recherchée est la clarté, afin d'éveiller l'intérêt d'un public qui se sent toujours plus étranger aux manifestations culturelles et à l'art en général. Ces paysages, côtoyés tous les jours pour certains, ont quelque chose de familier et d'accessible, contrairement à certaines expositions qui présentent un art qui peut sembler trop élitiste au grand public

---

<sup>67</sup> Voir annexe encadrement

## **Partie 2**

-

### **L'élaboration de l'exposition**

## **Chapitre 5 – Les collections départementales en Haute-Savoie**

### ***Le service des collections départementales de la Haute-Savoie***

Le Service des collections départementales assure la gestion et la mise en valeur des collections départementales de Haute-Savoie. Le service fait partie de la Direction des Affaires Culturelles et du Patrimoine Historique, avec le Service de l'archéologie, le Service Mémoire et Citoyenneté et l'Office départemental d'animation culturelle (ODAC).

Huit personnes sont affectées au Service des collections départementales et travaillent à la valorisation du patrimoine, pour différents sites (Château de Clermont-en-Genevois, musée de Fessy, Bibliothèque du Grand Séminaire et Châtaignière.).

Chaque titulaire est affecté à une ou plusieurs missions, coordonnées par la responsable de service, qui fait le lien avec le président de la Direction des Affaires Culturelles.

Pour l'exposition annuelle à la Châtaignière, seulement trois personnes du service y sont affectées : Corinne Chorier (coordination, propos, gestion), Brigitte Pelissier (régie, administratif, suivi des prestataires, transport des œuvres, gestion du personnel et du lieu d'exposition) et Valérie-Grosset-Janin (travail administratif). Au vu du faible nombre de postes affectés directement à l'élaboration de l'exposition annuelle, outre le personnel saisonnier recruté chaque année, (média-teurs, relations publiques, surveillants, agents d'accueil), le service fait systématiquement appel à des stagiaires issus de la filière culturelle. Le travail qui leur est proposé est toujours très concret et enrichissant, l'étudiant assumant le même rôle qu'une personne en poste : on attend de lui autonomie et esprit d'initiative, ce qui le met immédiatement dans un contexte d'équipe où son travail sera, s'il atteint la qualité attendue, exploité comme le serait celui d'un professionnel.

### ***Composition des collections***

À l'origine de la constitution des collections propriété du Conseil Général de la Haute-Savoie, il n'y a pas, comme c'est fréquent pour bon nombre des collections françaises, la récupération de saisies révolutionnaires. L'origine n'est pas non plus la

cession d'une collection du XIXème siècle, mais l'unique volonté du Conseil Général de constituer un fonds patrimonial témoignant des particularités sociales, historiques et culturelles du territoire de la Haute-Savoie<sup>68</sup>.

### Collection Chastel

Unique collection de peintures anciennes détenues par le Conseil Général, la collection Chastel fut acquise auprès des descendants du baron du même nom en 1979, figure importante de l'histoire régionale en qualité de général d'empire.



Fig. 18 - Willem Claesz-Heda (1559-1690) *Nature morte aux pièces d'orfèvrerie*

Huile sur bois – 51 x 69 cm

Collection Chastel, Conseil Général de la Haute-Savoie.

Cette collection donne un exemple représentatif des collections constituées par les amateurs d'art au XIXème siècle. Des toiles des trois écoles traditionnelles (française, italienne et nordique) s'y trouvent réunies<sup>69</sup>.

On ignore la composition exacte de la collection Chastel à l'origine, mais on estime que cette dernière avait pu rassembler jusqu'à quatre cents œuvres d'art. Les collections du département de la Haute-Savoie en regroupent aujourd'hui plus de soixante-dix tableaux.

---

<sup>68</sup> CHORIER, C., « Les collection patrimoniales du Conseil Général de la Haute-Savoie », in *La rubrique du patrimoine*, juillet 2004, Édition de la Conservation départementale du Patrimoine de Savoie, p.3.

<sup>69</sup> CHORIER, C., *Op. Cit.*, p. 5.

### Collection Jonchère

Cet ensemble de sculptures a été offert en donation au Conseil Général de la Haute-Savoie en 1982 par Lucienne Jonchère-Debiol, épouse du sculpteur Évariste Jonchère (1892-1956). Ce dernier avait obtenu le grand Prix de Rome en 1925.



Fig. 19 - Evariste Jonchère – *Pasiphaé et le taureau*

Plâtre, 1929

Collection Jonchère, Conseil Général de la Haute-Savoie.

La collection se compose de bronzes, marbres, quelques céramiques et une soixantaine de plâtres. Ces derniers, autrefois considérés comme des travaux préparatoires, éveillent aujourd'hui l'intérêt des conservateurs et des historiens d'art car ils témoignent du cheminement de l'artiste dans son processus de création<sup>70</sup>.

### Château de Clermont : ameublement

Le Conseil Général a également acquis des meubles anciens afin d'occuper l'espace offert par les volumes du château, et du même coup, de permettre d'apprécier l'évolution des éléments de décor du mobilier, de la fin du XV<sup>e</sup> siècle à la Renaissance<sup>71</sup>.

L'étude de ces meubles, particulièrement délicats à dater du fait qu'ils sont souvent composites (des parties anciennes sont remontées sur une structure plus tardive), a été confiée en 2009 à Aurélie Bonaldo, étudiante en Master d'Histoire de l'Art à l'Université Pierre-Mendès-France, sous la direction de Marianne Clerc, maître de conférences.

<sup>70</sup> CHORIER, C., « La collection Évariste Jonchère » in *La rubrique des patrimoines de Savoie* n° 10, déc. 2002. Édition de la Conservation départementale du Patrimoine de Savoie, p 5.

<sup>71</sup> CHORIER, C., *Op. Cit.*, p. 7.

### **La Bibliothèque du Grand Séminaire**

Le Conservatoire d'art et d'Histoire d'Annecy est une ancienne maison de formation religieuse à l'intention du futur clergé séculier du diocèse d'Annecy. Cet édifice, construit au XVII<sup>ème</sup> siècle par monseigneur Jean d'Arenthon d'Alex, évêque de Genève, abrite toujours la grande bibliothèque. La collection, constituée dès le XVII<sup>ème</sup> siècle, contient



Fig. 20 - Salle de lecture de la bibliothèque du Grand Séminaire  
au Conservatoire d'Art et d'Histoire, Annecy.

un grand ensemble documentaire typique de ce genre d'établissement, répondant aux exigences d'un enseignement théologiques, avec une approche des domaines profanes. En effet, le fonds d'ouvrages encyclopédiques est particulièrement riche.

### **Yves Mairot : œuvres et artistes locaux**

Le premier volet de la politique d'acquisition actuelle du Conseil Général tend à sauvegarder et à protéger les œuvres réalisées par des artistes locaux et marquant le département par leur travail. Il s'agit par ailleurs, depuis 2009, de valoriser l'activité d'artistes contemporains, originaires ou non de la région.

En 2001, la donation d'Yves Mairot se compose de plus de 150 pièces réalisées entre 1960 et 1998, permettant ainsi d'avoir une vision d'ensemble sur son œuvre. Une seconde donation est venue compléter ce fonds en 2006, composée de 33 tableaux plus récents, exécutés entre 1998 et 2005.



**Musée Paysan de Fessy en Chablais : patrimoine ethnographique.**

Créé et animé par l'artiste et collectionneur Bernard Lacroix, le Musée fut acquis par le département en 2002<sup>72</sup>. Cette collection, riche de plus de 17 000 objets, fait partie des plus importantes consacrées au monde paysan, apportant de nombreux témoignages de la vie quotidienne et artisanale des habitants de l'arc alpin<sup>73</sup>.

Suite à cet achat, le Service des collections départementales a lancé plusieurs campagnes d'inventaire afin de répertorier chaque objet<sup>74</sup>.



Fig. 21 - La collection Lacroix au musée de Fessy en Chablais.

Depuis, plusieurs collections du même type ont été achetées (la collection Hermann en 2003 et la collection Jacquier en 2009-2010, venant compléter le volet « musique traditionnelle »). Cette activité est soutenue par un projet européen, qui permet de fournir un budget conséquent pour l'inventaire, la restauration des collections et la restructuration du Musée de Fessy.

<sup>72</sup> CHORIER, C., *Op. Cit.* p. 7.

<sup>73</sup> CHORIER, C « Les collections du musée de Fessy (Chablais) », *Rubriques des Patrimoines de Savoie*, n°11, déc. 2002. Édition de la Conservation départementale du Patrimoine de Savoie.

<sup>74</sup> [En ligne] Présentation de la collection Lacroix : [http://www.culture74.fr/index.php?option=com\\_content&task=view&id=428&Itemid=215](http://www.culture74.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=428&Itemid=215)



### ***La collection Payot***

Il s'agit de la première collection acquise par le Conseil Général, en 1977. Elle se compose de livres, d'estampes, d'affiches et de manuscrits sur le thème de la montagne, rassemblés par Paul Payot dès son plus jeune âge.

#### **Origines de la collection**

Paul Payot naît en 1912 à Chamonix dans une famille aisée. Son père meurt sur le front de la Marne le 2 septembre 1918. Malgré cette disparition, le jeune pupille de la Nation connaît une enfance privilégiée, entouré et choyé par sa mère et ses tantes.

Sa vocation de collectionneur est précoce et sa passion pour la montagne avide. Ses moyens financiers conséquents vont lui permettre, tout au long de son existence, d'acquérir d'immenses connaissances sur la montagne et plus particulièrement sur tout ce qu'elle a pu inspirer aux artistes et aux écrivains. Il recueille dans le monde entier aussi bien des photographies que des objets, des papiers de famille, des livrets de guides, des souvenirs et des témoignages et, bien entendu, des livres, des tableaux, des estampes qui constituent l'essentiel de sa collection.

Paul Payot est aussi un homme public : il fut maire de Chamonix de 1953 à 1960 et de nouveau de 1967 à 1969, puis conseiller général, élu en 1964 à la place de Philippe-Edmond Désailoud, le temps d'un mandat.

Après s'être, dans un premier temps, limité au massif du Mont-Blanc, Paul Payot a rapidement élargi ses recherches à la Savoie mais aussi aux Pyrénées, à la Suisse et à l'Italie. Enfin, son intérêt franchit les frontières de l'Europe vers les grandes chaînes montagneuses lointaines comme l'Himalaya. Cette curiosité sans limites se reflète dans la collection, avec des œuvres récoltées dans le monde entier. Cet amateur de littérature de montagne a par ailleurs lui-même publié plusieurs ouvrages, dont le plus connu est *Le royaume du Mont-Blanc*<sup>75</sup>.

#### **Achat de la collection : entrée dans le domaine public**

En 1975, l'achat de la collection en viager est mené à bien par Bernard Pellarin, président du Conseil Général. Paul Payot disparaît deux ans plus tard, le 6 août 1977. La collection est alors installée à Annecy, au Conservatoire d'Art et d'Histoire. 15 000 ouvrages, des séries complètes de recueils et de revues, 2 500 estampes, gravures, tableaux,

---

<sup>75</sup> PAYOT, P., *Au royaume du Mont-Blanc*. Chambéry : La fontaine de Siloë1, 1950 (rééd. 1996).

affiches, manuscrits et documents originaux composent l'essentiel de ce fonds inestimable, que le Conseil Général s'emploie à répertorier et à mettre en valeur par différents biais comme l'exposition ou l'édition de catalogues.

### **Valorisation**

Depuis 1988, la collection Payot a fait l'objet de nombreuses expositions et de catalogues édités par le Conservatoire d'Art et d'Histoire (le lieu de conservation actuel de la collection), généralement sous la direction scientifique des Archives Départementales de Haute-Savoie.

### ***Contenu de la collection Payot***

#### **Livres, revues et carnets**

Paul Payot a réuni au cœur de sa collection de nombreux ouvrages littéraires ou des revues comme *L'Illustration*. C'est que l'homme était, en plus d'un amateur d'art, un érudit<sup>76</sup>.

En plus de ces ouvrages appréciés par les bibliophiles, Paul Payot s'intéressait aux carnets des explorateurs de la montagne et alpinistes précoces, ainsi qu'aux manuscrits des premiers guides, parmi lesquels le *Livre de Raison* de Jean-Michel Cachat dit Le Géant, publié en 2001 et intitulé *Les carnets de Cachat le Géant*.

---

<sup>76</sup> CHORIER, C., « Les collections patrimoniales du Conseil Général de la Haute-Savoie », in *La rubrique du patrimoine*, juillet 2004, p. 4. Édition de la Conservation départementale du Patrimoine de Savoie.



Fig. 22 - Jakob Weibel – *Jean-Michel Cachat dit « le Géant »*

© La Fontaine de Siloé, cliché Denis Rigault. Collection Paul Payot, Conseil Général de la Haute-Savoie.

## Estampes



La collection compte des œuvres historiques, témoignages de la conquête des Alpes depuis le XVIème siècle, notamment un burin dessiné et édité par Pierre Martel en 1744 à l'occasion d'une première expédition organisée par des anglais en 1741, ainsi que des estampes aquarellées documentant le voyage d'Horace-Bénédict de Saussure.

Fig. 23 - Marquardt Woher (1758-1830)

Voyage de Mr de Saussure à la cime du Mont Blanc au mois d'août 1787 – La montée – 1ère planche.

© La Fontaine de Siloé, cliché Denis Rigault, Collection Paul Payot, Conseil Général de la Haute-Savoie.

Les pièces s'étalant sur une longue période de temps, il transparait également à travers le corpus le changement du regard porté par l'homme sur les Alpes : à la fin du XVIIIème siècle, la peinture du paysage de montagne devient un genre à part entière, dégagé des visions exclusivement topographiques ou fantaisistes des premières représentations de ce sujet.

### ***Acquisitions***

Après l'achat du fonds Payot, toujours considéré comme le noyau dur des collections départementales, le Conseil Général débuta une politique d'acquisition très active. Sous l'impulsion, entre autres, du docteur Jacques Miguet, membre du Conseil Général, amateur d'art et de littérature, de nombreuses œuvres ou ensembles d'œuvres, estimées pertinentes sur le plan du département, entrèrent dans la collection.

#### **Dans les années 80**

À dater de cette époque, la réputation de la collection départementale de Haute-Savoie, reconnue comme fonds patrimonial, commence à attirer des donateurs et artistes de la région. Le fonds d'estampe et celui des affiches anciennes sur le monde de la montagne s'accroît considérablement, triplant le volume des œuvres réunies par Paul Payot. Le fonds d'affiches passe en effet de 145 pièces environ à l'origine, à plus de 500 actuellement. Cette multitude permet une vision représentative du développement du département au tournant du siècle.

#### **Dans les années 2000**

Le Conseil Général s'efforce d'enrichir continuellement ce fonds remarquable, par l'achat d'œuvres qui s'inscrivent dans sa continuité, ou de lots venant compléter ces collections sur les mêmes thématiques de la montagne.

En 2007, le Conseil Général a pu acquérir un lot de 20 dessins liés à l'ascension d'Henriette d'Angeville (1794-1871) au Mont-Blanc, lors d'une vente publique. Les dessins, issus d'un album de voyage de 1839 conçu par cette pionnière de l'alpinisme au féminin, sont des documents précieux pour l'histoire de l'alpinisme et du sport, ainsi que pour celle de l'émancipation des femmes.



Fig. 24 - J. Hébert, *Sur une arrête entre deux crevasses*.

Mine de plomb et lavis, 28, 4 x 38 cm.

L'année suivante, 32 dessins et aquarelles du peintre et graveur annécien André-Charles Coppier (1807-1948) ont été achetés. Ils proviennent d'un fonds dispersé à la suite d'une succession, et le Conseil Général a privilégié les vues de bords de lacs, en toute cohérence avec la collection déjà constituée.

Par ailleurs, le Conseil Général poursuit l'enrichissement de la collection Payot, avec des acquisitions ponctuelles de peintures et de gravures de montagne exécutées par des artistes locaux, par exemple deux toiles de Claude-Sébastien Hugard de la Tour (1818-1886), originaire de Cluses, qui s'inscrivent dans le courant du paysage romantique.

### ***Le fonds d'albums de voyage***

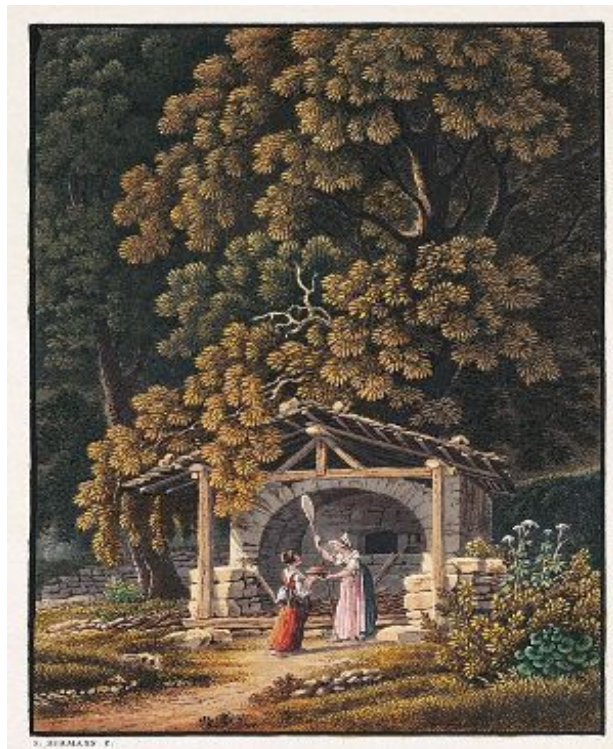
Si la plupart des albums de voyages illustrés de la collection Payot donnent à voir des images empreintes d'une atmosphère idyllique, d'une montagne apprivoisée (des représentations propres à la tradition du paysage néo-classique), il existe des visions plus romantiques, plus sombres, d'une nature indomptée et parfois hostile. Les deux styles de représentation cohabiteront longtemps dans l'art du paysage.

### **Les albums britanniques**

La peinture de paysage devient un genre en soi, le sujet principal de la composition, entre les années 1750 et 1860. Après un retour aux valeurs classiques, les tendances romantiques viennent concurrencer peu à peu l'archétype du paysage néo-classique franco-italien, hérité des œuvres du Lorrain et de Nicolas Poussin, des vues de Guardi et

Canaletto. Dans ce contexte, et plus particulièrement en ce qui concerne la peinture de paysage, les anglais vinrent jouer un rôle remarquable<sup>77</sup>.

L'apport de ces peintres britanniques est indéniable en ce qui concerne le rendu atmosphérique du ciel, et la transcription de la matérialité du paysage notamment à travers des textures subtilement déclinées (roche, arbres, glace...). La technique de l'aquarelle, plus développée en Angleterre qu'ailleurs, permet des effets d'atmosphère subtils et grandioses par sa légèreté. La rapidité d'exécution de cette technique donne aussi la possibilité aux artistes de donner une vision quasi instantanée<sup>78</sup>.



Mais il subsiste des représentations plus classique, avec une composition équilibrée, une vue frontale montrant des points de vue stéréotypés, meublés par des éléments de décor proches de la mise en scène.

---

<sup>77</sup> 200 ans de tourisme en pays de Savoie (1740-1940). Chablais Faucigny Genevois. Annecy : Conseil Général de la Haute-Savoie.

*Découverte et sentiment de la montagne 1740- 1840. Collection Payot – Annecy 1986. Annecy : Conseil Général de la Haute-Savoie, 1986.*

<sup>78</sup> CHORIER, C., « Collection Payot, les albums britanniques » in *La rubrique du patrimoine*, n°14, décembre 2004, Édition de la Conservation départementale du Patrimoine de Savoie, pp. 8-9.

Fig. 25 - Samuel Birman (1793-1847), *Four Savoyard*

Aquatinte en couleurs – 16 x 12,3 cm

Planche de l'album *Souvenirs de la vallée de Chamonix*

Exemple de composition classique avec un sujet d'intérêt ethnographique.

### **Albums de voyage**

La collection Payot, dont est issu l'ouvrage *Nice et Savoie*, compte une soixantaine d'albums de voyage. Les techniques de gravure et de « coloriage » utilisées entre 1740 et 1870 sont représentées dans toute leur diversité (gravures aquarellées ou à l'eau forte, lithographies, aquatintes, gouaches miniatures, etc.).

Le Département ne disposait pas, à l'origine, d'espace permettant d'exposer les collections départementales de façon permanente. Face à ce problème, le Département a choisi de développer dès 2006 un site de proximité, La Châtaignière, afin de pouvoir présenter ses collections au grand public.

## **Chapitre 6 – Un lieu dévolu à la mise en valeur des collections départementales : le Domaine de Rovorée – La Châtaignière, Domaine départemental d'art et d'histoire, Espace Naturel Sensible - YVOIRE**

Chaque année depuis 2007, durant la saison estivale, la Direction des Affaires Culturelles organise à la Châtaignière une grande exposition. Ces dernières développent des thèmes liés aux problématiques du territoire, à l'histoire et aux paysages de la Haute-Savoie.

Cette année, l'exposition s'interroge sur les paysages d'hier et d'aujourd'hui en Haute-Savoie, dans le cadre de 150<sup>ème</sup> anniversaire du rattachement de la Savoie à la France. Le thème de l'exposition 2010 s'inscrit en effet à la fois dans la continuité des premières éditions<sup>79</sup> et dans la complémentarité de celles-ci, tout en saisissant l'opportunité de l'évènement commémoratif.

### ***Présentation du Domaine départemental d'art et d'histoire***

Le domaine de Rovorée – La Châtaignière est une propriété publique de près de 24 hectares, située à 376m d'altitude, comprenant prairies et espaces boisés, bordés par un rivage lacustre d'environ un kilomètre. Au cœur de ce domaine classé Espace naturel sensible, diverses promenades sont proposées, jalonnées de panneaux thématiques, favorisant la contemplation et la compréhension du site.

Situé non loin du village médiéval d'Yvoire, classé plus beau village de France et surnommé « la perle du Léman », le Domaine Départemental attire chaque année de nombreux touristes français et étrangers.

---

<sup>79</sup> Voir annexe 8





Fig. 26 - Panneau d'accueil et plan du Domaine de Rovorée - DAEDR



Fig. 27 - Le parcours découverte qui mène à la Châtaignière.



Fig. 28 - Un des nombreux panneaux explicatifs sur ce parcours.



Fig. 29 - Signalétique dans le parc de la Châtaignière.

Il s'agit de l'un des plus grands sites naturels accessible au public sur la rive française du Léman. Le domaine appartient au Conseil Général de la Haute-Savoie et au Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres.

### **Le milieu végétal et la faune**

Le milieu végétal est très diversifié, associant cordons arborés, ronces, buissons, forêts, bosquets, prairies. Outre l'emblématique châtaignier, les essences principales sont le chêne, le charme, le tilleul, l'érable, le frêne, le merisier et des essences exotiques issues de la collection Turetini, du nom de la famille genevoise qui aménagea la propriété tout au long du XIXème siècle.

Le parc contient de nombreux châtaigniers plusieurs fois centenaires, donnant son nom à la demeure et créant un lien entre les populations médiévales qui ont façonné ces paysages et la société actuelle, qui peut les admirer dans ce site remarquablement préservé.

La faune est tout aussi diversifiée : en 1998, 55 espèces d'oiseaux ont été recensées, qu'ils soient sédentaires, hivernantes, qu'elles nichent sur place ou non. Des dizaines d'espèces d'insectes sont également présentes, et on peut observer la présence de plusieurs espèces de mammifères comme des écureuils, des blaireaux, des lièvres, des chevreuils et des sangliers.

### ***Un Espace naturel sensible***

L'Espace naturel sensible (E.N.S.) a été institué par la loi 76.1285 du 31 décembre 1976 puis précisé par le tribunal de Besançon comme espace *dont le caractère naturel est menacé et rendu vulnérable, actuellement ou potentiellement, soit en raison de la pression urbaine ou du développement des activités économiques ou de loisirs, soit en raison d'un intérêt particulier eu égard à la qualité du site ou aux caractéristiques des espèces végétales ou animales qui s'y trouvent*. Il s'agit donc d'une forme de mesure de protection.

#### **Législation**

La création des Espaces Naturels Sensibles s'appuie sur les articles L. 142-1 à L. 142-13 et R. 142-1 à R. 142-19 du code de l'urbanisme, et sur la circulaire du ministère de l'Aménagement du territoire, de l'équipement et des transports n° 95-62 du 28 juillet 1995.

Cette appellation remplace les « périmètres sensibles », institués par décret en 1959, qui consistait en la protection des espaces menacés par une urbanisation excessive (il fut crée à l'origine pour la protection du littoral de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur). Le décret instituait des zones de préemption au bénéfice des collectivités publiques, c'est-à-dire la capacité du département d'acquérir prioritairement un bien mis en vente.

La loi de 1997 sur l'Architecture met en place la taxe départementale des Espaces Naturels Sensibles qui permet de financer l'acquisition, l'aménagement et la gestion de ces espaces. Enfin, la loi du 18 juillet 1985, dans le contexte de la décentralisation, confie la politique des Espaces Naturels Sensibles aux assemblées départementales.

L'article L.142 du code de l'urbanisme précise qu'a fin de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et des champs naturels d'expansion des crues et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels selon les principes posés à l'article L. 110, le département est compétent pour élaborer et mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des espaces naturels sensibles, boisés ou non.

#### **Définition**

Ces espaces ont donc vocation à préserver la qualité de sites naturels, mais également d'être aménagés pour être ouverts au public, sauf exception justifiée par la fragilité du milieu naturel.

Les aménagements doivent toutefois être compatible avec la sauvegarde des sites, des paysages et des milieux naturels : en conséquence, seuls des équipements légers

d'accueil du public ou nécessaires à la gestion courante des terrains ou à leur mise en valeur à des fins culturelles ou scientifiques y sont tolérés, à l'exclusion de toute construction qui pourrait compromettre la préservation de ces terrains en tant qu'espaces naturels. Enfin, l'accueil du public peut être limité dans le temps et/ou dans l'espace, voire être exclu, en fonction des capacités d'accueil et de la sensibilité des milieux ou des risques encourus par les personnes.

À l'instar des réserves naturelles, des objectifs contradictoires peuvent se juxtaposer : on cherche à protéger un site tout en s'efforçant de le rendre accessible au grand public. Certains estiment qu'il est préférable de privilégier quelques sites "sacrifiés" au public le plus large, tout en restaurant le reste du patrimoine.

### **Acquisition d'un Espace naturel sensible**

Les acquisitions opérées par le département sont réalisées soit par voie amiable, soit par expropriation soit, enfin, par exercice du droit de préemption qu'il détient au titre de la législation relative aux espaces naturels sensibles<sup>80</sup>. Ce droit de préemption peut directement être exercé par le Département ou, par substitution, par le Conservatoire du littoral ou les communes. Il peut aussi, dans certaines conditions, être délégué à l'État, au Conservatoire du Littoral, à un parc national ou un parc naturel régional, à une collectivité territoriale ou à un établissement public foncier.

Le droit de préemption s'exerce normalement sur des terrains nus. Cependant, l'existence d'une construction ne fait pas obstacle à son exercice dès lors que le terrain concerné est de dimension suffisante pour justifier son ouverture au public et qu'il est, par sa localisation, nécessaire à la mise en œuvre de la politique des espaces naturels sensibles des départements. La construction acquise est alors conservée pour être affectée à un usage permettant la fréquentation du public et la connaissance des milieux naturels.

### **Acquisition du Domaine**

La propriété de la Rovorée à été acquise par le Conseil Général de la Haute-Savoie en 1973. Depuis, le Conseil Général a assuré la conservation du site en l'état, sans y apporter de modifications significatives.

Le Domaine de la Châtaignière, situé à l'ouest du Domaine de Rovorée, fut quant à lui acquis par le Conservatoire de l'Espace Littoral et des rivages Lacustres et d'autres

---

<sup>80</sup> [En ligne] <http://www.conservacion-nature.fr/article3.php?id=127>

partenaires, depuis 1997. L'achat a pu se concrétiser grâce aux appuis financiers du Conseil Général de la Haute-Savoie, du Conseil Régional Rhône-Alpes, du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) du Bas-Chablais et de la commune d'Yvoire.

Le Domaine Départemental de La Rovorée – La Châtaignière réunit ces deux propriétés en une seule entité : une convention a été signée en 2004 par le Conseil Général de la Haute-Savoie et le Conservatoire de l'Espace Littoral et des rivages Lacustres, afin de gérer ensemble ces deux propriétés et pour élaborer un projet de préservation et d'ouverture au public de l'ensemble du site.

### **Réhabilitation**

Dans le cadre de cette convention, le sentier pédestre entre Yvoire et Rovorée a été créé, le port a été aménagé et un lieu d'exposition culturelle a été mis en place à l'intérieur de la demeure de la Châtaignière. Plus globalement, le paysage lacustre et forestier, les richesses naturelles et historiques ont été mises en valeur par des paysagistes. En 2008, plusieurs fenêtres naturelles ont été découpées à travers la végétation pour rétablir les anciens points de vue.

Le programme de « réhabilitation » a été financé principalement par le Département de la Haute-Savoie, avec le concours du Conservatoire de l'Espace Littoral et des rivages Lacustres, de la commune d'Yvoire (bénéficiaire d'un partenariat d'EDF, dans le cadre du 700ème anniversaire du village d'Yvoire célébré en 2006), du SELEQ 74 (Syndicat d'Électricité, des Énergies et d'Équipements de la Haute-Savoie), de la Communauté de Commune du Bas-Chablais, du Syndicat des Eaux des Moises et de l'Union Européenne dans le cadre du programme Interreg-Alcotra.

Par la décision C (2007)5716 du 29 novembre 2007, la Commission Européenne a approuvé le programme de coopération transfrontalière entre la France et l'Italie nommé ALCOTRA pour la période 2007-2013. Le programme dispose d'une enveloppe financière d'environ 237,5 millions d'euros<sup>81</sup>.

Le programme couvre toute la frontière alpine entre les deux Pays. Il a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des populations et le développement durable des

---

<sup>81</sup>[En ligne]

[http://ec.europa.eu/regional\\_policy/country/prordn/details\\_new.cfm?gv\\_PAY=FR&gv\\_reg=606&gv\\_PGM=1263&gv\\_defL=7&LAN=9](http://ec.europa.eu/regional_policy/country/prordn/details_new.cfm?gv_PAY=FR&gv_reg=606&gv_PGM=1263&gv_defL=7&LAN=9)

systèmes économiques et territoriaux transfrontaliers à travers une coopération dans les domaines du social, de l'économie, de l'environnement et de la culture.

Alcotra 2007-2013 est le quatrième programme de coopération transfrontalier déployé le long de la frontière continentale entre Italie et France. Au cours des précédentes programmations (périodes 1991-1993, 1994-1999 et 2000-2006) 561 projets ont été financés.

Le programme Alcotra 2007 - 2013 se distingue des précédentes périodes de programmation, en introduisant deux nouvelles modalités de mise en œuvre : aux projets de coopération simples ont été ajoutés les projets stratégiques et les plans intégrés transfrontaliers dans l'objectif d'augmenter la qualité et l'intensité de la coopération.

Le Programme est financé par les fonds structurels, instruments de mise en œuvre de la politique régionale communautaire destinés à financer ces programmes pluriannuels de développement régional, établis entre la Commission Européenne, les États membres et les Régions.

### *La Châtaignière*



Fig. 30 - La Châtaignière dans son écrin de verdure.

### **Un lieu chargé d'histoire**

Au sein de cet espace, les éléments naturels tels les blocs erratiques disséminés, les châtaigniers et leurs souches, sont remarquables et suffisamment rares pour susciter l'intérêt des visiteurs en toute saison. L'ensemble, noyé dans une végétation luxuriante qui s'est développée à la fin du siècle dernier, génère une atmosphère propice à la contemplation.

Le passé du lieu est visible à travers quelques vestiges témoignant des époques et des pouvoirs qui s'y sont succédé, comme les quelques pans de l'ancien mur d'enceinte du château médiéval ou les fossés. Ils témoignent de l'importance de la forteresse qui était implantée en ce point particulièrement stratégique de la navigation sur le lac Léman.

Le Domaine de Rovorée tient son nom de l'ancienne place forte de Rovoréa, fief de la puissante famille de Faucigny. Cette place forte fut prise d'assaut en 1307 par le comte Amédée V de Savoie.

Cette propriété fut construite et aménagée à la fin du XIXème siècle et au début du XXème siècle par la famille Turrettini, en particulier François Turrettini. Il acquit à la fin du XIXème siècle, après de longues et coûteuses tractations auprès du baron d'Yvoire, la pointe de Rovéréaz où se trouvaient les ruines du château médiéval.

François Turrettini engageât des sommes considérables dans différents travaux : plantation d'arbres, construction d'énormes murs de soutènement le long des berges et mise en place d'enrochements au pied des rives de manière à les protéger.

### **Une demeure de villégiature**

La maison de la Châtaignière doit son nom aux nombreux châtaigniers présents dans le domaine, déjà renommé pour la culture de la châtaigne en 1333. Il s'agit d'une maison de maître bâtie en 1926 par l'architecte genevois Maurice Turrettini pour la famille Cozon, des soyeux lyonnais qui s'y installaient chaque été. L'ensemble constitue une agréable réinterprétation de l'architecture postmédiévale.





Vue sur le château d'Yvoire et le massif du Jura



Vue vers Lausanne depuis l'embarcadère



Vue sur la rive vaudoise

Fig. 31 – Diversité des panoramas visibles depuis la Châtaignière.

L'architecte a fait le choix de placer la terrasse non loin du rivage, à un endroit dominant le lac pour apercevoir en face la rive vaudoise, le massif du Jura, et, à l'ouest, le château d'Yvoire.

S'inspirant de l'architecture savoyarde et de certaines maisons nobles ou même de cures de villages des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles, cette maison se caractérise par l'équilibre de ses proportions donné par son volume presque cubique, ses quatre façades largement percées d'ouvertures et par sa haute toiture à quatre pans.





Fig. 32 - Architecture de la Châtaignière.

La sobriété règne dans cette architecture : tout détail sculpté ou gravé, susceptible de détourner le regard d'une vision d'ensemble, est exclu. La lumière est privilégiée, des caves aux combles tout est conçu pour que l'air, la lumière et le soleil pénètrent au plus profond de la maison.

### *L'adaptation en lieu d'exposition*

Propriété du Conservatoire du Littoral, la gestion de cette maison a été confiée exclusivement au Département de la Haute-Savoie. Ce dernier a décidé, par délibération (n° CP-2006-0266 du 20 février 2006) que la Châtaignière deviendrait un lieu culturel accueillant une grande exposition annuelle.

Après d'importants aménagements intérieurs effectués en 2007, portant sur les deux premiers niveaux, soit sur une surface de 350m<sup>2</sup>, la Châtaignière est devenu un lieu d'expositions temporaires présentées de juin à octobre, orienté vers les beaux-arts, l'histoire et l'archéologie.

Le lieu a fait l'objet d'un audit climatique<sup>82</sup> par un cabinet spécialisé qui a préconisé un certain nombre de mesures progressivement mises en œuvre par le Conseil Général.

---

<sup>82</sup> ARRESTAYS, M. J., GIRARD, P., TERNOIS, R., *La Châtaignière. Audit Climatique*. Rapport du 12 novembre 2007. Tome 2 : Étude.

La Châtaignière a ensuite bénéficié d'une visite de M. Serge Leroux de la Direction des Musées de France le 30 octobre 2008, qui a donné un avis favorable pour l'accueil d'œuvres prêtées provenant des musées de France<sup>83</sup>.

Les aménagements, destinés à rendre le bâtiment conforme aux besoins actuels d'un centre d'exposition (accueil du public et respect des normes actuelles de conservation et de sécurité des œuvres), ont été réalisés en préservant au mieux les caractéristiques architecturales et les décors de ce bâtiment, représentatif des années 1920. Ainsi ont été conservés les lambris, les plafonds de bois et les cheminées du rez-de-chaussée, quelques éléments de salles de bain au détour du premier étage, ainsi que les cheminées et leur trumeaux. A l'exception d'une seule cloison, les volumes et la disposition générale ont été préservés.

La maison de la Châtaignière se présente comme un bâtiment comportant trois niveaux, auxquels s'ajoutent un sous-sol et des combles. Le lieu dédié aux expositions possède une surface d'environ 250m<sup>2</sup>, déployée sur deux étages.

L'espace se compose de 8 salles d'exposition de surfaces différentes et aux proportions fixes<sup>84</sup>. La maison dispose d'un accès sur ses quatre faces (une porte d'entrée et trois portes-fenêtres à doubles battants).

Le procès verbal du 26 décembre 2006 entériné par la commission Consultative Départementale pour la Sécurité et l'Accessibilité, relatif au projet réaménagement des locaux en salles d'exposition, définit une capacité d'accueil de 67 personnes. Il classe le bâtiment en type Y, ce qui définit son activité muséale (lettre définie par l'article GN1 du règlement de sécurité incendie dans les ERP) et en catégorie 5, ce qui détermine la capacité d'accueil de l'établissement (chiffre désigné par l'article R123-19 du Code de la construction et de l'habitation). La catégorie 5 désigne un établissement accueillant un nombre de personnes inférieur au seuil dépendant du type d'établissement. Dans le cas présent, « l'effectif à prendre en compte pour le classement est le cumul de l'effectif théorique de chaque local accessible au public, calculé en fonction de son activité »<sup>85</sup> c'est-à-dire 67 personnes.

---

<sup>83</sup> Voir annexe 3

<sup>84</sup> Voir annexes 4 & 5

<sup>85</sup> Voir annexe 6, article 2 alinéa 2

Dans ce bâtiment, conçu pour être une habitation, la distribution des pièces suit classiquement une répartition rayonnante, autour d'un couloir et d'une cage d'escalier. À cette circulation s'ajoute une circulation en enfilade de pièce à pièce contre les murs externes<sup>86</sup>.

Conformer une demeure patrimoniale aux exigences actuelles d'un espace d'exposition n'est pas chose facile car celles-ci imposent aujourd'hui des normes très strictes en matière d'accueil, d'accrochage, d'éclairage et de sécurité.

En qualité d'ERP (établissement recevant du public), on a dû mettre en place un certain nombre de normes dans la demeure. Le terme d'ERP est défini à l'article R123 du Code de la construction et de l'habitation. Il désigne tout lieu public ou privé accueillant du public, autre que les employés. Ces établissements doivent être conçus de manière à limiter les risques d'incendie, par la présence de systèmes d'alerte, de favoriser l'évacuation des occupants tout en évitant la panique, permettre l'alerte des services de secours et faciliter leur intervention. De plus, l'établissement doit être accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.

Dans son éditorial intitulé « Monument et incendie », dans la *Revue d'art* 1995, et dans son ouvrage *Chroniques patrimoniales*<sup>87</sup>, Jean-Michel Leniaud stigmatisait les risques d'incendie auxquels sont confrontés le patrimoine. En mettant en évidence les lacunes actuelles, il formulait des propositions pour éviter des catastrophes éventuelles.

Depuis plusieurs années, la Direction des musées de France s'est doté d'un conseiller technique de sécurité-incendie. Affecté en priorité à l'équipement et à la surveillance des musées nationaux, il intervient aussi en tant que conseiller auprès des collectivités qui en font la demande, au profit des collections publiques qui en font la demande.

Selon la loi du 4 janvier 2002, la Direction des Musées de France assure le contrôle scientifique et technique de l'État, doublé d'une assistance technique permanente, sur l'ensemble des Musées de France. Elle est relayée par l'Inspection Générale des Musées et le Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France qui agissent en

---

<sup>86</sup> ARRESTAYS, M. J., GIRARD, P., TERNOIS, R., *La Châtaignière. Audit Climatique*. Rapport du 12 novembre 2007. Tome 2 : Étude, p. 40.

<sup>87</sup> LENIAUD, J.-M., éditorial « Monument et incendie », in *Revue d'art*, 1995 ; *Chroniques patrimoniales*, Paris : Norma, 2001.

collaboration. Dans les Directions Régionales des Affaires Culturelles, les conseillers pour les musées jouent un rôle d'intermédiaire entre l'État et les Musées de France en région<sup>88</sup>.

### **Équipements pour l'accueil et la sécurité**

La maison a été équipée d'un poste d'accueil, d'informations et de vestiaires. Elle comprend désormais neuf salles d'exposition, un atelier pédagogique et une petite réserve (clé unique). Au rez-de-chaussée, derrière le hall d'accueil se trouve un espace dédié aux ateliers pédagogiques, aux toilettes et un vestiaire. Au premier étage se trouvent un espace de stockage et d'autres toilettes.

En ce qui concerne la sécurité, un portail a été installé à l'entrée du site, et la maison est protégée par une porte automatique. Le lieu est muni d'une alarme anti-intrusion, et toutes les vitrines sont sécurisées. L'installation de panneaux muséographiques MDF devant la plupart des fenêtres pour des questions d'accrochage, renforce aussi la sécurité des œuvres, faisant obstacle aux effractions.



Fig. 33 - La banque d'accueil vue du haut de l'escalier central.

Au centre, la porte d'entrée automatisée.

La vidéo surveillance intérieure et extérieure du site s'opère à travers 26 caméras directement reliées à une société de télésurveillance. Tout usage de vidéosurveillance est

---

<sup>88</sup> *Vade-mecum de la conservation préventive*, Centre de Recherche et de Restauration des musées de France, version du 23 octobre 2006. [En ligne] <http://www.dmf.culture.gouv.fr/documents/vademecum-conservation2006.pdf>

accordé par la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) par autorisation préfectorale<sup>89</sup>.

Le système d'accrochage (marque TEMART) permet de sécuriser les accrochages muraux d'œuvres d'art de manière discrète et tient lieu d'antivol. Il se présente sous forme d'un piton coudé en acier zingué vissé dans le mur. Au sommet, un écrou borgne permet d'empêcher le démontage du système sans l'outil adéquat, un tournevis souple avec embouts spéciaux. L'écrou inférieur permet de régler le niveau des tableaux<sup>90</sup>.

Pour prévenir d'éventuels incendies, des alarmes ont été mises en place. La réserve est protégée à l'aide d'une porte coupe-feu blindée. Cinq extincteurs sont disposés dans le bâtiment. Un poteau d'incendie a été placé à moins de 150 mètres de l'établissement.

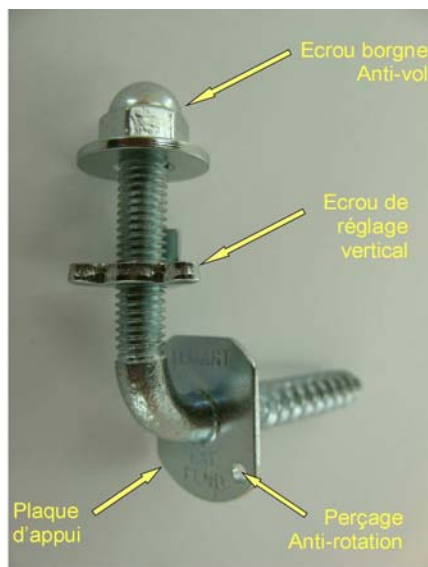


Fig. 34 - Détail du système d'accrochage TEMART  
Copyright © Chassitech 2008-0225

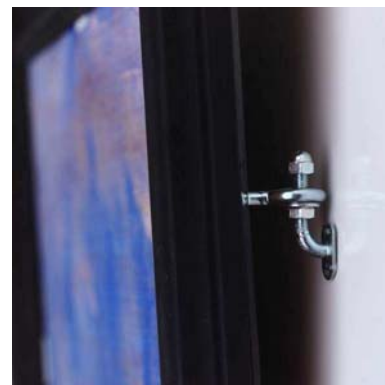


Fig. 35 - Tableau accroché avec le système de piton à œil TEMART

### Équipements de médiation

La Châtaignière dispose également de matériel de médiation dans l'atelier pédagogique comprenant une sono, des micros, deux écrans plasma muraux notamment pour la projection d'un diaporama à destination des publics empêchés ne pouvant accéder au premier étage de l'établissement. Chaque année, un budget est prévu pour l'acquisition

<sup>89</sup> [En ligne] <http://www.cnil.fr/dossiers/videosurveillance/>

<sup>90</sup> [En ligne] <http://www.accrochage-de-tableaux.com/noticestechique/pitons-temart-brochure.pdf>

de fournitures nécessaires aux différents ateliers pédagogiques mis en place. Cette année, il s'agit par exemple, pour l'atelier « initiez-vous à la lithographie », de feuilles de papier, de plaques synthétiques grainées en polyester, d'encre<sup>91</sup>.

### **Équipements de conservation<sup>92</sup>**

Le bâtiment de la Châtaignière comporte une surface vitrée importante. Auparavant, de nombreuses ouvertures, surtout au premier étage, n'étaient pas occultées, afin de préserver le côté vivant et habité de cet ancien lieu de villégiature.

Le verre est un mauvais isolant, il apporte peu de protection contre les variations climatiques et au contraire augmente le flux de chaleur en cas d'ensoleillement : le rayonnement solaire qui traverse le vitrage provoque un échauffement dû à l'effet de serre. Dans ce cas, une paroi vitrée, au contraire d'une paroi opaque qui l'amortit, amplifie l'onde en provenance de l'extérieur et les réémet sous forme d'énergie à l'intérieur.

La pénétration des rayons solaires peut également endommager les collections au-delà de leur incidence sur le climat interne : trois salles d'exposition sont exposées sud/sud-ouest, et une plein ouest. Comme l'a montré l'étude climatique de 2007, la salle D y est particulièrement sujette. Les expositions ayant lieu en été, l'angle d'inclinaison du soleil en cette saison frappe directement dans ces salles.

Afin de respecter les normes de conservation actuelles, le choix a été fait de placer des drops blancs devant la plupart des fenêtres et souvent les panneaux d'exposition sont également placés de façon à obstruer totalement ou partiellement la lumière naturelle. Par ailleurs, l'ensemble des vitrages a été recouvert de filtres anti-UV.

Dans les salles d'exposition, l'éclairage artificiel est globalement assuré au moyen de spots orientables à lampes halogènes équipées de réflecteurs dichroïques, c'est-à-dire des miroirs qui renvoient vers les objets uniquement la lumière visible et transmettent vers l'arrière une grande partie des rayonnements infrarouges et ultraviolets. Ils sont équipés d'un potentiomètre permettant d'ajuster la puissance lumineuse et la largeur de flux.

---

<sup>91</sup> Voir chapitre 10

<sup>92</sup> Voir annexe 7

Ces spots sont installés sur des structures de rails en saillie à 3 circuits d'allumage fixés au plafond. L'un des 3 circuits est réservé pour l'éclairage d'ambiance, les deux autres servant au branchement des spots de mise en valeur des œuvres<sup>93</sup>.



Fig. 36 - Accrochage des spots sur une structure métallique suspendue par des câbles.



Fig. 37 - Détail d'un spot pour la mise en valeur des œuvres, ou l'indication du parcours.

---

<sup>93</sup> ARRESTAYS, M. J., GIRARD, P., TERNOIS, R., *La Châtaignière. Audit Climatique*. Rapport du 12 novembre 2007. Tome 2 : Étude, pp. 60-62.

Au niveau du contrôle de l'environnement climatique, chaque pièce est équipée d'une sonde thermohygrométrique pour le contrôle et la gestion du climat, relié au PC, dont le résultat est lu quotidiennement. Les variations hygrométriques sont ainsi surveillées et des déshumidificateurs ont également été installés. Ils sont utilisés en cas de besoin, car la situation de la Châtaignière en bordure de lac en fait un lieu particulièrement humide, c'est pourquoi il faut être particulièrement vigilant à cet égard.

La localisation en bas d'une pente est le principal point faible de la Châtaignière, qui peut laisser craindre des glissements de terrain ou des inondations par ruissellement en cas de fortes précipitations, comme ce fut le cas dans la nuit du 20 au 21 juillet 2007.

Suite à cet incident, diverses opérations ont été engagées pour stopper les venues d'eau à l'intérieur du bâtiment (nettoyage et curage du caniveau à l'entrée du domaine, remise en état des fossés bordant la route départementale afin d'acheminer les eaux de ruissellement vers le lac). Si ce type d'inondation est désormais écarté, la probabilité de glissement de terrain reste possible. Dans ce cas, on ne peut que mettre en place un plan d'urgence.

Les risques d'infiltration d'eau dans les murs et de remontée par capillarité à partir du sol ont été contrés par l'application d'un produit imperméabilisant sur les murs et une protection drainante. En outre, un drain a été posé au pied de la façade sud est, sous la rampe d'accès.

La porte d'entrée est doublée d'une porte automatique coulissante en verre afin de limiter les échanges d'air entre l'extérieur et l'intérieur de la Châtaignière. Avant son installation, la porte d'entrée était maintenue ouverte dans le but de rendre le lieu accueillant, bien que cela laisse les flux et l'humidité circuler librement dans le bâtiment. La stabilité des conditions climatiques d'un bâtiment dépend en effet de sa capacité à assurer sa fonction d'enveloppe protectrice. Plus il est fermé et hermétique, moins les échanges de l'extérieur vers l'intérieur auront lieu, et plus le climat intérieur sera stabilisé, ce qui est idéal pour la conservation des œuvres.

Avant l'ouverture du lieu d'exposition, les orifices constitués par les cheminées présentes dans plusieurs pièces ont été bouchés à l'aide d'un panneau de médium d'une épaisseur de 19mm et panneaux de laine de roche, afin d'assurer l'isolation thermique. L'étanchéité de la verrière du premier étage a été améliorée par la pose d'un vitrage



feuilleté translucide placé dans les feuillures existantes avec interposition d'un joint d'étanchéité, en remplacement des anciens vitrages.



Fig. 38 - La nouvelle verrière vue du centre du hall.

Les variations thermiques sont essentiellement tributaires de l'orientation de certaines pièces d'exposition sur les façades sud et sud-ouest. Le chauffage est maintenu en veille afin d'assurer la stabilité thermique.

### **Équipements muséographiques**

Il s'agit du matériel servant à l'exposition des œuvres. La Châtaignière dispose de cimaises, de plusieurs vitrines de type tables et socle, de nombreux projecteurs, et, pour l'éclairage des vitrines, de réglottes lumineuses.

Les panneaux MDF non modulables mis en place dans les salles du rez-de-chaussée et du premier étage sont destinés à l'accrochage d'œuvres d'art<sup>94</sup>. Ils sont fixés par des clous en tête pour éviter le renversement, à l'aide de douilles scellées au mur et implantées à 20 centimètres des murs et des fenêtres. Chaque année, ils sont remis en état et repeints selon la ou les couleurs retenues par la Direction des Affaires Culturelles pour le graphisme de l'exposition.

Ces panneaux permettent d'augmenter la surface allouée à l'accrochage en permettant d'accrocher devant les fenêtres tout en préservant l'intégrité des murs. Il n'est

---

<sup>94</sup> Voir annexe 7

pas possible de construire des cloisons supplémentaires ou de modifier la disposition actuelle des panneaux d'accrochage.

Pour structurer l'espace ou compléter le dispositif d'accrochage, il est possible d'utiliser les modules autoportants en forme de triangle ou de L ou les vitrines appartenant au Conseil Général.

### **Respect de l'architecture existante**

Les salles d'exposition sont équipées de manière réversible et sans dommage pour le bâti, d'un dispositif d'éclairage d'appoint des œuvres, modulable en fonction des différentes collections présentées.

Le système d'accrochage sécurisé a été conçu pour laisser intacts les murs de la maison : panneaux autoportants au rez-de-chaussée dans la salle lambrissée, panneaux amovibles montés sur rails et vérins dans les autres salles. Cet espace allie respect des volumes et de l'architecture, fonctionnalité et luminosité.

## Chapitre 7 – Élaboration

### *Genèse de l'exposition*

Comme chaque année depuis 2007, la préparation de l'exposition présentée durant la saison estivale (du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre) à la Châtaignière se déroule sur une période d'un peu moins d'un an. Les préparatifs commencent dès le mois de septembre.

La Châtaignière a participé à un cycle d'exposition sur les lacs alpins durant trois années consécutives<sup>95</sup> : en 2007, l'exposition *Secrets de lacs – 150 ans de recherches archéologiques dans les lacs alpins français* présentait les techniques d'exploration de la vie au bord du lac (plongée, vestiges archéologiques, etc.). En 2008, *Impressions de lacs, gravures de la collection Payot et de Franz Gertsch* traitait des modes de représentation des paysages lacustres. Enfin, en 2009, *De rive en rêve : songes et visions au bord de l'eau* se concentrait sur l'aspect symbolique du lac. Pour cela, l'exposition s'appuyait sur les écrits et les pensées de Gaston Bachelard et sur son ouvrage *L'eau et les rêves*. L'exposition s'organisait en sept thèmes développant l'ambivalence de l'eau, un sujet parlant pour le grand public, accessible, loin des expositions purement académiques.

La Châtaignière présente cette année une exposition qui entre dans le cadre de la célébration d'un évènement historique lié aux deux départements de la Savoie et de la Haute-Savoie : le 150<sup>ème</sup> anniversaire du rattachement de ces deux départements à l'État français.

### **Point de départ : la campagne photographique pour l'ouvrage *Nice et Savoie, un regard contemporain***

Comme développé dans le chapitre 2, cette campagne photographique est une commande publique émanant de l'Assemblée des Pays de Savoie, exploitant les collections départementales ainsi qu'une partie de la campagne photographique commandée par cette même Assemblée pour l'ouvrage *Nice et Savoie, un regard contemporain*.

Les lithographies des paysages emblématiques de la Haute-Savoie au XIX<sup>ème</sup> siècle, dessinés d'après nature par Félix Benoist pour l'album *Nice et Savoie*, seront

---

<sup>95</sup> Voir annexe 8

confrontées aux photographies contemporaines de François Deladerrière, mandaté pour retrouver les points de vue anciens.

### **Constitution du corpus**

Avec pour point de départ les vues de la Haute-Savoie du *Nice et Savoie*, on peut dire que le corpus s'est fait de lui-même. En effet, il ne s'agit pas d'une exposition où, comme en 2009 avec *Secrets de lacs*, on avait cherché à réunir des œuvres autour d'un même thème.

Les œuvres présentées dans l'exposition sont des gravures du XIX<sup>ème</sup> siècle de Félix Benoist en moyen format et quelques agrandissements<sup>96</sup>, les photographies contemporaines de François Deladerrière reprenant ces mêmes points de vue, ainsi que quelques albums illustrés et planches issus de la collection Payot et des musées territoriaux<sup>97</sup>.

Ces quelques œuvres de la collection Payot sont reliées au propos de l'exposition et viennent l'éclairer. Il s'agit de représentations plus ou moins contemporaines des lithographies de Félix Benoist, qui présentent soit les mêmes sites abordés par d'autres artistes selon « un autre point de vue », soit les sites abondamment représentés dans les albums de voyage de cette époque mais « oubliés » dans le *Nice et Savoie*.

### **Prémices des discours de l'exposition**

Si la majorité du corpus d'œuvres présentées s'impose de lui-même (couples lithographies-photographies), le propos est laissé libre. C'est la confrontation même entre les lithographies du *Nice et Savoie* et les photographies de François Deladerrière qui a permis de dégager des thèmes : le propos développé dans l'exposition s'est construit en partant du résultat de la campagne photographique. Le discours développé dans l'exposition s'est donc élaboré au fur et à mesure, à partir de ce que révèlent les couples lithographies-photographies (différences ou continuité...). C'est à partir de ce constat qu'il a été choisi de croiser une pluralité de discours qui s'imbriqueront dans le fil de l'exposition, propice à la superposition de plusieurs niveaux de lecture.

---

<sup>96</sup> Voir chap. 7 et annexes 22 & 23

<sup>97</sup> Voir annexe 9

### **Collecte des œuvres**

La collecte des œuvres a été particulièrement aisée par rapport à d'autres expositions : elles proviennent en leur majorité des collections départementales et des Archives Départementales de la Haute-Savoie. Il a néanmoins été nécessaire d'emprunter certaines œuvres à des musées prêteurs se trouvant dans la région. Mais, de par la proximité géographique, le transport des œuvres a été facilité par rapport à une exposition classique.

Le premier objectif dans la mise en œuvre de l'exposition a été la recherche des feuilles libres des lithographies du *Nice et Savoie* : nous disposions dans les collections départementales d'un album relié (qui ne permettait donc pas une exposition de l'intégralité des planches) et de quelques lithographies sur feuillets libres, dont certaines dont l'état de conservation ne permettait pas une exposition. Nous avons dû rechercher auprès de plusieurs institutions de la région les vues manquantes et en bon état de conservation. Nous avons dû prendre contact avec ces institutions dès le mois de janvier.

En dehors des Archives Départementales de la Haute-Savoie<sup>98</sup>, avec qui nous avons collaboré étroitement, nous avons engagé une procédure de prêt auprès de quatre institutions : le Musée-Château d'Annecy<sup>99</sup> (*Pont suspendu et bains de la Caille, près de Cruseilles – Thonon et le château de Ripaille, vue prise de la cour de ce château*), le Musée Alpin Chamonix (*La mer de glace et la vallée de Chamonix, vue prise du Chapeau – La vallée de Chamonix et le Mont-Blanc, vue prise de la vallée d'Argentière*), le Musée Beaux-arts de Chambéry (*Taninges – Lac d'Annecy, (Le Petit Lac) Talloires et Duingt*) et le Musée du Chablais basé à Thonon (*Evian, vue prise du lac de Genève*).

### **Difficultés relatives à la conservation préventive**

Le musée des beaux arts de Chambéry, seul à posséder la lithographie représentant la vue de Taninges, a consenti un prêt pour une durée de 3 mois. En effet, afin de respecter les normes de la conservation préventive, les œuvres papier, qui sont classées parmi les objets les plus fragiles, ne doivent pas être exposées plus de trois mois.

La durée d'expositions à la Châtaignière étant de 5 mois (en octobre, le lieu accueille seulement les groupes), on a choisi la solution suivante : accepter le prêt de 3 mois, réaliser une reproduction au terme de ce laps de temps à la charge du Conseil

---

<sup>98</sup> Voir annexes 10 & 11

<sup>99</sup> Voir annexe 12

Général, restituer l'œuvre originale à Chambéry et exposer la reproduction, en mentionnant cette caractéristique sur le cartel.

Cela montre les différentes difficultés soulevées par le respect des normes de la conservation préventive : d'une part, il faut prévoir un temps de négociation avec les fournisseurs, prestataires, prêteurs, ou tout collaborateur. D'autre part, le respect de ces normes engendre bien souvent des frais supplémentaires,

### ***Recherche des sources et documentation***

Ma première mission a été de rechercher des références publiées sur l'ouvrage *Nice et Savoie* paru en 1864 de Joseph Dessaix, illustré par Félix Benoist, en relation avec le fonds Payot, les Archives Départementales et les bibliothèques locales. J'ai ensuite effectué une recherche bibliographique des sources et des références publiées pour l'étude de vues anciennes et l'histoire de la représentation des paysages.

Durant une grande partie de ma période de stage, je me suis employée à documenter divers aspects soulevés par les lithographies, sous forme de dossiers de documentation.

### **Iconographie et traitement artistique.**

En rapport direct avec mes compétences en histoire de l'art, j'ai préparé un dossier sur l'iconographie des vues du *Nice et Savoie*, et, de manière plus générale, des vues présentes dans les albums de voyage des XVIIIème et XIXème siècles. J'ai tenté de rassembler et de détailler dans ce document les composantes historiques, ethnographiques, paysagères et urbanistiques de ce type particulier d'iconographie.

Dans une seconde partie, le dossier présente le style des lithographies, et tente d'expliquer le traitement artistique opéré à travers le choix d'un point de vue, d'éléments du décor... Il en ressort surtout l'utilisation de stéréotypes (cadrage, figures, etc.), d'accessoires introduisant le pittoresque dans l'œuvre.

### **Contexte de production**

Afin de cerner pleinement le contexte de l'album *Nice et Savoie* et d'en saisir les tenants et les aboutissants, je me suis documentée sur les albums de voyage de l'époque et leurs illustrations, leur utilisation concrète, les lecteurs-cibles... Pour cela, j'ai feuilleté les

albums de voyage de la collection, en m'attardant un peu plus sur les autres ouvrages écrits par Joseph Dessaix, dont des exemplaires sont conservés à la Bibliothèque du Grand Séminaire. Ainsi j'ai vu approcher la spécificité du Nice et Savoie par rapport à d'autres albums.

J'ai cherché à comprendre sa signification politique, très présente et présidant même à sa publication, s'agissant d'une commande passée par Napoléon III.

### **Protagonistes**

Enfin, j'ai eu pour tâche de documenter les protagonistes qui ont contribué à l'ouvrage. En ce qui concerne l'auteur, Joseph Dessaix, j'ai pu trouver assez facilement des informations car il s'agit d'un personnage important pour l'histoire locale. De plus, une biographie a été publiée peu après sa mort et la bibliothèque de Bonlieu à Annecy organisait une exposition sur ce personnage pour le 150ème anniversaire. Je les ai donc contacté et ils m'ont fourni la synthèse de leurs recherches.

J'ai aussi documenté les artistes, ce qui a été plus difficile. Félix Benoist n'étant pas de la région, je n'ai trouvé d'informations que dans les ouvrages de références. Comme cet illustrateur était originaire de Bretagne et avait illustré plusieurs albums de voyage sur la région, j'ai contacté des bibliothèques de Nantes et Brest, qui ont eu quelques informations à me fournir.

Pour les artistes secondaires, j'ai travaillé sur des ouvrages de référence avant de me renseigner auprès des archives départementales, qui ont pu enrichir modestement mes recherches.

### **Contenu**

J'ai également travaillé sur le texte, sa structure, ce sur quoi il s'attarde. La structure est toujours répétée : sur une ville ou un canton, on trouvera une partie sur l'histoire, puis sur l'économie, ensuite la description des sites à visiter, enfin une liste des personnalités célèbres qui sont nés ou qui ont vécu en ce lieu.

Le style est en général très descriptif, à part lorsqu'il s'agit de décrire longuement les curiosités naturelles : l'auteur laisse alors se déployer un style empreint d'un certain lyrisme, comme pour le commentaire de la cascade du Rozet où il s'étend avec émotion sur la beauté des effets de la lumière du soleil sur les gouttelettes d'eau en suspension dans l'air

J'ai également travaillé sur la technique de la lithographie, car il paraissait dès le départ important de mener une réflexion sur les médiums en présence : pourquoi représenter les paysages par le biais de telle ou telle technique? Quel impact sur l'aspect de l'œuvre finale? Cela change-t-il le message porté par l'œuvre ou le ressenti du spectateur? Enfin, si la lithographie peut-être subjective, la photographie nous donne-t-elle vraiment à voir le monde avec une objectivité totale?

### ***Documentation des sites représentés***

Chaque site représenté a fait l'objet de recherches. Dans un premier temps, il fallait établir une localisation géographique rigoureuse des points de vue. Ensuite, j'ai entamé une recherche historique sur chaque site à l'aide d'ouvrages de référence<sup>100</sup>. Le résultat de mes recherches a été synthétisé sous forme de fiches<sup>101</sup> récapitulant les points suivants :

- Que voit-on? De quand date ce que l'on voit (château, pont, route...) et qui l'a construit? Dans quel but?
- Ce qu'on ne voit pas : contexte social/économique/politique évoqué ou suggéré.
- Documentation du paysage : nom des montagnes, des cours d'eau, types d'essence pour les arbres...

Le but est de tenter de replacer l'œuvre dans le contexte de 1860 : qu'est-ce qui est nouveau? Qu'est-ce qui fait appel à une tradition ou à une convention artistique? Quels aspects ou point de vue a choisi de montrer l'artiste? Qu'est-ce que cela traduit?

Par exemple, la vue de Meillerie privilégie la vue sur le port, avec, au loin, un bateau à vapeur symbolisant la modernité, plutôt qu'une vue sur les carrières proches, rentables mais moins esthétiques. La vue du château des Allinges, quant à elle, semble exalter le lac de Genève, manne économique pour le commerce, alors que le château ruiné est comme une incarnation du passé à laquelle on tourne le dos.

---

<sup>100</sup> MARIOTTE, J.Y., (dir.), *Histoire des communes Savoyardes*. 3 tomes. Roanne : Horvath, 1980.  
SERRATE, C., NEUHAUSER, P., GUET, J.F. & Al., *Atlas des Paysages de la Haute-Savoie*. Annecy : Villes et Territoires, s-d.

MALTE-BRUN, V.-A., *Haute-Savoie, géographie – histoire – statistique – administration*. S.l. : éditions du Bastion, 1979 (réédition de l'ouvrage de 1882).

BAUTIER, R.-H. & GOUTHIER p. (dir.) *Atlas historique français, le territoire de la France et de quelques pays voisins*. Savoie. Paris : CNRS, 1979.

<sup>101</sup> Voir annexe 13



Ce premier temps de la recherche, dans lequel on se concentre sur les gravures anciennes, est essentiel pour apprécier les problèmes soulevés par la comparaison avec les photographies. On documente les lithographies pour comprendre ce qui est représenté, pourquoi, comment, selon quels procédés...

On aboutit donc à une fiche synthétique par site contenant les informations essentielles, qui permettra ensuite la confrontation avec la photographie, avec le recul nécessaire pour pouvoir interpréter les deux images et en extraire les évocations les plus pertinentes.

### **Prise de contact**

On a fait appel à des spécialistes (historiens, urbanistes, ville, commune, région...) pour obtenir des informations supplémentaires et recueillir leurs observations, s'ils le désiraient, pour chaque couple d'images. Ces entretiens pouvaient prendre la forme de réunion dans le service, d'entretiens téléphoniques, d'échanges de mails, etc.

Ces collaborateurs précieux, ayant pour la plupart déjà travaillé avec le Service des collections départementales chacun dans leur domaine, ont participé volontairement. Ils se sont prêtés de bon gré à l'exercice. Cela permet d'assurer un contenu scientifique à l'exposition, tout en évitant d'engager les frais et le temps requis pour la mise en place d'un comité de pilotage classique.

Nous avons par exemple travaillé avec le CAUE de Haute-Savoie lors d'une journée, où Stéphane Degeorges est venu commenter et échanger sur les différentes vues, sous un angle urbanistique et environnemental. L'écomusée du bois a pu nous fournir diverses précisions sur l'utilisation des moulins à eau en Haute-Savoie. L'aide de plusieurs associations nous a été précieuse pour l'interprétation des paysages, l'identification de la flore, et celle de monsieur Meynet, historien de la ville de Samoëns, pour ses observations sur les gravures de la région de Sixt.

Enfin, le Service archéologie a pleinement participé à cette documentation : le chef de service Joël Serralongue était présent à chaque réunion, nous a aiguillé sur plusieurs pistes et a réalisé des vérifications auprès des Archives Départementales. De plus, nous avons travaillé avec Samir Mahfoudi, chargé de mission pour l'inventaire du patrimoine industriel hydraulique, qui nous a aidés à identifier et à localiser les différents moulins à eau et usines.

À partir de la confrontation des lithographies et des photographies, et de l'aide de nos contributeurs, il a été choisi de croiser une pluralité de discours qui s'imbriqueront dans l'exposition :

1. Scientifique et descriptif (Historique, archéologique et patrimonial) : cartels développés.
2. Esthétique et philosophique : textes de Jean-Louis Roux, écrivain et journaliste.
3. Évolution des paysages et action de l'homme sur celui-ci
4. Démarche, difficultés, anecdotes du photographe à propos de son expérience dans la réalisation du projet.
5. Ethnographique et sociologique : évolutions des pratiques et des activités humaines (transport, tourisme, habitat, industrie...)
6. Réflexion sur les médiums (lithographie et photographie)
7. Contextualisation : signification et réception de l'ouvrage en 1860

### ***Droits d'auteur***

#### **Photographies utilisées dans les documents de communication**

La FACIM a négocié les droits de toutes les photographies avec le photographe. Il ne touche donc par de droits d'auteur supplémentaires pour l'exposition de 35 de ses œuvres à la Châtaignière dans le cadre de l'exposition.

Toutefois, le Conseil Général de la Haute-Savoie, à travers la Direction des Affaires Culturelles, a dû acquérir les droits de quelques photos pour une durée déterminée afin de mener à bien la communication sur l'exposition. Les droits des photographies présentes dans le visuel de l'exposition ainsi que dans les documents de communication et de diffusion ont donc été versés à l'artiste.

Par le biais d'un premier contrat<sup>102</sup>, François Deladerrière cède au commanditaire (Département Haute-Savoie) la totalité des droits patrimoniaux sur 15 tirages sélectionnés avec le photographe pour la reproduction, la diffusion, la représentation et l'exploitation des photographies dans le cadre de la scénographie, sur les supports de médiation, de

---

<sup>102</sup> Voir annexe 1

promotion, de diffusion des documents promotionnels et pédagogiques ainsi que sur les documents institutionnels.

Selon le Code de la propriété intellectuelle, le droit d'exploitation appartenant à l'auteur comprend le droit de représentation et de reproduction (article L122-1)<sup>103</sup>. La représentation consiste en la communication de l'œuvre au public par un procédé quelconque (article L122-2), parmi lesquels le montage d'une exposition.

La cession des droits des 15 photographies est définie dans un contrat et prend la forme d'un forfait pour leur utilisation dans le cadre de la communication autour le l'exposition à la Châtaignière du projet « Nice et Savoie ».

Selon les termes de ce contrat de partenariat établi entre le commanditaire et l'artiste<sup>104</sup>, le Conseil Général de la Haute-Savoie s'engage à :

- s'acquitter des droits d'auteur, assumer les coûts des tirages et d'encadrement pour l'exposition, le transport aller et retour, l'assurance.
- mentionner le nom de l'auteur sur tous les supports liés à l'exposition et lui remettre un exemplaire de chaque.
- soumettre à l'auteur toute proposition de recadrage ou d'utilisation de détail pour accord.
- ne pas exploiter commercialement ces photographies, ni les céder à un tiers hors du cadre de la promotion de l'exposition, et ne pas les exposer hors du cadre de l'exposition à la Châtaignière sans validation de l'auteur.

De son côté, l'auteur sera dans l'obligation de :

- fournir les clichés numériques en Haute-Résolution de ses 15 prises de vue, assurer le suivi du tirage des photographies, veiller à la qualité des tirages et à la conformité des encadrements.

---

<sup>103</sup>

[En

ligne]<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006069414&idArticle=L EGIARTI000006278904&dateTexte=20100712>

<sup>104</sup>

Voir annexe 2

- participer à l'exposition en apportant son concours à sa préparation (commentaires relatifs aux prises de vue), être présent au moment de l'accrochage et du vernissage.

### **Projet de réalisation d'une version itinérante de l'exposition**

Le second contrat prévoit qu'au terme de l'exposition, des reproductions seront réalisées à la charge de la Direction des Affaires Culturelles du Conseil Général de la Haute-Savoie afin de pouvoir réaliser une version itinérante à visée pédagogique, mise à disposition des institutions qui en font la demande auprès du Service des collections départementales. Le prêt est gratuit à l'intérieur du département. Le Conseil Général a déjà créé plusieurs expositions de ce type, qui se présentent sous forme de panneaux, comme celle intitulée *Des glaciers et des hommes*.



Fig. 39 - L'exposition itinérante *Des glaciers et des hommes* en situation.

Des droits d'auteur ont été négociés pour les 37 photographies du département Haute-Savoie, pour une durée d'un an renouvelable, à hauteur de 500 euros<sup>105</sup>.

### **Projet d'acquisition de quelques tirages originaux de François Deladerrière**

Enfin, une convention de cession à titre gracieux au département de la Haute-Savoie des droits d'auteur de dix tirages originaux de François Deladerrière est en cours

<sup>105</sup>

Voir annexe 14

d'étude<sup>106</sup>. Il s'agit de prolonger le rayonnement de cette exposition : les photographies viendront, d'une part, compléter la future exposition itinérante dans une optique pédagogique, et, d'autre part, s'intégreront dans la collection Payot en tant que témoignage des sites et villes du département représentés.

### ***Suivi des marchés et des collaborateurs***

Une des tâches de mon stage a été de suivre les dossiers les prestataires et des collaborateurs, de leur fournir les documents demandés, faire remonter leurs questions ou leurs remarques à la chef de service, etc.

#### **Marché de communication**

Le marché a pour objet la création de documents de diffusion et de documentations relatifs à l'exposition afin de la valoriser (marché de conception et de réalisation graphique). Il s'agit également de pérenniser l'image de la Châtaignière comme lieu de culture de qualité, dédié au patrimoine, aux arts plastiques.

Le prestataire choisi est l'Atelier de Balthazar, un atelier de création graphique spécialisé dans la communication visuelle basé au Bourget-du-Lac.

#### **Marché de scénographie**

Le marché de scénographie, qui relève du domaine des prestations intellectuelles, comprend la conception et la réalisation scénographique, graphique et muséographique de l'exposition.

Le cahier des charges prévoit dans un premier temps le découpage, l'aménagement de l'espace et la définition d'un parcours à travers l'exposition, à la fois adapté au propos et au scénario de l'exposition et capable d'éveiller l'intérêt du visiteur.

Nous avons choisi l'entreprise Nectart créations, performante dans le domaine de la scénographie d'exposition. Ce prestataire avait participé à réaliser des expositions, entre autres pour le Musée-Château d'Annecy, et la bibliothèque Bonlieu à Annecy.

J'ai pu participer aux réunions, et ensuite servir d'intermédiaire entre Nectart créations et la responsable du service. Je leur ai communiqué différents documents,

---

<sup>106</sup>

Voir annexe 15

notamment les textes de l'exposition et nous avons mis en place ensemble le format des cartels<sup>107</sup>, le type de police de caractère<sup>108</sup>, etc.

### **Autres collaborateurs**

J'ai aussi été en contact avec François Deladerrière pour des échanges de documents. J'ai également été chargé de recueillir certains renseignements sur sa démarche et son expérience concrète du projet.

Enfin, j'ai été en communication avec Jean-Louis Roux, l'écrivain auteur des textes d'aparté de l'exposition. Ce dernier est journaliste spécialisé et auteur d'une vingtaine d'ouvrages, dont récemment le guide *La Chartreuse*<sup>109</sup>. Passionné de photographie, il vit à Grenoble où il a été le conseiller scientifique de l'exposition *Couleur sépia, l'Isère et ses premiers photographes (1840-1880)* au Musée de l'Ancien Evêché en 2009.

Nous nous sommes échangés plusieurs documents (retours sur ses textes, corrections) et je lui transmettais par téléphone les recommandations ou les commentaires de la chef de service.

### ***Rédaction des textes***

Les textes d'accompagnement décriront précisément les vues anciennes et contemporaines en expliquant les continuités ou les ruptures (à la manière d'un guide touristique) et tenteront de replacer les différents éléments (paysage naturel, architecture, monuments remarquables) et figures représentées dans un contexte historique et culturel, tout en posant quelques questions d'actualité.

Pour éviter la sécheresse d'un discours trop académique sur les changements historiques (qui sera très présent cette année dans tous les projets et les autres sites de commémoration), on se propose de confier l'écriture de quelques textes de liaison, offrant des pistes de réflexion et de rêverie, à Jean-Louis Roux, écrivain-journaliste connaissant l'histoire locale, sensible au territoire, et privilégiant une forme d'écriture poétique.

Voici les tâches dans lesquelles j'ai pu m'investir personnellement dans la rédaction des textes:

---

<sup>107</sup> Voir annexe 16 & 17

<sup>108</sup> Voir annexe 18

<sup>109</sup> ROUX, J. L., *La Chartreuse*. Grenoble : Glénat, 2009.

- panneaux d'accompagnement des œuvres (participation à la rédaction et relecture des textes généraux)
- cartels développés sur les lithographies : participation à la rédaction et relecture
- cartels simples : rédaction et suivi
- trames de visites guidées

Le principe étant de présenter une confrontation entre lithographies et photographies, les textes, le propos, la mise en espace des œuvres devait servir ce but, tout en aboutissant à un propos cohérent.

Il s'agissait de souligner l'évolution des paysages naturels et bâtis, le rôle de l'histoire et de la géographie dans cette évolution, donc également le rôle de l'intervention humaine. En effet, le changement du regard porté sur ces paysages, dû en partie à la place de l'homme dans le paysage, et en partie aux évolutions de la représentation du paysage (procédé et style de représentation) était un élément à faire ressortir dans l'exposition, et à travers ces évolutions, les changements de société et de culture que l'on y perçoit.

C'est donc une réflexion sur le territoire visible (matériel), implicite (humain) et ses frontières, qui est proposée, à travers les images présentées.

Conformément à la vocation d'un service patrimonial, le travail portera à la fois sur la documentation des pièces (que voit-on?) et sur l'ambition de former le regard critique du visiteur (comment est-ce montré? Pourquoi est-ce montré comme cela?)

Les axes de réflexion ont été les suivants :

- iconographie : composante historiques, ethnographiques, paysagères et urbanistiques (y compris les renseignements trouvés dans le texte du *Nice et Savoie*) : quoi qu'en apparence très répétitives et stéréotypées, les vues du *Nice et Savoie* permettent d'aborder des aspects variés de l'évolution de notre territoire :
  - occupation des terres et métiers agricoles
  - bâti et architecture

- circulation des hommes et des marchandises
- la physionomie des paysages
- métiers ou activités de loisir, de tourisme, etc.
- traitement artistique : choix d'un point de vue, stéréotypes, accessoires, pittoresque, évolution des techniques
- contexte de production de l'album : signification « politique », spécificité, réception, diffusion.

Les mêmes questions pourront se poser à propos des photographies de François Deladerrière. Un dialogue avec l'artiste, toujours disponible à répondre à nos demandes, a permis d'approfondir son approche et de sélectionner avec son accord quelques vues à privilégier dans la présentation.



## **Partie 3**

-

### **La mise en œuvre de l'exposition**

## Chapitre 8 – La Scénographie

La scénographie est définie dans les dictionnaires classiques comme « l'art de l'organisation de la scène et de l'espace théâtral » ou « l'aménagement de l'espace scénique ou d'autres espaces »<sup>110</sup>. Un glissement du domaine du théâtre vers le domaine artistique, plus précisément de l'exposition, s'est donc opéré.

### *Origines de la scénographie d'exposition*

#### **Le théâtre**

La scénographie est une pratique héritière du théâtre : en grec, *skênêgraphia* désigne le décor, au moyen de panneaux peints représentant des architectures ou des paysages naturalistes, du fond de la scène théâtrale<sup>111</sup>. Au XVIème siècle, la scénographie renvoie à la représentation du lieu au théâtre par le décor, puis, au début du XXème siècle apparaît le terme de scénographe, qui désigne le concepteur de l'espace théâtral.

Avec la prise de conscience progressive de l'importance de la manière de présenter et de disposer une collection dans l'espace, et de son impact sur le public, les dispositifs de la scénographie théâtrale sont tout d'abord empruntés. Puis, la scénographie d'exposition va se développer et créer ses propres procédés de mise en espace.

#### **La muséographie permanente**

La mise en espace des collections trouve également son origine dans la prise de conscience de la notion de patrimoine culturel, et donc la nécessité de sa préservation et de sa conservation. Cela remonte à la redécouverte de l'héritage antique à la Renaissance en Italie. Dès lors, les galeries privées et les cabinets de curiosité se multiplient. Au niveau de la présentation des collections, l'accumulation prime au détriment du souci de présentation et de contextualisation des collections.

Le Salon de l'Académie royale des beaux-arts, (ou après la Révolution le Salon de peinture et de sculpture), présentait les œuvres des artistes agréés par l'Académie des

---

<sup>110</sup> *Le Petit Larousse Compact*. Paris : Larousse, 2006, p. 965.

<sup>111</sup> FREYDEFONT M, *Scénographie, décor, décoration : repères historiques*, in « Actualités de la scénographie » n°62, janvier-février 1993.

Beaux-arts. Cette manifestation annuelle, ancêtre de l'exposition temporaire, était la vitrine de l'Académie. Dès sa création à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle, l'une des fonctions principales des « commissaires aux tableaux » consistait dans l'arrangement des œuvres, les unes par rapport aux autres, tout en proposant un ordre aux visiteurs. Cet ordre, assez peu esthétique et propice à la contemplation, reflétait surtout la hiérarchie académique, la hiérarchie des genres, ainsi que diverses règles de bienséance<sup>112</sup>. L'environnement des œuvres, quant à lui, se limite à un décor ornemental.

En 1727, Heckl mène une première réflexion sur les lieux, le classement et la conservation des collections allemandes. Puis, les acteurs du milieu se mettent à pousser la réflexion sur l'usage de la lumière, de la circulation, etc. Les avant-gardes artistiques du début du XX<sup>ème</sup> siècle, qui rejettent le musée et sa permanence, franchissent le pas et révolutionnent la mise en espace de l'exposition<sup>113</sup> jusqu'à l'œuvre d'art totale conçue comme un « événement esthétique unique<sup>114</sup> ».

La scénographie d'exposition existe au moins depuis que les œuvres d'art sont exposées hors de leur contexte d'origine. Cependant, l'appellation de scénographe d'exposition ne se démocratise qu'à partir des années 80, époque où les pratiques scénographiques se diversifient et envahissent différents domaines dont l'exposition. C'est à partir de ce moment que l'activité du scénographe d'exposition en tant que métier apparaît<sup>115</sup>. La période la plus florissante se situe dans les années 1920-1930, au moment de la réorganisation de nombreux musées en Europe et de la création des premiers musées d'art moderne. Des acteurs de l'art moderne, comme Frederick Kiesler ou El Lissitzky, y joueront un rôle essentiel.

### ***La scénographie aujourd'hui : l'espace comme outil de médiation***

Aujourd'hui, la scénographie d'exposition est conçue comme une forme de médiation spatiale, un moyen de véhiculer un propos, une émotion, transmettre la pensée d'un artiste ou le discours d'un commissaire entre l'objet exposé (émetteur) et le public

---

<sup>112</sup> GLICENSTEIN, J., *La mise en scène des œuvres d'art. Remarques à propos de la scénographie d'exposition*. Paris, 4 mai 2006. [En ligne] <http://www.pourinfos.org/art-33646-tit-La-mise-en-scene-des-uvres-d-art-Remarques-a-propos-de-la-scenographie-d-exposition->

<sup>113</sup> GRZECH, K., « La scénographie d'exposition, une médiation par l'espace », in *La lettre de l'OCIM*, n° 96, 2004, p. 6.

<sup>114</sup> LAURENT, J.-P., « Le musée, espace du temps », in DESVALLEES, A. (dir.), *Vagues : anthologie de la nouvelle muséologie*. Lyon : W-MNES, 1994.

<sup>115</sup> GRZECH, K., *Op. Cit.* p. 5.

(récepteur). Le biais de cette transmission n'est plus le langage parlé mais l'espace tridimensionnel, dans lequel la scénographie utilise dans langages multiples pour aboutir à une création spatiale sensible.

Cette conception découle des nouvelles pratiques issues de la prise en considération du visiteur en tant que spectateur. Le visiteur devient l'acteur d'une scène partagée où l'on reconnaît sa présence dans l'espace. Ces réflexions vont jusqu'à se préoccuper du confort du visiteur (conditions parfois mauvaises dans les grandes expositions comme le Salon officiel, d'ailleurs vivement critiquées dans la presse de l'époque<sup>116</sup>).

On prend conscience que l'espace ne s'ordonne pas uniquement autour des œuvres, mais aussi en fonction des besoins, en s'efforçant de rendre la visite aussi satisfaisante que possible, partant du principe qu'« une exposition (...) est une installation en un même lieu de choses et d'un public<sup>117</sup> ».

### ***La consultation et le cahier des charges***

Le marché, relevant des prestations intellectuelles, prévoit la conception et la réalisation scénographique, graphique et muséographique de l'exposition 2010 présentée à la Châtaignière.

Le cahier des charges que reçoit le scénographe au moment de la consultation doit répondre à plusieurs questions essentielles. À la suite de la description du contenu de l'exposition et du mode de médiation souhaité auprès du visiteur, le cahier des charges doit présenter un plan de l'espace d'exposition avec ses caractéristiques, un budget prévisionnel, la liste des objets ainsi qu'une explicitation de l'intention du conservateur, de la hiérarchie et du sens des objets dans le cadre d'un parcours intellectuel.

À cette première sollicitation, le scénographe répond par une esquisse, qui illustre ses intentions. Ce seront des dessins d'ambiances sous forme de croquis – perspectives et/ou élévations – ainsi qu'un plan général. Le rendu est libre bien souvent, mais la plupart des scénographes se conforment à ces types de documents. Ils accompagnent leurs dessins

---

<sup>116</sup> GLICENSTEIN, J., *Op. Cit.*

<sup>117</sup> DAVALLON, J. (dir.), *Claquemurer pour ainsi dire tout l'univers. La mise en exposition*. Paris : MNAM/CCI, coll. Alors, 1986, p. 205.

d'un bref texte d'intentions explicitant leurs grands partis-pris formels, ainsi que d'une estimation des coûts des différents lots prévus<sup>118</sup>.

### ***Les tâches du scénographe pour l'exposition 2010***

#### **Découpage, aménagement de l'espace et définition d'un parcours à travers l'exposition.**

La scénographie doit s'adapter au propos et au scénario préalablement prévus pour l'exposition. Dans ce domaine, l'ordre choisi pour la présentation, qui suit plus ou moins celui des gravures dans l'ouvrage original (ordre topographique, par territoire et par canton) devra être respecté dans les grandes lignes. Une répartition par salle, qui tient compte du nombre d'œuvres pour chacune d'elles, est prévue. Le seul impératif est de placer à proximité immédiate les œuvres mises en correspondance.

La circulation entre les différentes salles de la Châtaignière étant relativement libre (elle est logique et s'impose d'elle-même) et l'articulation de l'espace étant fixé, il est impossible de coller parfaitement à ce découpage, qui par ailleurs aurait donné une présentation trop aride.

En effet, est difficile de modifier le parcours à chaque exposition, car les espaces sont fixes, et la plupart des salles sont trop petites pour cloisonner l'espace. Seule la disposition de mobilier (poufs, vitrines, triangles de support de texte) peut orienter légèrement un parcours pour les visiteurs.

Pensé à la manière d'une promenade à travers le département, le parcours doit inviter le visiteur à la contemplation (par l'usage de grands formats) et à la réflexion (par le rapprochement de certains couples et mise en correspondance). Le scénographe a réalisé pour chaque salle une ou deux cartes de la Haute-Savoie, placée sur pupitre, afin de situer les différents sites représentés<sup>119</sup>. Pour autant que le permette l'architecture interne du lieu d'exposition, les « unités paysagères » sont regroupées dans une même salle<sup>120</sup>.

---

<sup>118</sup> GRZECH, K., *Op. Cit.*, p. 9.

<sup>119</sup> Voir annexe 19

<sup>120</sup> Salle A : Introduction; Salle B : Annecy et alentours; Salle C : Arrondissement de Bonneville; Salle D : Chamonix et la haute vallée de l'Arve; Salle E : Arrondissement de Saint-Julien; Salles G, H et I : Le Chablais.

Par ailleurs, il est attendu que la scénographie soit capable d'éveiller l'intérêt du visiteur. Tout d'abord, le parcours doit être instinctif et l'accrochage et l'affichage des textes doit favoriser le confort de lecture en prenant en compte tous les types de publics (enfants, handicapés, personnes ayant des problèmes de vue, etc.)

Le scénographe a du proposer des procédés permettant de rythmer le parcours : les gravures étant de dimensions quasiment similaires et majoritairement de format paysage, il est apparu nécessaire de rompre une certaine monotonie visuelle. Des ruptures de parcours ont été créées, par exemple à l'aide d'agrandissement d'œuvres de haute qualité esthétique ou pertinentes dans le propos tenu. Dans ce but, il a été proposé de tirer une partie des photographies et quelques fac-similés de gravures en grand ou moyen format.

Enfin, les moyens mis en œuvre dans la scénographie (parcours, équipements, matériel muséographique, etc.) doivent être en accord avec le climat général du lieu d'exposition, ne pas mettre les œuvres en danger, et assurer la sécurité du public, c'est-à-dire finalement à respecter la réglementation qui s'applique aux ERP.

### **Proposition d'accrochage**

Après une première étude, le scénographe doit faire une proposition d'accrochage répondant aux conditions déjà évoquées de confort et de sécurité. On attend également une harmonie entre la scénographie et l'ambiance générale de la maison : une atmosphère ordonnée et légère, intime, subtile, soignée, claire et lumineuse.

Comme il n'est pas possible de construire des cloisons supplémentaires ou de modifier la disposition actuelle des panneaux d'accrochage, le scénographe dispose, pour structurer l'espace ou compléter les dispositifs d'accrochage, de différents éléments comme des modules autoportants, des fauteuils, des vitrines.

Le travail de réflexion se fait sur plan et à la suite d'une visite sur place. On raisonne par salle, puis par mur, en prenant en compte la disposition de chaque œuvre (disposition côte à côte ou sur le mur d'en face). Les textes doivent également être placés dans des endroits pertinents, dont le contenu fait référence, directement ou non, à certaines œuvres.

La proposition de circulation et d'accrochage est présentée sous forme de plan coté<sup>121</sup> (plan au sol et élévations), et soumise à la validation de représentants de la Direction des Affaires Culturelles.

### **Conception d'un parti graphique**

La troisième tâche du scénographe a été de concevoir un parti graphique, des supports d'information et la préparation des fichiers d'exécution, de fabrication et de suivi. Le parti graphique doit favoriser la compréhension du propos artistique et pédagogique et l'accessibilité aux différents publics. Il doit aussi être cohérent vis-à-vis du parti éditorial de la communication (affiches, dépliants, etc.)

Ce parti graphique porte sur la ou les couleurs utilisées pour les panneaux, les textes et les autres éléments de la ligne graphique à savoir les polices de caractères, les effets graphiques, etc. Pour valider son travail, le scénographe a mis à disposition des échantillons des couleurs proposées et a proposé un test de couleur sur une grande surface de panneau (2m<sup>2</sup> environ). En règle générale, chaque élément (matériau, police de caractère...) doit être présenté sous forme d'échantillon avant d'être validé.

### **Conception et réalisation des travaux muséographiques**

La préparation et la peinture des structures d'accrochage incombent au scénographe : avant l'accrochage, il doit, si nécessaire, remettre en état les panneaux, certains murs (rebouchage des trous d'accrochage précédents) et éventuellement des modules retenus dans la scénographie.

Il coordonne et prend en charge le montage de l'exposition dans son ensemble. Il évalue lui-même le temps nécessaire à l'accrochage ainsi que le matériel adéquat pour chaque opération. Il se chargera du démontage, en concertation et en collaboration avec le Service des collections départementales.

Le scénographe effectue également la mise en éclairage de l'exposition selon les prescriptions de conservation préventive pour les œuvres graphique sur papier, c'est à dire une luminosité maximum de 50 lux.

---

<sup>121</sup> Voir annexe 20

### **Encadrement et accrochage**

Nous avons fait appel à un atelier d'encadrement (l'atelier Cadre à Part basé à Annecy) pour réaliser sur mesure des cadres démontables et réutilisables pour les lithographies. La présentation en caisse américaine avec bordure en bois fixée par de pitons a été retenue. Pour l'essence de bois, on adopte un chêne clair, en harmonie avec la luminosité de la Châtaignière et ses boiseries.

Nous avons commandé 29 cadres en format 45 x 60cm (pour les lithographies en format original) et 5 cadres en format 60 x 80 cm (pour les reproductions agrandies des lithographies)

Au niveau de la disposition des œuvres sur les surfaces verticales, plusieurs solutions ont été alternées afin de rompre la sensation de linéarité pouvant être donnée par l'ensemble de l'exposition si l'accrochage des couples d'images avait été toujours semblable<sup>122</sup>.

### ***Agrandissements***

#### **Lithographies**

Au cours d'une réunion, nous nous sommes interrogés sur la possibilité et la pertinence de faire réaliser des agrandissements des lithographies de Félix Benoist: sur quels aspects mettre l'accent et à l'aide de quelles lithographies? Est-ce matériellement faisable dans les délais impartis?

On rencontre tout d'abord un problème matériel : il faut tout d'abord scanner les gravures en haute définition, et de telles machines ne sont pas disponibles rapidement. Cela demanderait une importante logistique au niveau du transport, étant donné qu'en Haute-Savoie il n'y a pas d'imprimerie disposant du matériel nécessaire (en l'occurrence un scanner et une imprimante permettant une impression sur papier d'art).

Cela soulève aussi des questions de positionnement par rapport à l'œuvre : vaut-il mieux la modifier afin de la rendre plus visible ou au contraire respecter strictement son intégrité au risque d'un rendu trop uniforme? Les intégrer dans une scénographie plus contemporaine, en accord avec le propos de l'exposition qui consiste en des allers-retours,

---

<sup>122</sup>

Voir annexe 21



de l'oscillation entre passé, présent et leurs connexions ou privilégier une vision patrimoniale?

Nous avons aboutit à la conclusion que l'agrandissement de certaines gravures<sup>123</sup> confèrerait à la scénographie un esprit plus contemporain, et la monotonie des formats serait ponctuellement rompue. C'est pourquoi nous avons tout fait pour mener ces agrandissements à bien. Nous avons finalement du faire réaliser les agrandissements dans l'atelier qui imprime également les photographies en grand format de François Deladerrière : l'atelier Voies Off basé à Arles. Cela a été possible car il restait de l'argent sur certaines lignes du budget, qui a donc pu être employé à cet effet.

### **Photographies**

Le choix a été fait en fonction des qualités plastiques des différentes vues, mais aussi de façon à représenter différents thèmes développés dans les textes d'accompagnement (montagnes, lacs, architecture, monuments historiques, urbanisme, etc.) et les différents territoires de Haute-Savoie. Nous avons sollicité le photographe pour sa contribution dans ce choix.

Des problèmes de droit à l'image pour les vues représentant des bâtiments ou des propriétés en vue rapprochée devront aussi être pris en compte.

Nous aboutissons à 19 tirages en dimensions proche des gravures originales, 14 tirages au format 65x80, 5 cm et deux tirages grands format 103x128 cm (Sallanches, le Mont-Blanc et l'Aiguille de Varan et Le Pas-de-l'Echelle à le *Mont Salève*.)<sup>124</sup>.

---

<sup>123</sup> Voir annexe 22  
<sup>124</sup> Voir annexe 23

## Chapitre 9 – Communication et diffusion

La communication est un aspect essentiel de la mise en œuvre de l'exposition, dans la mesure où elle influe directement sur la quantité de visiteurs par saison, et donc sur la compensation (partielle) des frais engagés dans son élaboration.

La communication autour du projet cerne tout d'abord les différents publics (groupe, individuel, familial, scolaire). Il s'agit aussi de communiquer auprès des acteurs du Département : élus du Département et locaux, administrateurs, ainsi qu'auprès des structures publiques et associatives.

La prestation comprend la réalisation, de la conception à l'impression, des documents suivants<sup>125</sup> : dépliant promotionnel, dépliant à destination des groupes, affiche, carton d'invitation au vernissage, petit journal de l'exposition tenant lieu de catalogue, document d'aide à la visite, kakémono et affichette pour les panneaux d'accueil du parc.

Les orientations de la ligne graphique ont été préalablement définies. Elle devra tout d'abord refléter la qualité artistique et la rigueur scientifique attachées à une exposition d'art et d'histoire sur le patrimoine local. La notion de patrimoine historique doit apparaître abordable vis à vis du public, et éviter de véhiculer un aspect trop sérieux et élitiste. Enfin, on souhaite valoriser la dimension contemporaine, créative et vivante du travail du photographe.

### *Choix du visuel*

Nous avons organisé avec le prestataire une réunion après une première étude le 1er avril 2010, afin de définir le visuel de l'exposition (image présente sur l'affiche, le dépliant, etc.). Nous avons rappelé notre principale exigence : la clarté.

Il a été choisi de présenter un couple lithographie-photographie, ce qui semblait être le plus cohérent pour introduire le contenu de l'exposition et susciter la curiosité.

---

<sup>125</sup>

Voir annexes 24 à 27

Nous avons également décidé au cours de cette réunion de ne pas se conformer au visuel de la FACIM, c'est-à-dire de se démarquer du visuel retenu pour l'exposition de Chambéry à la Grange Batelière, notamment au niveau de la mise en page, des couleurs (on cherche une couleur vive), car :

- risque de « déjà-vu » : le public doit pouvoir bien différencier les deux expositions.
- Les moyens mis en œuvre sont moindres pour l'expo de la Châtaignière
- Le visuel de la FACIM donne la prépondérance aux photos contemporaines. A la Châtaignière, le point de départ de l'expo est l'ouvrage et donc les lithographies, il faudrait donc leur donner un léger ascendant sur le visuel.
- Idées de mise en page : image verticale côte à côte ou images superposées avec ombre portée.
- Couleur : qui mette en valeur à la fois la litho qui peut paraître fade et la photo aux couleurs froides. Rose, marron, orange ou rouge brique.

Nous avons du, suite à cette réunion, choisir le couple d'image parmi les photos dont on avait acheté les droits auprès du photographe et parmi les photos validées par François Deschamps (Directeur des Affaires Culturelles). Finalement, nous retenons l'image d'*Evian prise du lac de Genève* car :

- Cette photographie en particulier est de grande qualité plastique.
- Le lieu est reconnaissable d'un seul coup d'œil par la physionomie de la ville, des côtes et des montagnes.
- L'évolution entre la lithographie et la photographie est bien visible et équivoque : les barques de transport sont remplacées par des pédalos utilisés par des touristes.
- L'eau est présente pour rappeler le paysage du domaine et les expositions précédentes autour du thème du lac.

Le thème conducteur est bien suggéré : le rapprochement de deux images éloignées dans le temps doit éveiller chez le visiteur potentiel l'envie de découvrir les autres couples d'images. Ce n'est pas toujours ce qu'on pense qui a changé, d'où la surprise parfois provoquée par la confrontation. Ce travail, à la portée de tout public, porte sur différents domaines et a donc de quoi intéresser le plus grand nombre de personnes, souvent frustrées

par des expositions demandant des connaissances ou s'adressant plus à des amateurs. Celle-ci s'oriente vraiment vers un public familial, vacancier au résidant, tout en livrant un contenu scientifique et historique correct.

Plusieurs essais, différents par leur mise en page et le choix des couleurs, sont ensuite rendus par le prestataire pour nous permettre d'affiner notre choix<sup>126</sup>. Nous nous sommes orientés vers les éléments suivants :

- Une image horizontale à superposer dessus dessous.
- La lithographie placée en haut du document, occupant toute la largeur disponible.
- La photographie réduite en dessous, légèrement décentré à droite, avec une légère ombre portée.
- La césure du titre en deux parties (Paysages en vues/paysages en vie), positionné à la limite entre les deux images et en accentuant le contraste avec la police des couleurs : rouge sur jaune pâle et blanc sur bleu.
- Le choix de la couleur rouge brique : elle contraste bien avec le bleu du ciel et du lac. Ce ton chaud est en harmonie avec les tons des estampes, donc il met en valeur les deux types d'image. Cette couleur de référence sera utilisée pour rythmer la scénographie.

Nous avons ensuite travaillé à la conception de l'intérieur du dépliant<sup>127</sup>. Il s'agissait de choisir cinq images maximum afin de l'illustrer dont les droits d'auteur avaient été acquis dans ce but de communication. Ces dernières devaient aussi être en rapport avec le texte prévu pour ce document et présenter la diversité des lieux et des évolutions, ainsi que les thèmes principaux qui sont développés dans l'exposition.

Enfin, le visuel a été décliné sur les différents supports de communication et de médiation<sup>128</sup>.

---

<sup>126</sup> Voir annexe 25

<sup>127</sup> Voir annexe 26

<sup>128</sup> Voir annexes 27 & 28

### ***La communication par affichage : démarches***

L'affichage des kakémonos sur les réverbères qui longent la voie verte est règlementé par des normes. Il faut donc faire une demande d'autorisation circonstanciée adressée à la mairie d'Yvoire, en précisant les modalités et la durée d'affichage. La pose des kakémonos a été incluse dans le cahier des charges du prestataire de communication. Il faut donc prévoir à l'avance de lancer ces démarches administratives afin de pouvoir procéder à l'accrochage dans les temps pour que la communication soit efficace.

### ***Relation presse***

La communication autour de l'exposition passe aussi dans sa promotion à travers la presse locale. Après avoir rédigé le communiqué de presse<sup>129</sup>, nous avons fait publier un article dans *Haute-Savoie Magazine* (n° 28, mai/juin 2010.), la revue du Conseil Général<sup>130</sup> ainsi que plusieurs encarts dans la presse locale, en relation avec le Service communication de l'Office départemental d'action culturelle. Le magazine « Les rubriques du patrimoine de Savoie » et le Dauphiné Libéré ont également publié un article sur l'exposition<sup>131</sup>.

Le Service des collections départementales a de plus été chargé de concevoir et de publier des articles sur l'exposition sur les sites internet du Conseil Général de la Haute-Savoie et de l'Office départemental d'action culturelle<sup>132</sup>.

### ***Relations avec les publics***

Un poste vacataire saisonnier de chargé des relations avec le public est ouvert tous les ans, en avril, pour gérer les relations avec les publics. La personne recrutée a pour mission de rassembler les personnes et les organismes (écoles, institutions, associations, agences de voyage, etc.) déjà contactés pour les éditions précédentes et ceux susceptible d'être intéressés par cette nouvelle exposition<sup>133</sup>. Elle les contacte pour leur proposer des

---

<sup>129</sup> Voir annexe 29

<sup>130</sup> Voir annexe 30

<sup>131</sup> Voir annexes 31 & 32

<sup>132</sup> Présentation de l'exposition *Paysages en vues, paysages en vie... en Haute-Savoie*

[En ligne] [http://www.cg74.fr/index.php?id=actualite\\_actu\\_1\\_1&art=225](http://www.cg74.fr/index.php?id=actualite_actu_1_1&art=225)

[En ligne] [http://culture74.fr/index.php?option=com\\_content&task=view&id=462&Itemid=480](http://culture74.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=462&Itemid=480)

<sup>133</sup> Voir annexe 33

visites en groupe et se charge de la diffusion des invitations au vernissage et de la lettre de présentation<sup>134</sup> l'accompagnant.

### ***Salon international du livre et de la presse de Genève***

Cette année, l'exposition a pu bénéficier indirectement d'une visibilité au Salon du livre de Genève, à travers la présentation de la publication de l'ouvrage *Nice et Savoie, un regard contemporain*<sup>135</sup>. En effet, l'Assemblée des Pays de Savoie était l'invitée d'honneur de cette édition se déroulant du 28 avril au 10 mai 2010. C'est une opportunité importante pour la Châtaignière, lieu d'exposition de taille modeste et encore trop peu connu depuis son ouverture en 2007.

Des dépliants conçus en interne (les documents définitifs de communications étant à ce moment là en cours de réalisation) ont été déposés sur le stand, et la responsable de service a pu faire la promotion de l'exposition durant une journée.

---

<sup>134</sup> Voir annexe 34

<sup>135</sup> [En ligne] [http://savoieactu.typepad.fr/mon\\_weblog/2010/04/salon\\_livre\\_geneve.html](http://savoieactu.typepad.fr/mon_weblog/2010/04/salon_livre_geneve.html)

## Chapitre 10 – Médiation

La notion de médiation culturelle désigne les relations entre le public et les expressions artistiques, les patrimoines, les « objets culturels », etc. Il s'agit d'un aspect particulièrement important aujourd'hui, car on estime que les manifestations culturelles sont créées pour le public, afin d'éveiller son intérêt, sa sensibilité pour toute forme de culture. De plus, dans le cadre d'une exposition organisée par une collectivité territoriale, ce sont les citoyens qui ont contribué financièrement à sa réalisation, et ce sont les recettes apportées par la fréquentation de l'exposition qui, en partie, permettra l'élaboration de l'exposition suivante.

Les moyens utilisés par les médiateurs sont de plus en plus diversifiés. Pour les expositions à la Châtaignière, on apporte un soin particulier à proposer toutes sortes d'activités parallèles, afin d'intéresser les publics particuliers, les groupes scolaires, etc.

### *Les ateliers découverte*

Les ateliers proposés, s'inspirant des thèmes développés dans l'exposition, sont accessibles à tous les publics. Ils regroupent jusqu'à quinze participants et se déroulent dans l'atelier pédagogique situé au rez-de-chaussée de la Châtaignière. Sur simple demande, les ateliers peuvent être adaptés à tout type de public, en particuliers aux personnes en situation de handicap.

#### **(Re) composez votre paysage**

Cet atelier propose une réflexion sur la composition (en tant que placement des formes et des couleurs créant un équilibre visuel par les masses de couleur et les lignes directrices) d'une vue de paysage, initiant à la réflexion qui préside à la création artistique.

Cela prend la forme d'un jeu de construction : les participants disposent d'éléments prédécoupés issus des lithographies de Félix Benoist (éléments d'architecture, naturels, etc.). Ils sont invités à construire un paysage de toutes pièces, ou à intégrer des éléments dans un autre paysage présenté dans l'exposition.

La principale notion véhiculée est celle liée à la perspective. Le participant réalise que placer un élément dans la surface de la feuille ne se fait pas seulement selon sa propre envie, mais doit aussi être lié à la logique de la perspective : par exemple, un village représenté à petite échelle ne peut être placé devant un élément « agrandi » mais devrait être disposé derrière. Les participants aborderont également la question de l'équilibre d'une composition.

### **Paysages perdus, paysages retrouvés**

Les participants sont amenés à s'interroger sur l'interprétation d'un paysage à travers deux approches artistiques différentes : l'aquarelle et la photographie. Munis de leur appareil photo personnel, les participants vont mener la même démarche que François Deladerrière à partir des aquarelles d'Otilia Planelles représentant les abords de la Châtaignière.



Fig. 40 – Atelier « Paysages perdus, paysages retrouvés » : mélange d'une photographie contemporaine et d'une aquarelle d'Otilia Planelles représentant le château d'Yvoire.

Les participants vont rapidement se rendre compte des difficultés que posent cette démarche et du fait qu'une reconduction photographique représente un travail conséquent, surtout si les clichés sont pris 150 ans plus tard.

En leur donnant quelques pistes, le médiateur va pousser les participants à s'interroger sur les indices sur lesquels ils peuvent s'appuyer pour retrouver le point de vue original : dans l'aquarelle, quels sont les éléments qui ont pu demeurer fixes à court et à moyen terme?



Toujours dans cette optique d'apporter un complément à l'exposition, en parallèle au travail du photographe, on peut développer une réflexion sur les différents médias (dessin et photographie) et l'objectivité de ceux-ci : quel rôle joué par l'interprétation de l'œil humain, par l'adaptation artistique du réel? D'un autre côté, la photographie est-elle une technique complètement objective?

### **Initiez-vous à la lithographie**

Il s'agit d'une version simplifiée de la technique lithographique, employant des plaques synthétiques grainées en polyester, à la manière des pierres lithographiques. Ce matériau permet de reproduire les grands principes de la technique de la lithographie, basés sur le rejet de l'encre sur les parties non dessinées grâce à l'utilisation de l'eau<sup>136</sup>. Cette technique permet d'obtenir un résultat similaire à la lithographie traditionnelle, tout en étant beaucoup plus maniable.

Cette initiation permet au participant d'approcher cette technique et de se rendre compte de ses contraintes et de ses avantages, afin de mieux saisir le contexte de production des œuvres de Félix Benoit.

Dans cet atelier, c'est surtout l'aspect pratique qui prime et qui demeure le plus attractif pour les participants. Selon le temps imparti, on utilisera au choix des plaques vierges ou pré-imprimées à l'aide d'une imprimante laser.



Fig. 41 - Matériel utilisé pour l'atelier d'initiation à la lithographie.

<sup>136</sup>

LOCHE, R., *La lithographie*. Genève : Bonnevent, 1971.

### **Françoise et Amédée : histoire d'une rencontre insolite**

Les lithographies du *Nice et Savoie* sont peuplées de petits personnages. Si on les observe attentivement, on se rend compte que les dessinateurs ont mis en scène des figures issues de mondes très différents : le touriste et le savoyard. À travers la narration d'une rencontre entre Françoise la touriste et Amédée le savoyard, les participants vont s'immerger dans le contexte de la Savoie en 1860.

### ***Les activités du samedi après-midi***

En juillet et en août, un programme d'animations diverses est proposé gratuitement chaque samedi après-midi. En effet, le samedi est synonyme de forte fréquentation, notamment au niveau des groupes qui visitent la région, en particulier le village médiéval d'Yvoire à proximité. Pour animer ces activités, on fait appel à des professionnels de différents domaines :

#### **Paysages enfouis, paysages révélés**

Une promenade archéologique sur le domaine de la Rovorée propose de décrypter les différents vestiges qui y demeurent, avec Joël Serralongue, responsable du service archéologie à la Direction des Affaires Culturelles.

#### **Une fenêtre sur le paysage... entre nature et culture**

Cette après-midi propose une lecture des paysages naturels à partir des œuvres de l'exposition et du paysage aux abords de la Châtaignière, afin de s'interroger sur l'interprétation des paysages du XIX<sup>ème</sup> siècle et sur les liens et les évolutions visibles dans les photographies contemporaines. Il est animé par Éric brun, conseiller pédagogie et culture au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) de Haute-Savoie.

La visite de l'exposition souligne l'étroitesse du lien entre l'homme et son environnement, puis, dans un deuxième temps, la lecture des « paysages sur le terrain » de la Châtaignière permet de faire comprendre concrètement ces notions et de faire émerger au sein du public un débat sur l'influence de l'homme sur le paysage.

### **Instantanés au bord du lac!**

Une après-midi photographie, avec Didier Devos, artiste photographe intervenant dans les collèges de Haute-Savoie, donnera aux participants l'occasion de s'initier ou de se perfectionner à la prise de vue et d'en discuter ensuite avec un spécialiste de la photographie de paysage. En effet, Didier Devos se consacre depuis 1995 à une approche du paysage de montagne en noir et blanc et participe à de nombreuses publications et expositions.

### **Petite ballade dans les mots**

En août, un atelier d'écriture encadré par l'écrivain journaliste et historien Michel Etiévent propose aux participants de laisser aller leur plume en toute liberté sur le thème du paysage. Les participants sont invités à avancer à leur rythme dans l'écriture, en vers ou en prose.

Michel Etiévent a récemment publié l'ouvrage *Savoie, portraits de mémoires*<sup>137</sup> en nouvelle édition revue et augmentée pour le 150ème anniversaire du rattachement de la Savoie à la France, qui réunit une série de portraits de la mémoire de la montagne à travers les témoignages d'hommes et de femmes qui l'ont façonnée.

### **Les glaciers sont-ils éternels?**

---

<sup>137</sup> ETIEVENT, M., *Savoie, portraits de mémoires*. La Ravoire : GAP, 2010.



Fig. 42 – Activité du samedi après-midi avec le glaciologue Luc Moreau.

Une conférence sur les glaciers, avec vrai bloc de glace et séquences filmées à l'appui, abordera des questions d'actualité en compagnie de Luc Moreau, glaciologue spécialisé dans l'hydrologie, enseignant à l'École Nationale de Ski et Alpinisme de Chamonix.

#### **François Deladerrière... sur les pas de Félix Benoist?**

Enfin, une rencontre avec François Deladerrière est prévue, au cours de laquelle l'artiste photographe répondra aux questions et confiera aux visiteurs les anecdotes de son voyage sur les traces de Félix Benoist.

#### ***Les jeux***

Nous avons pensé à créer un jeu des sept familles<sup>138</sup> à partir des thèmes évoqués dans l'exposition (les châteaux, les transports, les métiers en Savoie, les routes et chemins, le tourisme, la nature, la religion), illustrés à l'aide de détails issus des lithographies de

---

<sup>138</sup>

Voir annexe 35

Félix Benoist. Une manière ludique de se plonger dans la vie quotidienne en Savoie au XIXème siècle. Les enfants peuvent aussi s'amuser à retrouver le détail en question dans l'exposition.

### ***Fiche d'aide à la visite : le guide des paysages actuels***

Pour les visiteurs qui souhaitent découvrir l'exposition à leur propre rythme (« visite libre »), nous avons réalisé un petit guide aidant à déchiffrer et à comprendre les paysages des photographies actuelles, par rapport aux lithographies.

Comme chaque « couple » lithographie-photographie s'accompagne dans l'exposition d'un cartel développé apportant des précisions sur la vue ancienne, ce petit livret plastifié apportera les compléments d'information sur les paysages d'aujourd'hui.

### ***Les visites guidées***

Les visites guidées sont gratuites, elles se déroulent toutes les demi-heures environ en cas de bonne affluence des visiteurs. Dans le cas contraire, les visites sont systématiquement proposées aux groupes qui se présentent.

La visite peut être adaptée en fonction de l'âge des enfants ou des groupes en situation de handicap. Elles peuvent approfondir différentes thématiques (les techniques artistiques, l'évolution des paysages, le contexte historique...), notamment pour les enseignants qui souhaitent mettre en relation le programme scolaire et l'exposition.

Par ailleurs, ces visites sont souvent complétées par l'un ou l'autre des ateliers proposés afin de pouvoir développer un thème sous plusieurs facettes.

### ***Diaporama publics empêchés***

L'étage de la Châtaignière n'étant pour l'instant pas accessible aux personnes à mobilité réduite, une présentation visuelle des œuvres, sous forme de diaporama, est proposée dans la salle d'atelier pédagogique située au rez-de-chaussée. Cette présentation reprend le parcours logique de l'exposition, avec les textes affichés dans l'exposition et les images en haute définition, qui défilent sur un grand écran.

### ***Film documentaire***

Un film a également été réalisé par Éric Michel, mélange des commentaires du photographe pris sur le vif, lors de ses repérages, et des images filmées des lithographies de l'album original.



Fig. 43 - Prises de vue des planches de l'album original *Nice et Savoie* au Service des collections départementales pour le film documentaire d'Éric Michel, avril 2010.

Ce film documentaire, qui accompagne l'exposition, propose de suivre rétrospectivement François Deladerrière dans la démarche qu'il a engagée pour ce travail photographique. D'une durée de 15 minutes environ, il veut être le portrait d'une œuvre et de son auteur. Le film s'articule autour de deux sujets principaux, d'une part la démarche de l'artiste photographe qui retourne 150 ans après sur les traces d'un autre artiste en Haute-Savoie, d'autre part l'évocation des rapports techniques et esthétiques entre la peinture et la photographie à travers ce cheminement.

## Conclusion

*Une approche à la fois spécifique et plurielle d'une question d'actualité :  
passé, présent et avenir de « notre » paysage?*

*Aujourd'hui il est plus difficile d'être de quelque part que d'être de son temps.*

Pierre-Jakez Hélias

Cette formule résume un sentiment symptomatique de notre société actuelle : la mondialisation et ses conséquences aboutissent à un changement des repères. Aujourd'hui, il est techniquement possible, par exemple, d'installer un fast-food sur la Mer de Glace, alors pourquoi pas?

D'où le constat, et peut-être pour certains, la crainte qu'à terme plus rien ne soit singulier dans notre environnement matériel proche ou immédiat, donc que plus rien ne serve de point d'accroche pour permettre un sentiment d'appropriation, au sens où chacun s'approprie son pays, en tant que terre natale<sup>139</sup>; en d'autres termes, l'appropriation est ce qui fait que chaque habitant d'un lieu se sent enraciné et entretient une mémoire qu'il voudra spontanément transmettre à ses descendants et à tous ceux qui aiment y vivre<sup>140</sup>.

Le fait de s'approprier est se donner la propriété, s'attribuer quelque chose<sup>141</sup>. L'appropriation, c'est donc le sentiment qui fait que quelque chose, par exemple un paysage, nous apparaît comme familier.

Pour autant, cette familiarité n'est pas à confondre avec un sentiment de banalité, susceptible de nous gagner devant ces zones commerciales impersonnelles semblables aux abords de chaque ville, ou de ces lotissements résidentiels standardisés, dont on trouve des répliques exactes dans tout le pays<sup>142</sup>.

---

<sup>139</sup> *Le Petit Larousse Compact*. Paris : Larousse, 2006, p. 797.

<sup>140</sup> MAGNIN, J. C., « Paysage et développement durable », in *Dur'Alpes*, 15 septembre 2008. [En ligne] <http://www.duralpes.com/paysage-et-developpement-durable/>

<sup>141</sup> *Le Petit Larousse Compact*. Paris : Larousse, 2006, p. 102.

<sup>142</sup> Chorier, C., Discours du vernissage de l'exposition *Paysages en vie, paysages en vie*, 4 juin 2010.

Ces réflexions préalables montrent à quel point la question de notre paysage proche est actuelle dans nos sociétés. C'est pourquoi ce travail de reconduction, touchant au plus près à ce sujet, impulsé par Marine Leloup (Fondation Facim) et proposé par François Deladerrière a retenu l'intention du Conseil Général de la Haute-Savoie à travers Corinne Chorier, responsable du Service des collections départementales, pour l'exposition annuelle à la Châtaignière.

Il s'agissait de traiter d'une question d'actualité tout en adoptant une approche spécifique par rapport à la multitude des manifestations prévues à l'occasion du cent cinquantième du rattachement de la Savoie à la France. En effet, beaucoup d'expositions avaient pour propos principal l'histoire, illustrée par des documents d'archives.

L'exposition, *Paysages en vues...* n'est donc pas une exposition historique ou archivistique, du moins pas en totalité, car on y retrouve les vestiges de l'histoire sur presque chaque lithographie (châteaux, abbayes, etc.), et parfois ils perdurent sur les photographies, souvent sous forme de ruine. Mais pour Félix Benoist, cette présence est souvent symbolique, servant de prétexte pour venir signifier la notion de « passé », par contraste avec les innovations technologiques de la société de 1860 en pleine révolution industrielle.

Le propos n'est pas non plus ethnologique, bien qu'on puisse distinguer dans les lithographies quelques rares personnages se livrant aux activités de la vie quotidienne rurale. Il ne s'agit pas non plus d'une exposition relatant l'évolution de la pratique touristique, même si cette composante est prise en compte puisqu'il s'agit d'un facteur social de la mutation du regard porté par l'homme sur le paysage.

Le « substrat » de cette exposition relève d'une partie des éléments précédemment cités, mais souhaite aller au-delà par une approche sociale au sens large. Le parti-pris est de partir de ce que l'on voit pour dégager deux axes de réflexion principaux :

D'une part, elle s'attache à la description et à l'analyse de l'iconographie, surtout celle de l'image ancienne, mise en perspective avec les évolutions, visibles ou implicites, observées depuis 150 ans. Ce faisant, on parle donc à la fois d'histoire, de paysage naturel, d'aménagement du territoire, de tourisme, etc.



D'autre part, l'exposition pose la question ouverte du regard de l'artiste, des modes de représentations employés par ce dernier et de leur signification pour l'œuvre finale. Là, c'est l'étude du contexte historique de 1860 avec l'aide de différents collègues et organismes, ainsi que le dialogue avec François Deladerrière, qui nous a permis de déterminer la part plus ou moins importante de recomposition des vues lithographiées. Si les lithographies tendent en effet à présenter la vision idyllique d'un paradis perdu, les photographies sont les plus objectives possibles et laissent au libre arbitre de chacun le soin de porter un jugement.

Chacun a cependant du composer avec un certain nombre de contraintes : pour Félix Benoist, la technique lithographique, les codes de son époque liés au genre de l'album de voyage, et la commande de Napoléon III visant à la promotion de ses nouveaux territoires, ce qui revient pour l'artiste à l'obligation de mettre en valeur les attraits d'un site. Quant à François Deladerrière, il a du respecter scrupuleusement le principe de reconduction, s'attacher à retrouver le même site, attendre si possible la même lumière, etc. Mais la photographie doit être à la fois documentaire et artistique, c'est-à-dire fidèle à l'œuvre originelle, mais aussi originale et forte.

Enfin, l'exposition tente de constater, sans porter de jugement de valeur, le sens actuel porté par le paysage. Les liens qui reliaient chaque individu à la ruralité se sont distendus, la nature n'est plus vécue dans son fonctionnement<sup>143</sup>. Elle devient décor et support d'activités économiques diverses. La contemplation de la nature, par exemple par la marche, régresse. Car paradoxalement, si le temps de travail est moindre qu'hier, les loisirs sont précieux. L'homme d'aujourd'hui est pressé, il n'a plus le temps de profiter du spectacle de la nature.

La société de consommation s'est imposée de nos jours, et la nature, comme beaucoup d'autres domaines, a du entrer dans cette logique. On lui demande désormais de se livrer comme un produit, sous des formes diverses. Il faut donc recourir au marketing, lui concevoir un emballage susceptible d'intéresser le consommateur et de se vendre.

Dans sa globalité, le paysage n'est rien d'autre que la signature sur l'espace de la société qui l'habite, le compose. Si les traces du consumérisme sont visibles par endroits,

---

<sup>143</sup> GUICHONNET, P. (dir.), *Nouvelle encyclopédie de la Haute-Savoie. Une terre, des hommes*. Montméliant : Fontaine de Siloé, 2004, p. 307.

on peut saluer diverses entreprises visant à la protection et à la valorisation du patrimoine naturel, ainsi qu'une prise de conscience liée à la démocratisation des idées écologistes.

L'exposition *Paysages en vie, paysages en vues... en Haute-Savoie* est donc une entreprise originale, alliant une pluralité d'axes de réflexion sur l'évolution des paysages, mais voulant aller au-delà des simples aspects historiques et artistiques. La complexité des notions rattachées au paysage, qui aujourd'hui cristallise toute une diversité d'opinions, est illustrée dans l'exposition par un enchevêtrement de discours.

## Bibliographie

ARRESTAYS, M. J., GIRARD, P., TERNOIS, R., *La Châtaignière. Audit Climatique*. Rapport du 12 novembre 2007. Tome 2 : Étude.

ARRESTAYS, M. J., GIRARD, P., TERNOIS, R., *Vade-mecum de la conservation préventive – La Châtaignière – Yvoire – Haute-Savoie*. Novembre 2007.

BAUTIER, R.-H. & GOUTHIER p. (dir.) *Atlas historique français, le territoire de la France et de quelques pays voisins. Savoie*. Paris : CNRS, 1979.

BENEZIT, E., *Dictionnaires des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs*. Paris : Gründ, 1999.

BOUCHARLAT, A., CADENNE, Y., DOMPNIER, P., et al., *Savoie, poésie des lacs de montagne*. Paris : Bonneton, Coll. Encyclopédie Bonneton, 1977.

BOUILLET, M.N., & CHASSANG, A. (dir.), *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*. Paris : Hachette, 1876 (26<sup>ème</sup> édition).

BOURET, B. & C., *La lithographie en France des origines à nos jours*. Paris : Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 1982.

BOYER, M., *Histoire de l'invention du tourisme. XVIe – XIXe siècles*. La Tour d'Aigues : L'Aube, 2000.

CHORIER, C., « La collection Évariste Jonchère » in *La rubrique des patrimoines de Savoie* n° 10, Édition de la Conservation départementale du Patrimoine de Savoie, décembre 2002, pp. 5-6.

CHORIER, C « Les collections du musée de Fessy (Chablais) », *La rubrique des Patrimoines de Savoie* n°11, Édition de la Conservation départementale du Patrimoine de Savoie, décembre 2002.

CHORIER, C., « Les collection patrimoniales du Conseil Général de la Haute-Savoie », in *La rubrique du patrimoine*, Édition de la Conservation départementale du Patrimoine de Savoie, juillet 2004, pp.3-4.

CHORIER, C., « Collection Payot, les albums britanniques » in *La rubrique du patrimoine* n°14, Édition de la Conservation départementale du Patrimoine de Savoie, décembre 2004, pp. 8-9.

CHORIER, C., Discours du vernissage de l'exposition *Paysages en vie, paysages en vues*, 4 juin 2010.

CHORIER, C., « L'œil de la terre », in Dur'Alpes, 26 octobre 2009. [En ligne] <http://www.duralpes.com/l%E2%80%99oeil-de-la-terre-superbe/>

CLIVAZ, M., BRUSSON, J.P. (dir.), *Patrimoine rural. Architecture et paysage de l'arc alpin*. Actes du Colloque de Sion des 20, 21 et 22 juin 1996. Sion : Université de Genève, Institut d'architecture-Institut Universitaire Kurt Bösh, 1998.

DAVALLON, J., *Claquemurer pour ainsi dire tout l'univers. La mise en exposition*. Paris : MNAM/CCI, Coll. Alors, 1986, p. 205.

DELOUCHE, D., *Peintres de la Bretagne : découverte d'une province*. Rennes : Librairie Klincksieck, 1977.

DESSAIX, J., FOLLIET A., *Le Général Dessaix, sa vie politique et militaire*. Coll. Études historiques sur la Révolution et l'Empire en Savoie. Annecy : A. L'Hoste, 1879.

DESSAIX, J., *Histoire de la réunion de la Savoie à la France en 1792*. Chambéry : Imprimerie Nationale, 1857.

DESSAIX, J., *Nice et Savoie : sites pittoresques, monuments, description et histoire des départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Alpes-Maritimes (ancienne province de Nice) réunis à la France en 1860*. Paris : H. Charpentier, 1864.

DESSAIX, J., *La Savoie Historique, Pittoresque, Statistique et biographique*. Chambéry : Perrin, 1854.

FREYDEFONT M, « Scénographie, décor, décoration : repères historiques », in *Actualités de la scénographie* n°62, janvier-février 1993.

GLICENSTEIN, J., *La mise en scène des œuvres d'art. Remarques à propos de la scénographie d'exposition*. Paris, 4 mai 2006. [En ligne] <http://www.pourinfos.org/art-33646-tit-La-mise-en-scene-des-uvres-d-art-Remarques-a-propos-de-la-scenographie-d-exposition->

GRZECH, K., « La scénographie d'exposition, une médiation par l'espace », in *La lettre de l'OCIM*, n° 96, 2004. p. 6.

GUICHONNET, P. (dir.), *Nouvelle encyclopédie de la Haute-Savoie. Une terre, des hommes*. Montmélian : Fontaine de Siloé, 2004.

GUIGUENO, V., « La France vue du sol, Une Histoire de la Mission photographique de la Datar (1983-1989) » dans *Études photographiques*, n°18, 2006.

GRANGE, D.J., POULOT, D. (dir.), *L'esprit des lieux. Le patrimoine de la cité*. Coll. La pierre et l'écrit. Grenoble : PUG, 1997.

LATARJET, B., TRÜLZSCH, H., *Paysages photographies : la Mission photographique de la DATAR : travaux en cours 1985/1985*. Hazan, Paris, 1985.

LAURENT, J.-P., « Le musée, espace du temps », in DESVALLEES, A. (dir.), *Vagues : anthologie de la nouvelle muséologie*. Lyon : W-MNES, 1994.

LENIAUD, J.-M., éditorial « Monument et incendie », in *Revue d'art*, 1995.

LENIAUD, J.-M., *Chroniques patrimoniales*, Paris : Norma, 2001.

- LESCHEVIN, P. X., *Voyage à Genève et dans la vallée de Chamouni en Savoie*, Guers : Chambéry, 1812.
- LOCHE, R., *La lithographie*. Genève : Bonnevent, 1971.
- MAGNIN, J. C., « Paysage et développement durable », in *Dur'Alpes*, 15 septembre 2008. [En ligne] <http://www.duralpes.com/paysage-et-developpement-durable/>
- MALTE-BRUN, V.-A., *Haute-Savoie, géographie – histoire – statistique – administration*. S.l. : éditions du Bastion, 1979 (réédition de l'ouvrage de 1882).
- MARIOTTE, J.Y., (dir.), *Histoire des communes Savoyardes*. 3 tomes. Roanne : Horvath, 1980.
- MONDENARD, DE, A. *La mission héliographique : Cinq photographes parcourent la France en 1851*. Paris : Édition Du patrimoine, 2002.
- MONNIER, L., *L'Annexion de la Savoie à la France et la politique suisse*. Genève : A. Jullien, 1932, p. 279.
- MULLIÉ, C., *Biographie des célébrités militaires des armées de terre et de mer de 1789 à 1850*, Paris : Poignavant, 1851. « Joseph Marie Dessaix »
- PALLUEL-GUILLARD, A., *Impressions de voyages en Savoie*, « *Le voyage aux pics et aux glaciers* ». L'histoire en Savoie n° 98, Société Savoisiennne d'Histoire et d'Archéologie, Chambéry, 1990.
- PALLUEL-GUILLARD, A., « Joseph Dessaix » in *L'Alpe*, n°47, 2009, pp. 48-49.
- PAYOT, P., *Au royaume du Mont-Blanc*, Chambéry, 1950, La fontaine de Siloë, rééd. 1996.
- PERROUD, C., *Joseph Dessaix, 1817-1870, Écrivain, Auteur du chant national « Les Allobroges »*. Thonon : Académie Chablaisienne, 1955-56.
- PIGANIOL DE LA FORCE, J. A. *Nouveau voyage de France, avec un itinéraire et des cartes faites exprès, qui marquent exactement les routes qu'il faut suivre pour voyager dans toutes les provinces de ce royaume*, Paris : T. Legras, 1755.
- RABUT, E., VELLOZZI, M-C. (dir.), *Lacs et cascades de montagne*. Annecy : Conseil Général de la Haute-Savoie, 1987 (exposition 1<sup>er</sup> juillet-31 décembre 1987).
- RICHARD, D., *Les Peintres et les Alpes. Du Pittoresque au Sublime*. Le Dauphiné Libéré : Paris, 1999.
- ROBERT, P., *Le petit Robert*. Paris : Le Robert, 1981.
- ROUX, J.L., *La Chartreuse*, Collection Pays en Rhône-Alpes, Veurey : Dauphiné Libéré-Glénat, 2009.

RUDEL, J., BRIT, E., COSTA, S., & Al. *Les techniques de l'art*. Coll. Tout l'art encyclopédie. Paris : Flammarion, 1999.

SCHURR, G., CABANNE, P., *Dictionnaire des Petits Maîtres de la peinture 1820-1920*. Tomes II, I à Z. Paris : Les éditions de l'amateur, 1996. p. 146.

SERRATE, C., NEUHAUSER, P., GUET, J.F. & Al., *Atlas des Paysages de la Haute-Savoie*. Annecy : Villes et Territoires, s-d.

SORREL, C., *Histoire de la Savoie en images : images & récits*. Montmélian : La Fontaine de Siloë, collection « les savoisiennes », 2006.

TAYLOR, J., NODIER, C., *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*. Paris? : Didot, 1820-1878.

TRONCY, A. & L., *La Savoie 1900-1920*. Clermont-Ferrand : Edition de Borée, collection « Mémoire d'hier », 2001.

VIOUT, J-O., *Chambéry au fil d'un siècle : 1900-2000*. Montmélian : La Fontaine de Siloë, collection « les savoisiennes », 2001.

WEBER, W., *Histoire de la lithographie*. Paris : Aimery-Somogy, 1967.

WILCOX, T., *Itinerari sublimi, viaggi d'artisti tra il 1750 e il 1850, catalogue d'exposition du museo cantonale d'Arte Lugano*, Skira, Milano, 1998.

*200 ans de tourisme en pays de Savoie (1740-1940). Chablais, Faucigny, Genevois.* Annecy : Conseil Général de la Haute-Savoie, s-d.

« Le centenaire » in *Le Dauphiné Libéré*, 30 janvier 1960.

*Découverte et sentiment de la montagne 1740- 1840. Collection Payot – Annecy 1986.* Annecy : Conseil Général de la Haute-Savoie, 1986.

Dossier de presse de l'exposition *Paysages en vie, paysages en vues... en Haute-Savoie.*

« La grande saga des États de Savoie » in *L'Alpe*, n° 47 : 1860-2010 Chronique d'un attachement, pp. 12-23.

Livret d'aide à la visite de l'exposition *Voyages, voyages... Collection Payot et paysages de montagne.* Exposition du 18 juin au 30 septembre 2005. Annecy : Ville d'Annecy-le-Vieux/Conseil Général de la Haute-Savoie, 2005.

« Nicolas Sarkozy vient célébrer la Savoie française », in *Le Dauphiné Libéré*, 22 avril 2010.

*Le Petit Larousse Compact.* Paris : Larousse, 2006.

« Pour une Assemblée des Pays de Savoie », Discours du 14 février 2001, par Hervé Gaymard, président du Conseil Général de la Savoie, et Ernest Nycollin, président du Conseil Général de la Haute- Savoie.

*Le sentiment de la montagne.* Musée de Grenoble 1<sup>er</sup> mars-1<sup>er</sup> juin 1998 ; Turin, Palazzo Bricherasio 1<sup>er</sup> juillet-15 octobre 1998. Paris : Coédition Musée de Grenoble, Réunion des musées nationaux, Glénat, 1998.

*Voyage en Savoie de l'Empereur Napoléon III et de l'Impératrice Eugénie 27 août - 5 septembre 1860 - Récit authentique d'après les documents de l'époque.* Chambéry : Imprimerie générale savoisienne, 1911.

« 1858-1860, chronologie historique des évènements » [En ligne] <http://www.150ans-paysdesavoie.fr/fr/histoire/chronologie2.html>

Centre Français des Fondations [En ligne] <http://www.cf-fondations.fr/creer-une-fondation/quest-ce-quune-fondation>

Code de la propriété intellectuelle art. L122-1 [En Ligne] <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006069414&idArticle=LEGIARTI000006278904&dateTexte=20100712>

Conseil Général de la Haute-Savoie [En ligne] <http://www.cg74.fr>

Conseil Général de la Haute-Savoie, Direction des Affaires Culturelles et du Patrimoine historique [En ligne] <http://cg74.fr/pages/fr/menu1/le-conseil-general/les-services/direction-des-affaires-culturelles-et-du-patrimoine-historique-239-35.html>

« Le dossier de presse présente... le programme 2010 de l'Assemblée des Pays de Savoie » [En ligne] <http://150ans-paysdesavoie.fr/fr/documentation/dossier-presse.html>

Espaces naturels sensibles [En Ligne] <http://www.conservation-nature.fr/article3.php?id=127>

« Et la Savoie devint française! » Interview de Jean Luquet, directeur du patrimoine au Conseil Général de la Savoie (auteur), in *Le Dauphiné Libéré*, 7 mars 2010.

Fonctionnement de l'Assemblée des Pays de Savoie [En Ligne] <http://www.cg74.fr/pages/fr/menu1/le-conseil-general/l-assemblee-des-pays-de-savoie/le-fonctionnement-58.html>

Fondation Facim [En ligne] <http://fondation-facim.fr/>

François Deladerrière [En Ligne] <http://www.francoisdeladerriere.com/pages/perso.html>  
<http://www.rencontres-arles.com/A09/C.aspx?VP3=CMS&ID=A09P1207>

Inauguration de l'exposition à la Grange Batelière [En Ligne] <http://www.150ans-paysdesavoie.fr/fr/rendez-vous/juil-aout-sep/exposition-nice-savoie-regard-contemporain,15.html>

Observatoire photographique du paysage [En Ligne] <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Observatoire-Photographique-du.html>

Office départemental d'action culturelle de la Haute-Savoie (ODAC) [En ligne] <http://www.culture74.fr>

Présentation de la collection Lacroix [En ligne] [http://www.culture74.fr/index.php?option=com\\_content&task=view&id=428&Itemid=215](http://www.culture74.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=428&Itemid=215)

Présentation de l'exposition *Paysages en vues, paysages en vie... en Haute-Savoie* [En ligne] [http://www.cg74.fr/index.php?id=actualite\\_actu\\_1\\_1&art=225](http://www.cg74.fr/index.php?id=actualite_actu_1_1&art=225)  
[En ligne] [http://culture74.fr/index.php?option=com\\_content&task=view&id=462&Itemid=480](http://culture74.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=462&Itemid=480)

Programme Alcotra [En Ligne] [http://ec.europa.eu/regional\\_policy/country/prordn/details\\_new.cfm?gv\\_PAY=FR&gv\\_reg=606&gv\\_PGM=1263&gv\\_defL=7&LAN=9](http://ec.europa.eu/regional_policy/country/prordn/details_new.cfm?gv_PAY=FR&gv_reg=606&gv_PGM=1263&gv_defL=7&LAN=9)



Salon du livre de Genève [En Ligne] [http://savoieactu.typepad.fr/mon\\_weblog/2010/04/salon\\_livre\\_geneve.html](http://savoieactu.typepad.fr/mon_weblog/2010/04/salon_livre_geneve.html)

Temart : [En ligne] <http://www.accrochage-de-tableaux.com/noticestechnique/pitons-temart-brochure.pdf>

*Vade-mecum de la conservation préventive*, Centre de Recherche et de Restauration des musées de France, version du 23 octobre 2006. [En ligne] <http://www.dmf.culture.gouv.fr/documents/vademecum-conservation2006.pdf>

World Biographical Information System [En ligne] <http://db.saur.de/WBIS/login.jsf;jsessionid=144dfe221ba4e312e5b137fb266b>

## Table des annexes

Annexe 1 : Contrat de partenariat.....	138
Annexe 2 : Conditions d'accueil, de présentation et de conservation des œuvres à la Châtaignière.....	142
Annexe 3 : Plan général de la Châtaignière.....	144
Annexe 4 : Plan muséographique de la Châtaignière.....	145
Annexe 5 Sécurité et conservation préventive.....	146
Annexe 6 : Procès verbal concernant un établissement recevant du public.....	147
Annexe 7 Panneaux MDF.....	149
Annexe 8 Éditions 2007 – 2008 – 2009.....	150
Annexe 9 : liste des autres œuvres présentées.....	151
Annexe 10: Cahier des charges pour un prêt d'œuvre (Archives Départementales de la Haute-Savoie).....	153
Annexe 11 Fiche de prêt (Archives Départementales de la Haute-Savoie):.....	154
Annexe 12 Fiche de prêt simplifiée (Musée-Château d'Annecy):.....	157
Annexe 13 exemple de fiche synthétique par site:.....	159
Annexe 14 :Droits d'auteur : devis pour l'exposition itinérante.....	160
Annexe 15 : Cession des droits d'auteur de tirages originaux.....	161
Annexe 16 : format de cartel.1.....	164
Annexe 17 : format de cartel 2.....	165
Annexe 18 : Essais de typographie.....	166
Annexe 19 : Carte de situation pour chaque site.....	167
Annexe 20 : Plans et élévations : étude pour la scénographie.....	168
Annexe 21 : Solutions d'accrochage.....	173
Annexe 22 : Récapitulatif des agrandissements des lithographies.....	175
Annexe 23 : Récapitulatif des agrandissements des photographies.....	177
Annexe 24 : Document de communication : Petit Journal.....	179
Annexe 25 : Document de communication : affiche.....	182
Annexe 26 : Document de communication : dépliant.....	183
Annexe 27 : Document de communication : carton d'invitation au vernissage.....	184
Annexe 28 : Document de communication : kakémonos.....	185
Annexe 29 : Communiqué de presse.....	186
Annexe 30 : Article paru dans « Haute-Savoie Magazine » n°28.....	188
Annexe 31 : Article paru dans « Les rubriques du patrimoine ».....	189
<b>Annexe 32</b> : Article paru dans "Le Dauphiné Libéré".....	191

Annexe 33 : Listing récapitulatif pour les invitations vernissage.....	192
Annexe 34: Lettre de présentation de l'exposition.....	193
Annexe 35 : Planche du jeu des 7 familles.....	194

AVERTISSEMENT : 1

Les annexes suivantes sont des documents internes :

1, 6, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 20, 22, 23, 33.

# Annexe 1

## Contrat de partenariat.

### CONTRAT DE PARTENARIAT

#### ENTRE LES SOUSSIGNES

Le Département de la Haute-Savoie représenté par Monsieur **Christian MONTEIL**, agissant en qualité de Président du Conseil Général de la Haute-Savoie, en exercice, habilité à cet effet par délibération de la Commission Permanente du 22 mars 2010.

Ci-après dénommé **LE COMMANDITAIRE d'une part,**

**ET**

François DELADERRIERE, photographe, 4 rue Boulouvard - 13200 ARLES  
Numéro de S.I.R.E.T. : 435 243 605 00019  
Code APE : 748 A  
☎ : 06.72.74.82.36

Ci-après dénommé **L'AUTEUR d'autre part,**

#### **IL EST PREALABLEMENT EXPOSE**

Dans le cadre du 150<sup>ème</sup> anniversaire du rattachement de la Savoie à la France, le Département (Direction des Affaires Culturelles), présentera au Domaine de Rovorée à La Châtaignière – Domaine Départemental d'art et de culture – Espace Naturel Sensible - 74140 YVOIRE - une exposition de photographies et de lithographies du XIX<sup>ème</sup> siècle, du 1<sup>er</sup> juin au 30 octobre 2010, intitulée (titre provisoire « *Nice et Savoie, images d'hier et d'aujourd'hui* »).

Cette exposition confronte les lithographies originales des vues de la Haute-Savoie, par Félix BENOIST, extraites de l'album illustré « Nice et Savoie » de Jean DESSAIX (paru en 1864) aux photographies contemporaines de François DELADERRIERE, prises sur ces mêmes sites. Ces photographies sont issues de la série commandée pour la circonstance par les Editions « Actes Sud » grâce au soutien de l'Assemblée des Pays de Savoie et à l'initiative de la FACIM (Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne), afin d'illustrer l'ouvrage intitulé « *Nice et Savoie, un regard contemporain* ».

**IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :**

#### **OBJET DU CONTRAT**

Le Département doit prendre des dispositions pour la diffusion de 15 photographies sélectionnées avec le photographe parmi les 37 photographies qui seront présentées, dans le cadre de l'exposition à la Châtaignière, selon certaines conditions notamment pour :

1. La prise en charge du tirage, de l'encadrement et du transport des 37 photographies,
2. La mise à disposition, l'utilisation et la reproduction des 15 clichés photographiques sélectionnés, dans le cadre de la promotion et de la diffusion de l'exposition,
3. L'utilisation de détails des photos dans le cadre de la scénographie et de la communication,
4. La rémunération du photographe pour la préparation et le suivi de l'exposition à la Châtaignière,
5. L'acquittement des droits d'auteur pour la diffusion et l'exploitation des 15 photographies sur les supports de médiation, de promotion et pédagogique ainsi que sur les documents institutionnels.

Le présent contrat précise les engagements respectifs **DU COMMANDITAIRE** et de **L'AUTEUR**.

#### **I - OBLIGATIONS DU COMMANDITAIRE-**

##### **Article I-1 – Production des tirages**

Le Département s'engage à assumer le coût de production des tirages photographiques destinés à l'exposition soit 37 tirages.

Les tirages photographiques seront réalisés selon le descriptif suivant (voir devis fournis par le laboratoire photographique) :

6. scan pour tirage
7. tirage d'exposition (dimensions à définir) sur papier satiné Epson Premium Semigloss 250
8. contrecollage sur Dibond 2mm
9. caisse américaine
10. pose de pitons pour accrochage

#### **Article I-2 – Transport**

Le Département s'engage à assurer financièrement le transport **aller** des 37 photographies entre le laboratoire Atelier Voies Off, rue Aristide Briand - 13200 ARLES et le lieu d'exposition à La Châtaignière – 74140 YVOIRE, ainsi que le voyage **retour** au terme de l'exposition au domicile de **L'AUTEUR**, 4 rue Boulouvard - 13200 ARLES, au plus tard le 15 novembre 2010.

#### **Article I-3 – Assurance « clou à clou - garanties tous risques expositions »**

Le Département s'engage à assurer auprès de sa compagnie d'assurance AXA ART, les œuvres photographiques depuis le départ du laboratoire Atelier Voies Off jusqu'au retour au domicile de **L'AUTEUR** ainsi que pour toute la durée de l'exposition, pour une valeur équivalant au coût de production des œuvres, encadrement (caisse américaine) inclus. Les valeurs déclarées seront communiquées en temps utiles par **L'AUTEUR**.

#### **Article I-4– Droit d'auteur**

a) Le Département s'engage à mentionner :

- le titre de l'œuvre,
- le nom de **L'AUTEUR** selon la formule suivante : François DELADERRIERE sur tous les supports de médiation, de promotion, de diffusions des documents promotionnels et pédagogiques ainsi que sur les documents institutionnels édités pour les besoins de l'exposition (titre provisoire « *Nice et Savoie, images d'hier et d'aujourd'hui* », cartels, cartons d'invitation, dépliants, affiches, dossiers de presse, fiches d'aide à la visite, kakémonos, sites internet, diaporamas, films, CD-Rom, DVD, panneaux d'information, livrets pédagogiques, livrets, catalogues, petit journal, documents institutionnels, magazines, parutions et annonces.

b) Propriété intellectuelle

#### **Cession des droits patrimoniaux pour la sélection de 15 photographies :**

Le présent contrat comprend expressément de la part de **L'AUTEUR**, la cession exclusive au profit **DU COMMANDITAIRE** de la totalité des droits patrimoniaux sur les 15 tirages, tels que visés aux articles L 122-1 suivant le Code de Propriété Intellectuelle à savoir :

- ✓ **Le droit de représentation** : droits de diffusion et de communication des résultats au public en France et à l'étranger et en toutes langues, sur tous supports.
- ✓ **Le droit de reproduction** : droit de reproduire ou de faire reproduire ou enregistrer les résultats sur tous supports ou matériaux connus
- ✓ **Durée** : 10 ans.
- ✓ **Lieu** : France – Italie - Suisse

c) Le Département s'engage à :

- acquitter les droits pour une somme forfaitaire de **2 200 euros TTC**.
- soumettre à **L'AUTEUR** toute proposition de recadrage ou d'utilisation de détails pour accord.

d) Le Département s'engage à remettre au photographe:

- un exemplaire de tous les documents promotionnels relatifs à l'exposition
- des invitations pour le vernissage.

e) Le Département s'engage à ne pas :

- exploiter commercialement les photographies,
- céder à un tiers ces photographies pour toute autre utilisation non liée à la communication de l'exposition,
- présenter ni exposer les photographies sans la validation et l'autorisation de **L'AUTEUR**.

#### **Article I-5 – Rémunérations**

#### a) Pour préparation et suivi de l'exposition

- Le Département s'engage à verser une somme forfaitaire de **2 000 euros nets** à L'AUTEUR (tout frais compris : déplacements, hébergement, repas) pour sa participation à la préparation, au suivi de l'exposition et lors du vernissage (date encore à déterminer à ce jour). Les frais de déplacements ne sont pas compris dans le forfait.
- Les contributions sociales (RDS et CSG) seront prélevées à la source.
  - Le règlement des sommes dues sera effectué par virement administratif, aux termes du contrat, dans un délai de 35 jours après présentation de la facture originale en 3 exemplaires.

#### b) pour les droits d'auteur

- Le Département s'engage à verser une somme forfaitaire de **2 200 euros TTC, négociés en commun accord avec L'AUTEUR**, selon le devis fourni au préalable pour la cession des droits d'une sélection de 15 photographies pour la reproduction, la diffusion, la représentation et l'exploitation des photographies et des détails de ces photographies dans le cadre de la scénographie, sur les supports de médiation, de promotion, de diffusions des documents promotionnels et pédagogiques ainsi que sur les documents institutionnels tels que :
  - cartels, cartons d'invitation, dépliants, affiches, dossiers de presse, fiches d'aide à la visite, kakémonos, sites internet, diaporamas, films, CD-Rom, DVD, panneaux d'information, livrets pédagogiques, livrets, catalogues, petit journal, documents institutionnels, magazines, parutions et annonces.Cette somme forfaitaire sera versée, en commun accord avec L'AUTEUR, fin octobre 2010 sur présentation de la facture.

#### Article I-5- Restitution des tirages sur Dibond avec caisse américaine

Les tirages photographiques seront restitués à l'issue de l'exposition à L'AUTEUR au plus tard le 15 novembre 2010.

## II - OBLIGATIONS DE L'AUTEUR

### Article II-1 - Production de l'exposition :

Les **clichés numériques** issus de la série « Nice et Savoie » pour la partie Haute-Savoie seront fournis **en Haute-Résolution pour permettre la réalisation graphique de tous les supports de communication, sur CD-Rom ou DVD en deux exemplaires, excepté les kakémonos qui devront être reproduits à partir des scans** fournis par l'atelier photographique.

L'AUTEUR s'engage à mettre à la disposition en temps voulu les éléments précités :

- au Département qui devra les communiquer au prestataire retenu pour la réalisation des documents promotionnels (au plus tard le 8 avril),
- au laboratoire photographique qui assurera la production des tirages photographiques destinés à l'exposition (au plus tard le 8 mars 2010),
- à assurer le suivi du tirage des photographies,
- à veiller à la bonne qualité des tirages et à la conformité des encadrements (caisse américaine).

### Article II-2 – Participation à l'exposition :

L'AUTEUR s'engage à :

- apporter son concours à la préparation de l'exposition (incluant des déplacements sur Annecy, à la Châtaignière à Yvoire, et des échanges téléphoniques),
- communiquer tous les détails et commentaires relatifs aux prises de vues,
- être présent lors de l'accrochage de l'exposition et du vernissage.

### Article II-3 – Droit d'auteur :

L'AUTEUR s'engage à ne pas demander de droit d'auteur :

- pour l'exposition de ses 37 photographies présentées à La Châtaignière du 1<sup>er</sup> juin au 30 octobre 2010, ces droits ayant été déjà négociés antérieurement avec la FACIM,
- pour les 3 images suivantes (fichiers numériques 300dpi) dont les droits ont déjà été cédés à la FACIM dans le cadre des expositions à Yvoire (Haute-Savoie) et à l'Abbaye d'Hautecombe (Savoie) pour la communication :
  1. La Mer de Glace
  2. Lac d'Aiguebelette

3. Port de Nice

**Article II-4 – Droit moral :**

L'AUTEUR conserve :

- le droit moral pour les photographies de la série « Nice et Savoie, un regard contemporain. »

**III - COMPETENCE JURIDIQUE**

**Article III-1- Litiges :**

Au cas où l'une ou l'autre des deux parties manquerait à ses obligations telles qu'elles résultent du présent contrat, et à défaut d'accord amiable et après épuisement des voies amiables, les litiges ou les contestations portant sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention seront portés devant la juridiction compétente à qui les parties attribuent juridiction.

Fait en deux exemplaires à Annecy, le 22 mars 2010

**LE COMMANDITAIRE**

Le Président du Département de la Haute-Savoie

M. Christian MONTEIL

**L'AUTEUR**

Le photographe

M. François DELADERRIERE

## Annexe 2

### Conditions d'accueil, de présentation et de conservation des œuvres à la Châtaignière.

La Châtaignière est une maison de maître construite en 1926 par l'architecte Turrettini sur un parc de 24 hectares en bordure du lac Léman classé *Espace Naturel Sensible*.

Propriété du Conservatoire du Littoral, la gestion de cette maison a été confiée exclusivement au Département de la Haute-Savoie qui l'a affecté à la présentation d'expositions.

Le bâtiment est entièrement et exclusivement dévolu aux expositions d'œuvres d'art et aux activités qui en découlent, pour l'instant pendant cinq mois au maximum, de juin à octobre.

**Le lieu a fait l'objet d'une visite de Monsieur Serge Leroux de la Direction de Musées de France le 30 octobre 2008, qui a donné un avis favorable à l'accueil d'œuvres des musées de France.**

Les conditions d'accueil et de présentation des œuvres empruntées sont garanties par les divers aménagements réalisés par des prestataires en muséographie et sous le contrôle de la conservatrice du patrimoine départementale.

<b>Présentation du bâtiment</b>
---------------------------------

Du type Y classée en 5ème catégorie, la maison est constituée d'un sous-sol (locaux techniques), d'un rez de chaussée, d'un 1er étage et d'un 2ème étage, de combles et d'un grenier (sans monte-charge). Seuls le RDC et le 1er étage ont été aménagés pour l'accueil des expositions et du public.

La maison dispose d'un accès sur ses quatre faces (1 porte entrée et 3 portes fenêtres à doubles battants) et offre une surface de 250 m<sup>2</sup> d'exposition. Ce bâtiment a fait l'objet en 2007 d'une **étude approfondie sur le climat** par un cabinet spécialisé qui a préconisé un certain nombre de mesures progressivement mises en œuvre par le Conseil Général.

Vu son implantation dans un espace naturel sensible, les véhicules à moteurs n'y sont pas autorisés, hormis pour permettre l'accès aux personnes handicapées.

#### **Renseignements techniques sur la construction :**

**Bois** : charpente, volets (1er étage), menuiseries extérieures, parquet vernis au 1er, boiserie murales et plafonds au RDC, corniches intérieures, escalier intérieur

**Pierre** : Pierre de taille pour le soubassement et contreforts d'angle

**Béton** : dallage béton au sous-sol

Structure métallique : aucune

**Autres** : Tuiles, carrelage au RDC, peintures murales et plafonds au 1er étage, briques suspendues à un plancher bois, recouvertes enduit plâtre peint, puits de lumières sur la toiture en verre sécurité.

Volets métalliques roulants électriques devant les ouvertures (en cours de travaux) au RDC.

Volets en bois rénovés en 2008 au 1er, 2ème étages et combles.

<b>Conditions de sécurité</b>
-------------------------------

#### **Equipement :**

- Portail à l'entrée du site
- Portes issues de secours avec système de déblocages des verrous électro-magnétiques
- Système d'accrochage sécurisé avec fonction anti-vol
- Alarme anti-intrusion reliée à une société de surveillance 24h/24, au domicile du gardien et au poste de Police le plus proche : DOUVAINE (10 kms)
- Vidéo-surveillance intérieure et extérieure - jour et nuit
- Vitrines sécurisées pour les petits formats
- Alarme incendie (3 extincteurs EUROFEU par étage –s/sol, RDC et 1er), avec détecteurs de fumée, reliés à une société de surveillance



- Caserne de pompiers la plus proche : SCIEZ (6 kms)
- Réserve avec porte coupe feu et blindée au 1er étage, accès strictement réservé aux personnes autorisées. Clé unique.
- Panneaux muséographiques MDF (classé M1) posés devant la plupart des fenêtres, faisant barrière et renforçant ainsi la sécurité des œuvres.
- Possibilité d'installer des barrières de protection dans la scénographie.
- 1 vestiaire pour la dépose des objets encombrants

### **Personnel :**

#### Pendant le montage de l'exposition :

- Personnel interne spécialisé pour la manutention et l'emballage (1 conservateur, 1 attaché de conservation, 1 assistante de conservation-régisseur).

#### Pendant les heures d'ouverture de l'exposition :

- Présence permanente d'un responsable de site, de 2 agents de surveillance (1 par étage) et d'un gardien. Présence également d'un médiateur, ce qui garantit la présence quasi permanente de quatre personnes sur place.
- Formation des agents : Manipulation extincteurs, PSC1 (formation aux premiers secours)
- Récolement des objets présentés : 2 fois par jour

#### En dehors des heures d'ouverture :

- Gardiennage par un agent de surveillance recruté à temps complet par le Conseil Général, domicilié à proximité.
- 2 rondes après les heures de fermeture
- Formations du gardien : Habilitation électrique, Manipulation extincteurs, PSC1 et SSIAP 1

### **Autre :**

- 1 règlement de sécurité pour le public
- 1 règlement intérieur pour les agents

<b>Conditions de conservation préventive</b>
--

#### Contrôle de l'environnement climatique

- 1 sonde thermohygrométrique dans chaque pièce pour le contrôle et la gestion du climat relié au PC- Testo SAVERIS – lecture quotidienne
- 1 porte automatique coulissante en verre devant la porte d'entrée
- chauffage maintenu en veille pour la stabilité thermique
- déshumidificateurs installés en cas de besoin

#### Contrôle lumineux

- film anti-UV sur chaque vitre
- drop amovible devant chaque fenêtre
- éclairage assuré au moyen de spots orientables 230V 12V à lampe halogène dichroïque, avec transformateur incorporé, sur rails avec 3 circuits d'allumage, puissance et largeur du flux réglable, équipés d'un réflecteur.

<b>Transport et assurance :</b>
---------------------------------

### **Transport :**

Le transport et emballage des œuvres sont confiés soit à des sociétés de transports spécialisées, soit réalisés par le Service des collections par du personnel qualifié (régisseur, responsable des collections)

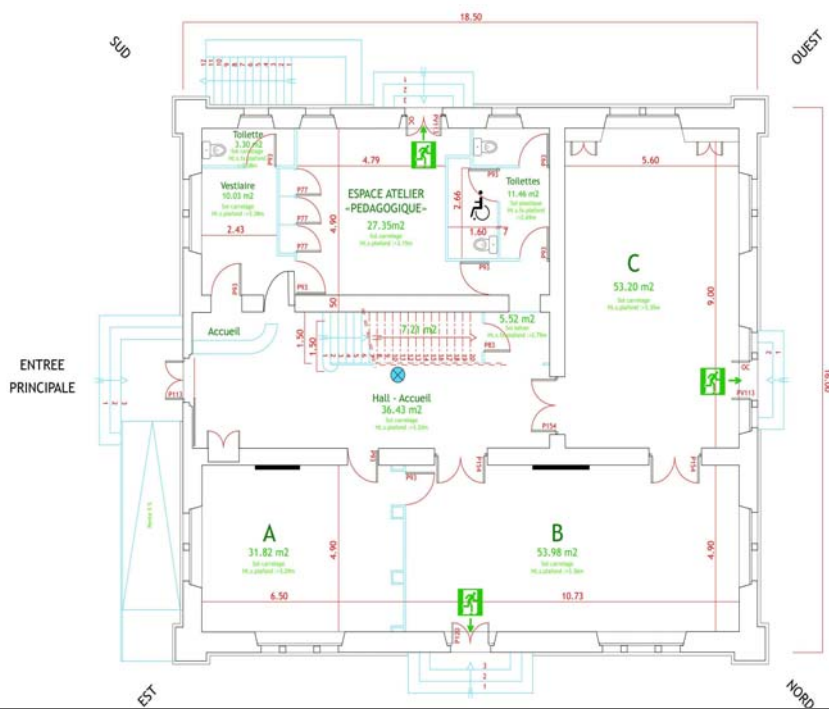
### **Assurance :**

Les œuvres sont assurées par la police générale du Conseil Général « AXA ART », garantie *tous risques expositions, assurance « clou à clou »*.

Janvier

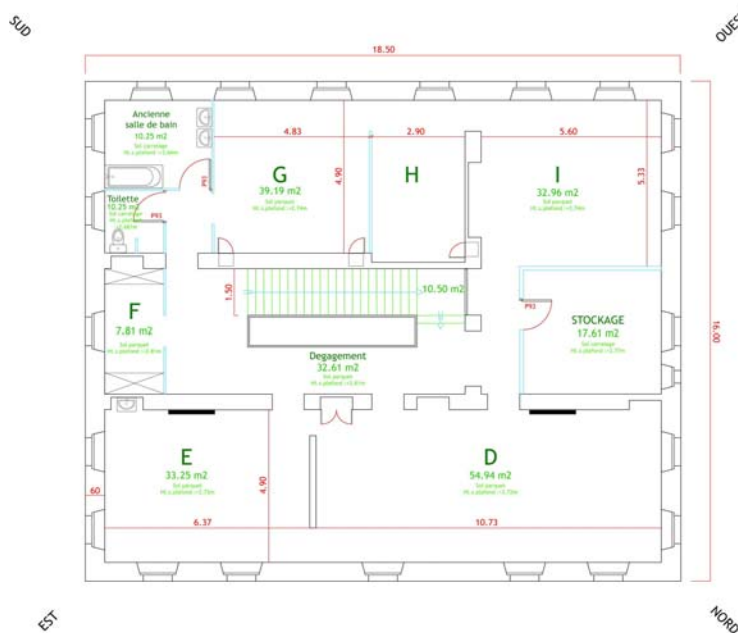
2010

### REZ-DE-CHAUSSEE - Plan intérieur - Dimensions des salles



<b>La CHATAIGNIERE</b> Domaine départemental d'Art et de Culture		
REZ DE CHAUSSEE PLAN DE STRUCTURE		
	Cheminée	
	Sortie de secours	
	Fontaine à eau	
Direction de la Construction et des Services Généraux - Plan mise à jour : 07/01/08		

### 1er ETAGE - Plan intérieur - Dimensions des salles

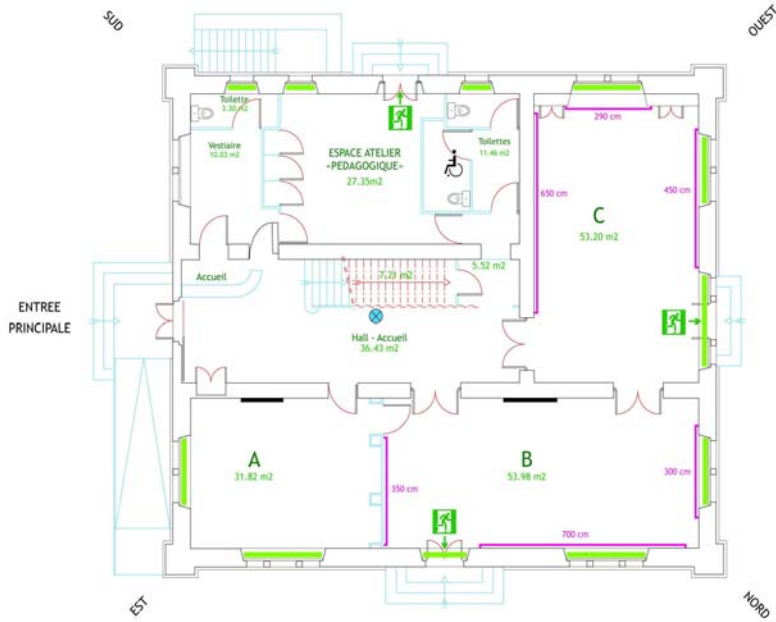


<b>La CHATAIGNIERE</b> Domaine départemental d'Art et de Culture		
1er ETAGE PLAN DE STRUCTURE		
	Cheminée	
Direction de la Construction et des Services Généraux - Plan mise à jour : 07/01/08		

## Annexe 3 Plan général de la Châtaignière.

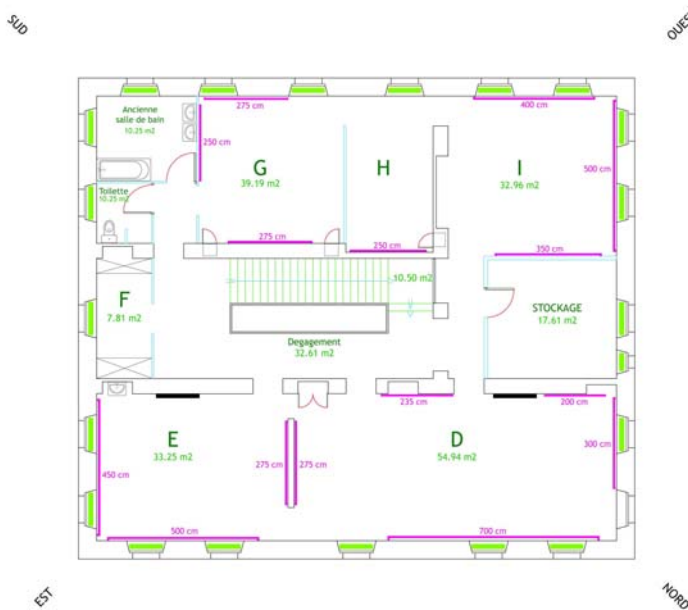
# Annexe 4 Plan muséographique de la Châtaignière.

**REZ-DE-CHAUSSEE - Plan intérieur - Indications des panneaux MDF**



<p><b>La CHATAIGNIERE</b> Domaine départemental d'Art et de Culture</p>	
<p><b>REZ DE CHAUSSEE</b> PLAN DE STRUCTURE</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 20px; border-bottom: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Cheminée</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; border: 1px solid green; margin-right: 5px;"></span> Sortie de secours</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 10px; border-radius: 50%; border: 1px solid blue; margin-right: 5px;"></span> Fontaine à eau</li> <li><span style="display: inline-block; width: 20px; border-bottom: 1px solid purple; margin-right: 5px;"></span> Panneaux muraux</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 15px; border-left: 1px solid green; margin-right: 5px;"></span> Drops</li> </ul>	
<p>Direction de la Construction et des Services Généraux - Plan mise à jour : 07/01/08</p>	
<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <span>0 1 5 m</span> </div>	

**1er ETAGE - Plan intérieur - Indications des panneaux**



<p><b>La CHATAIGNIERE</b> Domaine départemental d'Art et de Culture</p>	
<p><b>1er ETAGE</b> PLAN DE STRUCTURE</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 20px; border-bottom: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Cheminée</li> <li><span style="display: inline-block; width: 20px; border-bottom: 1px solid purple; margin-right: 5px;"></span> Panneaux muraux</li> <li><span style="display: inline-block; width: 10px; height: 15px; border-left: 1px solid green; margin-right: 5px;"></span> Drops</li> </ul>	
<p>Direction de la Construction et des Services Généraux - Plan mise à jour : 07/01/08</p>	
<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <span>0 1 5 m</span> </div>	

## Annexe 5 Sécurité et conservation préventive.



L'humidité relative contenue dans l'air ambiant : le problème principal de ce lieu d'exposition. Des déshumidificateurs d'air sont placés dans plusieurs salles (2 au rez-de-chaussée et 1 au premier étage).



Pour protéger les objets exposés des rayons infrarouges et ultraviolets contenus dans la lumière naturelle, des films anti-UV et des drop-papers (papiers filtrants) sont appliqués devant les ouvertures.



Le tableau électrique et un des extincteurs, indispensables au sein d'un ERP.



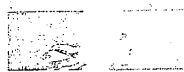
Les caméras de surveillance (26 au total) ont une fonction dissuasive et enregistrent les preuves en cas de vol ou d'infraction (en haut)



Plan d'évacuation et consignes de sécurité en cas d'incendie. Le bâtiment dispose d'alarmes incendie avec détecteur de fumée, reliées à une société de télésurveillance.

# Annexe 6

## Procès verbal concernant un établissement recevant du public



Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE

Annecy, le 26 septembre 2006

Commission Consultative Départementale  
pour la Sécurité et l'Accessibilité

\*\*\*\*\*

Sous-Commission Départementale

E.R.P. - I.G.H.

\*\*\*\*\*

Service Départemental  
d'Incendie et de Secours

\*\*\*\*\*

6, rue du Nant - BP 1010  
74 966 MEYTHET Cedex  
Téléphone : 04 50 22 76 00  
Télécopie : 04 50 22 76 97

Dossier transmis par :

M. Le Chef de la Subdivision  
D.D.E. THONON  
7, rue François Morel - BP 163  
74207 THONON Les BAINS Cedex

REFERENCE : PC 315 06 B 0006  
N° de permis : 49 257  
N° prévention : 30 996  
Rapporteur : Lieutenant LEGENVRE Stéphane  
Suivi par : Lieutenant LEGENVRE Stéphane

Référence : LM/CC n° 2006 - 8568

### PROCES-VERBAL CONCERNANT UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

**OBJET :** CHATAIGNIERE (la)  
commune : YVOIRE

La présente étude concerne la demande présentée par :  
Conseil Général DCSG service travaux  
1, rue du 30ème régiment d'infanterie  
74041 ANNECY cedex

pour l'établissement cité en objet implanté sur un terrain situé :  
Domaine de la Chataignère  
YVOIRE

Le projet concerne le réaménagement de locaux, en salles d'exposition, sur 2 niveaux d'un bâtiment existant.

#### 1 - REGLEMENTATION APPLICABLE

Code de la Construction et de l'Habitation, Livre 1, Titre 2, articles R. 123-1 à R. 123-55.

Arrêté du 25 juin 1980 modifié, portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.

Arrêté du 12 juin 1995 portant approbation des dispositions complétant et modifiant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public. Type Y.

Arrêté du 22 juin 1990 modifié, portant approbation des dispositions du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public du 2ème groupe.

#### 2 - CLASSEMENT EN TYPE - CLASSEMENT EN CATEGORIE

##### 21 - CLASSEMENT EN TYPE

L'établissement est classé dans le type Y.

##### 22 - CLASSEMENT EN CATEGORIE

Conformément aux dispositions particulières afférentes à ce type d'établissement, l'effectif à prendre en compte pour le classement est le cumul de l'effectif théorique de chaque local accessible au public, calculé en fonction de son activité.

Effectif public : 67 Effectif personnel : 3 Effectif classement : 67

L'établissement est donc classé en 5ème catégorie.

### 3 - MOYENS DE SECOURS

Nb	POSITION	NATURE	EMPLACEMENT	OBSERVATIONS
5	Interieur	Extincteurs	1.300m <sup>2</sup> - adaptés aux risques particuliers	ceux à poudre sont à positionner niveau chaufferie
1	Interieur	SSI de cat. A		cahier de charge à venir
1	Interieur	Téléphone		

### 4 - PRESCRIPTIONS

#### - MOYENS DE SECOURS

1 - Assurer la défense extérieure contre l'incendie par un poteau d'incendie de 100 mm conforme aux normes NF S 61-211, NF S 61-213 et NF S 62-20, ayant un débit de 60 m<sup>3</sup>/h pendant 2 heures et situé, par rapport au bâtiment et par chemin carrossable à moins de 150 mètres de l'établissement. (possibilité également d'aménager un accès au lac). (Art. MS 6)

### 5 - AVIS DE LA COMMISSION

Un AVIS FAVORABLE est émis au dossier technique transmis par les services d'urbanisme de la Direction Départementale de l'Équipement. La prescription énoncée ci-dessus devra être respectée.

### 6 - RAPPELS REGLEMENTAIRES

Conformément aux dispositions de l'article R123-43 du Code de la Construction et de l'Habitation, les constructeurs, les installateurs et les exploitants sont tenus, chacun pour ce qui le concerne, de s'assurer que les installations ou équipements sont établis, maintenus et entretenus en conformité.

Le contrôle exercé par l'Administration ou les Commissions de Sécurité ne les dégage pas des responsabilités qui leur incombent personnellement.

Tout aménagement, toute transformation ou tout changement de direction et d'exploitation devra faire l'objet d'une déclaration auprès de la Commission d'Arrondissement et être transmise à la Préfecture par l'intermédiaire de Monsieur le Maire.

C.C.D.S.A.  
Le Président



J.-C. GAIME

## Annexe 7 Panneaux MDF.



**Panneau MDF installé parallèlement et sur**

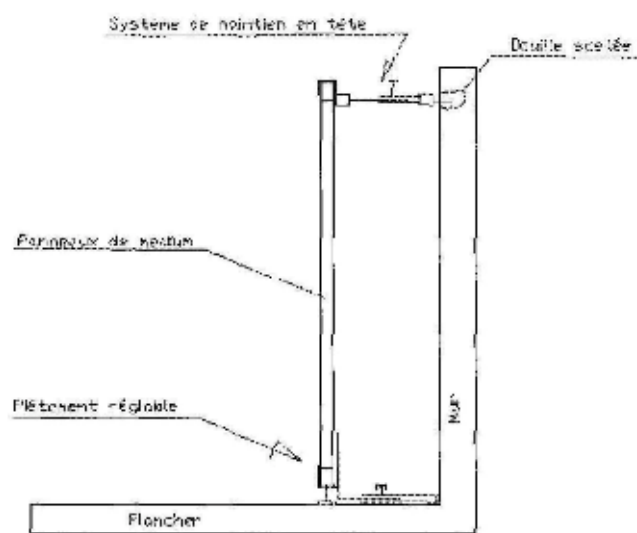


Schéma de fixation du panneau

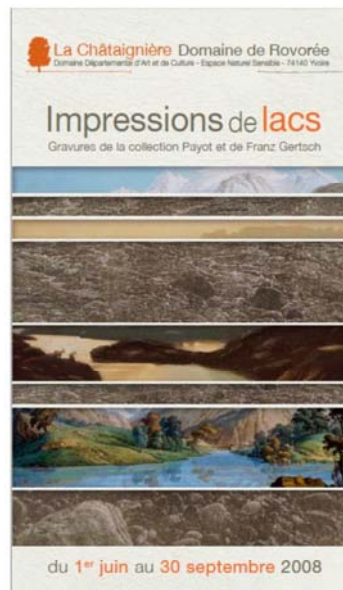


## Annexe 8 Éditions 2007 – 2008 – 2009.

2007  
*Secrets de lacs - 150 ans de  
recherches archéologiques dans  
les lacs alpins*



2008  
*Impressions de lacs, gravures de la  
collection Payot et de Franz Gertsch*



2009  
*De rive en rêve : songes et visions au  
bord de l'eau*





## **Annexe 9**

### **Liste des autres œuvres présentées.**

#### **Salle A**

Joseph DESSAIX et Xavier EYMA, préface A. de JUSSIEU, dessins d'après nature par Félix BENOIST

*Nice et Savoie, sites pittoresques, monuments, description et histoire des départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Alpes-Maritimes (ancienne province de Nice) réunis à la France en 1860*

Album de 92 lithographies en couleur 33 x 48 cm, Paris, Henri Charpentier, 1864  
Annecy, Conseil Général de la Haute-Savoie, Collection Paul Payot

#### **Salle D**

##### ***Bains de St Gervais***

Gravure à l'aquatinte de Gabriel-Ludwig Lory

Raoul Rochette, *Voyage pittoresque dans la vallée de Chamouni et autour du Mont-Blanc*, Paris, Osterwald, 1826

Annecy, Conseil Général de la Haute-Savoie, Collection Paul Payot,

##### ***Intérieur de la Source de l'Arveron***

Aquarelle et rehauts de gouache, par Grundmann

Annecy, Conseil Général de la Haute-Savoie, Collection Paul Payot

#### **Salle E**

##### ***La Perte du Rhône***

Lithographie colorée de Lemaître

Munerelle, *Les Phénomènes et les curiosités de la nature*

Strasbourg, Derivaux, 1856.

Annecy, Conseil Général de la Haute-Savoie, Collection Paul Payot

#### **Salle F**

##### **Reproductions d'une série de gravures tirées de :**

DESSAIX, Joseph, *La Savoie Historique, Pittoresque, Statistique et biographique...*  
Chambéry : Perrin, 1854.

#### **Salle G**

Lithographie colorée de Henry-John Terry

Tiré de Francis Wey, *La Haute-Savoie, Récit d'histoire et de Voyage*,

Paris, Hachette 1865

Annecy, Conseil Général de la Haute-Savoie

#### **Salle H**

***Les Allinges***

Lithographie colorée de Henry John Terry

Tiré de Francis Wey, *La Haute-Savoie, Récit d'histoire et de Voyage*,  
Paris, Hachette 1865

Anncny, Conseil Général de la Haute-Savoie

***Ruines du Château des Allinges***

Lithographie de C. Guigon

Anncny, Conseil Général de la Haute-Savoie, Collection Paul Payot,

***Château des Allinges, environs de Thonon***

Reproduction de l'album *La Savoie Historique Pittoresque*

## **Annexe 10**

### **Cahier des charges pour prêt d'œuvre (Archives Départementales de Haute-Savoie).**

#### **EXPOSITIONS**

#### **PRET DE DOCUMENTS**

#### **CAHIER DES CHARGES**

Exemplaire réservé à.....

- **REPRODUCTION**  
Prise de vue et tirage de l'objet, avant son prêt, réalisés par les Archives départementales
- **ASSURANCE**  
Clou à clou d'un montant de 64 000 euros – Assurance du Département AXA ART, tous risques exposition.
- **CONDITIONNEMENT**  
Assuré par les Archives départementales, en carton adapté à la taille de l'objet. L'emprunteur devra prévoir un conditionnement supplémentaire pour le transport.
- **TRANSPORT ALLET-RETOUR**  
Le transport de dépôt à dépôt se fera sous la responsabilité de l'exposant et en présence, pour chaque trajet, d'un représentant accrédité de celui-ci. Le transport aura lieu par véhicule administratif.
- **DATE DE REMISE ET DE RETOUR**  
Les documents seront remis le 10 avril pour délai d'encadrement et d'accrochage à partir du 10 mai. Ils devront être réintégrés dans les 15 jours suivant la clôture de l'exposition. Les dates précises seront fixées à l'avance.
- **SECURITE ET BONNE CONSERVATION**  
L'emprunteur s'engage au respect des conditions optimales de sécurité et de conservation des documents : gardiennage des locaux, alarme sécurité-incendie, normes d'éclairage, température et hygrométrie contrôlées.
- L'exposant s'engage à présenter les documents prêtés avec la mention "Archives départementales de la Haute-Savoie" ainsi que la cote du document (voir liste des œuvres) et avec une analyse ayant reçu l'approbation du prêteur.  
Cet engagement vaut pour la présentation dans l'exposition et pour la notice du catalogue. L'exposant remettra en don, s'il y
- L'exposant s'engage à ne pas photographier ni laisser photographier le document exposé et à ne pas diffuser de reproduction sans une autorisation préalable des Archives départementales.
- Toute présentation publique (exposition, affiche, tracts, reproduction dans un catalogue) de la reproduction du document portera obligatoirement la mention "Cliché ....." en plus de celle d'origine du document.

**Vu et accepté par l'emprunteur,**

**Date et signature**

**Annexe 11**  
**Fiche de prêt (Archives Départementales de Haute-Savoie).**

EXPOSITIONS

**PRET DE DOCUMENTS**

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS**

Exemplaire destiné à M. François Deschamps

***TITRE DE L'EXPOSITION***

Nombre total de pièces envisagées : 100

Catalogue :  oui    x non

Proportion de pièces des Archives départementales sur l'ensemble : 33

***LIEU D'EXPOSITION***

Etablissement (raison sociale) : [La Châtaignière – Domaine départemental d'art et de culture](#)

Adresse : [Route d'Excenevex](#)

Téléphone : [04 50 72 26 67](#)

Fax : [04 50 72 26 68](#)

Statut <sup>(1)</sup> : [Etablissement public](#)

Nature du local (ou des locaux) accueillant l'exposition : lieu [d'exposition](#)

***ORGANISME RESPONSABLE (si différent de celui où se tiendra l'exposition)***

Etablissement (raison sociale) : [Direction des Affaires Culturelles](#)

Adresse : [Conservatoire d'art et d'histoire – 18 avenue de Trésun – 74000 ANNECY](#)

Téléphone : [04 50 51 96 38](#)

Fax : [04 50 45 38 66](#)

Statut <sup>(1)</sup> : [Etablissement public](#)

---

<sup>(1)</sup> Etablissement public, association régie par la loi de 1901, autre à préciser

**PERSONNE RESPONSABLE DE L'EXPOSITION**

NOM et Prénom (s) : François DESCHAMPS

Fonction : Directeur des Affaires culturelles

Adresse de fonction : Conservatoire d'art et d'histoire – 18 avenue de Trésun – 74000 ANNECY

Téléphone : 04 50 51 86 96

Fax : 04 50 45 38 66

**COMMISSAIRE DE L'EXPOSITION (s'il est différent du responsable)**

NOM et Prénom (s) : Corinne CHORIER

Fonction : Responsable des collections départementales

Adresse de fonction : Conservatoire d'art et d'histoire – 18 avenue de Trésun – 74000 ANNECY

Téléphone : 04 50 51 87 03

Fax : 04 50 45 38 66

**ORGANISME AU NOM DUQUEL DOIVENT ETRE ETABLIES LES FACTURES**

Etablissement (raison sociale) : RAS

Adresse :

Téléphone :

Fax :

**ASSUREUR PRÉVU**

NOM et prénom : AXA ART

Adresse : 61 Rue de Courcelles – 75008 PARIS

Téléphone : Fax :

Numéro du dossier : F.1.001.104

**DATES D'EXPOSITION**

Inauguration : 1er juin

Clôture : 30 octobre 2010

Date présumée du départ des pièces <sup>(2)</sup> : 10 avril 2010 pour travaux d'encadrement chez le prestataire – assurance clou à clou pris en charge par le Département

Date présumée du retour des pièces : 4 novembre 2010

Horaire quotidien d'ouverture : de 10 h à 18h

Jour de fermeture : La Châtaignière est ouverte 7jours sur 7 du 1<sup>er</sup> juin au 30 octobre 2010

(2) 15 jours avant l'inauguration, au plus tôt

### **EMBALLAGE ET TRANSPORT**

Transport par l'emprunteur (uniquement sur courte distance) <sup>(3)</sup>

Convoisement par Mme : [Brigitte PELISSIER](#)

Fonction : [Assistante de conservation – régisseur des collections](#)

Nature du véhicule : [véhicule de service du Conseil Général](#)

Assurance du véhicule : [Assurance du Conseil Général](#)

Transporteur professionnel (de préférence, et strictement obligatoire pour l'étranger)

NOM et prénom : [Communication du transporteur professionnel courant mars](#)

Adresse :

Téléphone : Fax :

[L'emballage sera effectué par le régisseur des collections départementales du Département après la réalisation d'encadrement par un professionnel formé aux techniques de conservation préventive et selon les documents joints \(préconisations\).](#)

### **CONSERVATION ET SECURITE DES PIECES**

Conditions de sécurité du local d'exposition

Système de sécurité (type, fonctionnement : permanent ou relayant le gardiennage) :

Modalités de surveillance de jour : personnel de surveillance : [1 à 2 emplois-vacances, 1 adjoint d'accueil et de surveillance, 1 gardien](#)

Modalités de surveillance de nuit : [Alarmes anti-intrusion reliées à une société de télésurveillance – incidents transmis au gardien du site pour levée de doute obligatoire](#)

Les dispositions générales contre l'incendie devront comprendre :

- interdiction de fumer - [oui](#)
- ignifugeage des tentures (à défaut, retrait de toute tenture) [oui](#)
- usage comme premier secours d'extincteurs inoffensifs pour les pièces exposées (au CO2 par exemple, à l'exclusion de l'eau pulvérisée) - [oui](#)

(3) Pour le transport par voiture automobile, la présence de deux personnes est nécessaire. Un extincteur inoffensif pour les pièces (à CO2, par exemple) sera placé à bord.

L'emprunteur devra prévoir un emballage approprié : cartonnage, mousse, papier de soie, kraft (Pour les pièces encadrées : couvertures, plaques de mousse, sangles)

Le service pourra refuser le départ des pièces si l'emballage proposé lui semble insuffisant.

Les documents prêtés seront présentés dans des modules fermant à clé

- Les glaces de protection auront subi un traitement contre les chocs ou les balles
- Il y aura un système de sécurité par module (indiquer son type)
- L'emprunteur s'engage à maintenir dans le local d'exposition :
  - 40 à 60 % d'humidité relative
  - 16 à 20° de température (optimum à 17 ou 18°)
  - un éclairage des documents limité à 80 lux (50 lux de préférence)
- L'emprunteur s'engage à ne pas photographier, ni laisser photographier les pièces exposées
- L'emprunteur s'engage à ne pas diffuser de reproduction sans une autorisation préalable des Archives départementales ?

*Fait à ANNECY, le 19 FEVRIER 2010*

Signature du responsable de l'exposition

## Annexe 12 Fiche de prêt (Musée-Château d'Annecy).

### FEUILLE DE PRET

Titre provisoire de l'exposition « 150<sup>ème</sup> Anniversaire du Rattachement de la Savoie à la France » au  
Domaine Départemental de Rovorée - La Châtaignière, présentée du 1er juin au 30 octobre 2010

#### Prêteur

Nom : Brigitte LIABEUF  
 Fonction : Conservatrice  
 Adresse : Place du Château 74000 ANNECY  
 Téléphone : .....  
 En quels termes le nom du prêteur doit-il figurer au catalogue s'il y a ? .....

#### Œuvre

Titre : .....  
 Auteur : .....  
 N° Inventaire : .....  
 Date : .....  
 Technique : .....  
 Dimensions sans cadre : Hauteur ..... cm x largeur .....cm  
 Etat de conservation : Bon\* Moyen\* Mauvais\*  
 Encadrement démontable prévu (pose de charnière papier japon – passe-partout – montage – mise sous cadre) pris en charge par la DAC.  
 Observations : .....  
 .....

**Acceptez-vous le prêt pour l'exposition à La Châtaignière – 74140 YVOIRE (France) : du 19 avril au 13 novembre 2010 – période comprenant la préparation, l'exposition et le démontage)**  
 oui\* non\*

**Valeur d'assurance de l'oeuvre - Clou à clou : .....€**

#### Photographie

Nous autorisez-vous à reproduire l'œuvre dans un catalogue, un dépliant, une affiche, un site internet ?  
 oui\* non\*  
 Disposez-vous d'un cliché numérique haute définition de l'œuvre pouvant servir à sa reproduction ?  
 oui\* non\*  
 Si oui, quelles sont les conditions d'exploitation de ce cliché ? .....

**Transport assuré par le Service des collections départementales - Direction des Affaires Culturelles**  
 Observations : .....  
 ...

\* rayer la mention inutile

Nom : .....

.....  
 Date: .....  
 .....

Fonction :  
 Signature :



## **Annexe 13**

### **Exemple de fiche synthétique par site : Château d'Annecy.**

#### **Château :**

1219-1401 : Annecy fut la résidence principale des comtes de Genève, contraints d'abandonner leur ville à la souveraineté de son prince-évêque.

La tour de la Reine daterait du XIIe s. le donjon circulaire de la 2<sup>ème</sup> moitié du XIIIème disparu sans doute en 1403 dans l'incendie, les tours Saint-Pierre et Saint-Paul (achevée en 1393) ainsi que le Vieux Logis du XIVe s. et la tour (1445-87) et le logis Perrière du XVe s (extension à l'est, Amédée VIII). Les logis Nemours (1533-65) et Neuf (1562-71) n'ont été construits qu'au XVIe s.

Après sa transformation au XVIIe s. en casernement, le château a été acquis par la ville d'Annecy en 1953 et aménagé en musée. (Cl. MH : 12/10/1959)

Tour de la Reine : haute de 37,5m. Meurtrières pratiquées en 1834. Partie supérieure remaniée au XVème (1469). Des courtines la joignent à la porterie et au logis Perrière, disparues vers 1740.

Tour perrière et Logis : tour carrée de 12,5m de côté environ et 33,60m de haut. Le rez-de-chaussée abritait la « cropte » aux archives.

Tour Saint-Paul : 10m de côté, 25,40m de haut.

**Reste du mur d'enceinte** (effondré en 1946 ?)

**Couvent détruit**

**Couvent Saint-Joseph**

#### **Cathédrale**

Construite en 1535-1538 par Pierre de Lambert sous la direction de Jacques Rossel (cathédrale de Genève) comme chapelle du couvent des Cordeliers.

1771 : suppression du couvent, l'édifice devient « Saint-Pierre aux liens » possédé par l'évêque et le chapitre.

Puis des affectations successives. et rendue au culte en 1803 comme église paroissiale, elle redevient cathédrale en 1825, lors de l'établissement du diocèse d'Annecy.

#### **Couvent Saint-Maurice**

(Anciennement Saint-Dominique) décret de la fondation d'un couvent de Dominicains par le cardinal de Brogny le 22 mars 1422, sur les restes d'une maison donnée par Jacques de Menthon-Dingy au clos Lombard. Consécration en 1445 (manque d'argent)

Le couvent comprend une collégiale, une paroissiale, trois hôpitaux et un couvent.

#### **Notre-Dame**

Profita des offrandes apportées par les pèlerins qui se rendaient à l'oratoire dédié à la Vierge et à Saint Antoine à la sortie de la ville devant la « porte de la Filaterie » et au petit hospice dans le même quartier.

Amédée accorde dans son testament (1367) son patronage à la chapelle Notre-Dame et décide de sa réfection. Elle abritera son tombeau (1367). Indulgence accordée aux visiteurs (bulle de 1388 Clément VII, son fils) : origine des « Grand Pardons » d'Annecy, jusqu'à la Révolution. Son successeur Benoît XIII érigea l'église en collégiale (communauté de chanoines. 1397).

Reconstruite au XVème. A la Révolution, on rase le chœur pour égaliser la place et on érige une nouvelle église pour la nouvelle paroisse de Notre-Dame (1846-55) l'orientation a été inversée. Les grands pardons disparaissent à la Révolution et sont rénovés en 1955.

#### **Parmelan**

**Chaîne Veyrier**

François Deladerrière			photographe		
	Tél	Travail	Mobile	e-mail	
4 rue Boulouvard 13200 Arles	04 90 93 37 90	09 50 28 22 72	06 72 74 82 36	f.deladerriere@wanadoo.fr	

### DEVIS

Arles, le 15 février 2010

**Commanditaire :** Conseil général de Haute Savoie. Annecy.

**Objet :** Droits d'auteurs pour l'utilisation de photographies issues de la série "Nice et Savoie, Un Regard Contemporain" dans le cadre d'une exposition itinérante produite par le Conseil Général de Haute-Savoie.

**Droits d'auteur :** Forfait pour l'utilisation de 37 images pour les utilisations prévues : 500,00 euros / an

(TVA non applicable, art. 293b du CGI des impôts)

Le photographe :

Le commanditaire

### Annexe 14

**Droits d'auteur : devis pour l'exposition itinérante (proposition en attente d'entérinement par la prochaine Commission Paritaire)**

## **Annexe 15**

### **Cession des droits d'auteur pour 10 tirages originaux.**

**CONVENTION DE CESSIION A TITRE GRACIEUX DE DROITS D'AUTEUR  
POUR L'EXPLOITATION D'ŒUVRES PHOTOGRAPHIQUES  
DE L'ARTISTE PHOTOGRAPHE FRANCOIS DELADERRIERE**

#### **ENTRE LES SOUSSIGNES**

**Le Département de la Haute-Savoie** représenté par Monsieur **Christian MONTEIL**, agissant en qualité de Président du Conseil Général de la Haute-Savoie, en exercice, habilité à cet effet par délibération de la Commission Permanente du 20 septembre 2010.

**Ci-après dénommé LE COMMANDITAIRE d'une part,**

**ET**

François DELADERRIERE, photographe, 4 rue Boulouvard - 13200 ARLES  
Numéro de S.I.R.E.T. : 435 243 605 00019  
Code APE : 748 A  
( : 06.72.74.82.36

**Ci-après dénommé L'ARTISTE d'autre part,**

#### **IL EST PREALABLEMENT EXPOSE**

Le Département organise, au cours de l'été 2010, une exposition intitulée « *Paysages en vues, Paysages en vie...en Haute-Savoie* », au Domaine de Rovorée - La Châtaignière – Domaine Départemental d'art et de culture – Espace Naturel Sensible - 74140 YVOIRE, dans laquelle sont présentées des photos de François DELADERRIERE réalisées pour l'édition d'un ouvrage intitulé « *Nice et Savoie, un regard contemporain* », Editions Actes Sud.

Une convention de partenariat en date du 22 mars 2010 a déjà été signée entre les deux parties. Elle précise notamment les engagements respectifs du **COMMANDITAIRE** et de **L'ARTISTE** concernant entre autre l'exploitation, la diffusion et les droits d'auteur d'une sélection de 15 photographies selon la liste en annexe dans le cadre de l'exposition « Paysages en vues, paysages en vie... » pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2010.

#### **IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIIT :**

##### **ARTICLE 1 - OBJET DU CONTRAT**

Le Département souhaite faire l'acquisition de quelques œuvres parmi les plus esthétiques et représentatives du propos de l'exposition. L'objectif étant à terme de prolonger le rayonnement de cette exposition et de faire œuvre de pédagogie auprès du public scolaire ou étudiant du département.

Ces œuvres s'inscrivent en effet dans la tradition de la collection Payot et permettent de conserver la mémoire des principaux sites et villes du Département.

Par ailleurs, le Département envisage de réaliser une version plus légère et itinérante de l'exposition 2010 : « Paysages en vues, Paysages en vies... en Haute-Savoie », sur panneaux imprimés destinés aux scolaires, à différentes structures telles bibliothèques, mairies, associations, office du tourisme etc...

A l'image des deux expositions itinérantes déjà mises en œuvre, associant reproduction d'œuvres et textes (exposition « *Voyage, voyages...Images de la collection PAYOT* » et exposition « *Des Glaciers et des*

*Hommes* ») l'exposition itinérante sera proposée à titre gracieux dans le Département. Les tirages originaux complèteraient heureusement les panneaux imprimés.

De son côté, L'ARTISTE propose à titre exceptionnel, à l'occasion du partenariat de 2010, de céder au Département pour un montant forfaitaire de **3 000 € TTC**, 10 tirages photographiques originaux :

- Alby sur Chéran, 30 x 40 cm
- Bonneville, 60 x 80 cm
- Annecy, vue du lac, 30 x 40 cm
- Cascade du Rouget, Sixt, 80 x 60cm
- Ruines du Château de La Rochette, Lully, 60 x 80cm
- Thônes et Vallée du Fier, 60 x 80 cm
- La mer de glace et Chamonix, vue du Chapeau, 60 x 80 cm
- La perte du Rhône, 40 x 30 cm
- Vallée et Abbaye de Sixt, 30 x 40 cm
- Le Mont-blanc et la vallée de Chamonix, vue prise du sentier de la Flégère, 60 x 80 cm

Le présent contrat précise les engagements respectifs **DU COMMANDITAIRE** et de **L'ARTISTE**.

## **ARTICLE 2 - OBLIGATIONS DU COMMANDITAIRE**

### **Droits d'auteur**

a) Le Département s'engage à mentionner pour toutes présentations :

- le titre de l'œuvre,

- le nom de **L'ARTISTE** selon la formule suivante : François DELADERRIERE sur tous les supports de médiation, de promotion, de diffusions des documents promotionnels et pédagogiques ainsi que sur les documents institutionnels édités pour les besoins de la valorisation des photographies à partir de prêts, expositions, reproductions tels que : cartels, cartons d'invitation, dépliants, affiches, dossiers de presse, fiches d'aide à la visite, kakémonos, sites internet, diaporamas, films, CD-Rom, DVD, panneaux d'information, livrets pédagogiques, livrets, catalogues, petit journal, documents institutionnels, magazines, parutions et annonces.

b) Le Département s'engage à soumettre à L'ARTISTE toute proposition de recadrage ou d'utilisation de détails pour accord.

c) Le Département s'engage à ne pas exploiter commercialement les tirages photographiques originaux,

## **ARTICLE 3 – REMUNERATION**

Acquisition des 10 tirages photographiques originaux:

- Le Département s'engage à verser une somme forfaitaire de **3 000 euros TTC** à **L'ARTISTE** pour l'acquisition de la sélection précitée, sur présentation de la facture en trois exemplaires.

## **ARTICLE 4 - OBLIGATIONS DE L'ARTISTE**

**L'ARTISTE** s'engage à mettre à la disposition du Département et ce dès la fin du démontage de l'exposition actuelle, les 10 tirages photographiques originaux actuellement présentés et faisant l'objet de la dite convention, ainsi que les clichés numériques correspondants enregistrés en haute définition.

a) Droits d'auteur :

**L'ARTISTE** s'engage à céder à titre gracieux les droits d'auteur pour les 10 tirages photographiques originaux selon la liste précitée à l'article 1 « Objet du contrat »:

b) Propriété intellectuelle

**Cession, à titre gracieux, des droits patrimoniaux pour la sélection de 10 tirages photographiques originaux :**

Le présent contrat comprend expressément de la part de **L'ARTISTE**, la cession à titre gracieux et exclusif au profit **DU COMMANDITAIRE** la totalité des droits patrimoniaux sur les 10 tirages photographiques originaux

venant complétés la première sélection effectuée dans le cadre de l'exposition « Paysages en vues, Paysages en vie .... En Haute-Savoie », tels que visés aux articles L 122-1 suivant le Code de Propriété Intellectuelle à savoir :

- Le droit de représentation** : droits de diffusion et de communication des résultats au public en France et à l'étranger et en toutes langues, sur tous supports.
- Le droit de reproduction** : droit de reproduire ou de faire reproduire ou enregistrer les résultats sur tous supports ou matériaux connus
- Durée** : 10 ans.
- Lieu** : France – Italie - Suisse

#### **ARTICLE 4 - COMPETENCE JURIDIQUE**

##### **Litiges :**

Au cas où l'une ou l'autre des deux parties manquerait à ses obligations telles qu'elles résultent du présent contrat, et à défaut d'accord amiable et après épuisement des voies amiables, les litiges ou les contestations portant sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention seront portés devant la juridiction compétente à qui les parties attribuent juridiction.

Fait en deux exemplaires à Annecy, le ..... 2010

**LE COMMANDITAIRE,**

Le Président du Conseil Général  
de la Haute-Savoie

**L'ARTISTE,**

L'Artiste

M. Christian MONTEIL

M. François DELADERRIERE

## Annexe 16 Format de cartel 1.

Exemple 1 (fond orange)

**Evian**  
**Vue prise du Lac de Genève**

Félix Benoist, 1860 Eugène Cicéri, lith. Musée du Chablais, Thonon	François Deladerrière été 2009, midi
--	---

Presqu'au centre de l'image, le clocher de l'église Notre-Dame se dégage de la ville médiévale massée au bord du lac, juste au-dessous de l'altière Dent D'Oche.

La découverte de la Source Chachat, exploitée dès 1826, conduisit les curistes à fréquenter de plus en plus nombreux cette station, desservie par cochères (tout à droite) ou bateaux à vapeur (au fond à gauche). Peu avant l'Annexion était créée la Société des Eaux minérales Chachat, qui assura à la ville son développement économique.

Des quais étaient aménagés depuis 1860, préservant quelques sections du rempart médiéval. Les barques à voiles latines chargées ou non de bois, embarcations les plus répandues sur le Léman du XVII<sup>ème</sup> siècle jusqu'à l'après-guerre, animent une composition qui laisse la plus grande part au ciel et à l'eau.

Prise depuis le lac, la photo actuelle ne révèle pas les nouvelles extensions de la ville, masquées par les arbres.

## Annexe 17 Format de cartel 2.

Exemple 2 (fond gris)

### Ruines du Château de La Rochette, à Lully près Thonon

Félix Benoist, 1860  
Jean-Louis Tirpenne, lith.  
Archives Départementales  
de la Haute-Savoie

François Deladerrière  
août 2009, après-midi

*Cette scène de ferme avec ses arbres, ses ruines, ses moulins et ses personnages, constitue la vue pittoresque par excellence, telle qu'elle s'est épanouie à partir du XVIIIème siècle.*

Au pied des vestiges de murs crénelés, le ruisseau de la Rochette alimente le bief du moulin à farine, qui acheminait l'eau jusqu'à l'installation. La deuxième roue qui exploite l'autre partie du bief, trahit la présence d'une scierie, située hors cadre mais révélée par le cadastre de 1886 ; on en distingue l'entrepôt au second plan.

Dans cet espace plein de vie convergent une femme chargée d'un ballot sur la tête, un muletier et ses deux ânes bâtés de sacs de blé, sous le regard d'enfants. Sur la route à l'extrême gauche, une berline venant probablement de Thonon assure le transport régulier des voyageurs et le service de la poste.

**Annexe 18**  
**Essais de typographie.**

*Futura Heavy 53 pts*  
*pour les textes généraux*

**es peintres : le mot « paysage »  
initialement un tableau, représen-**

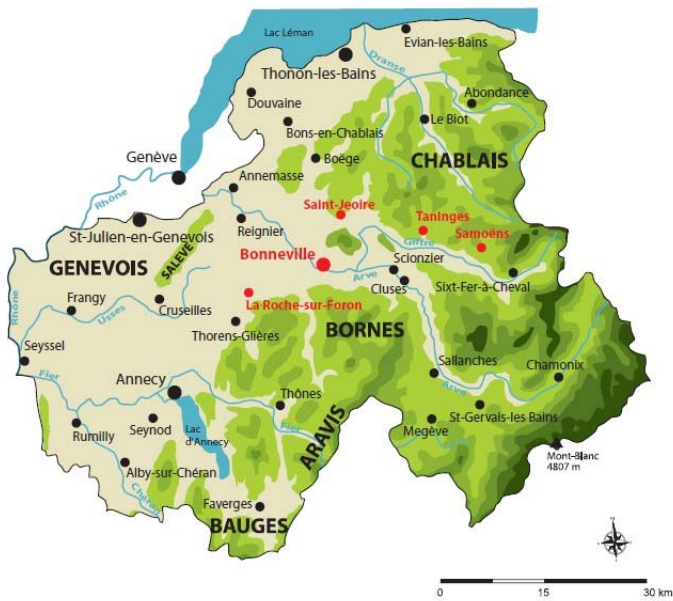
*Futura medium oblic 53 pts*  
*pour les textes d'aparté*

*s peintres : le mot « paysage » est  
lement un tableau, représentant*



## Annexe 19

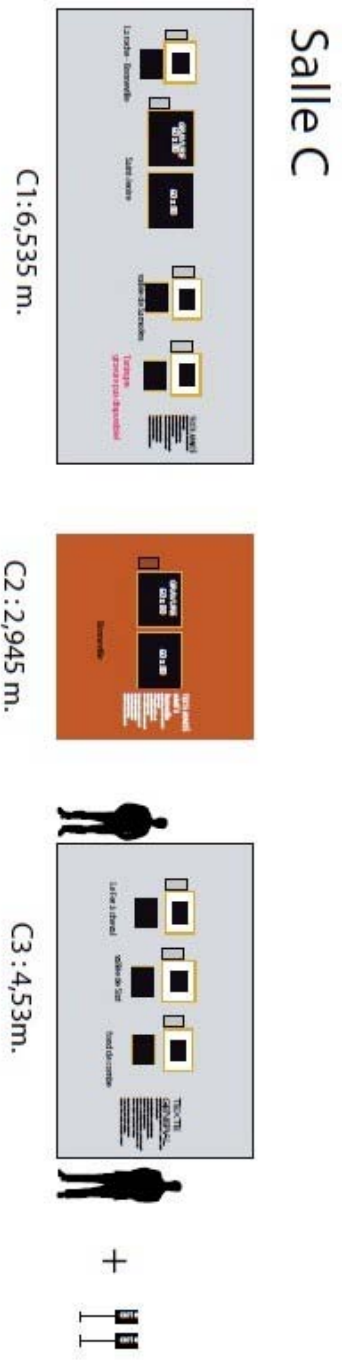
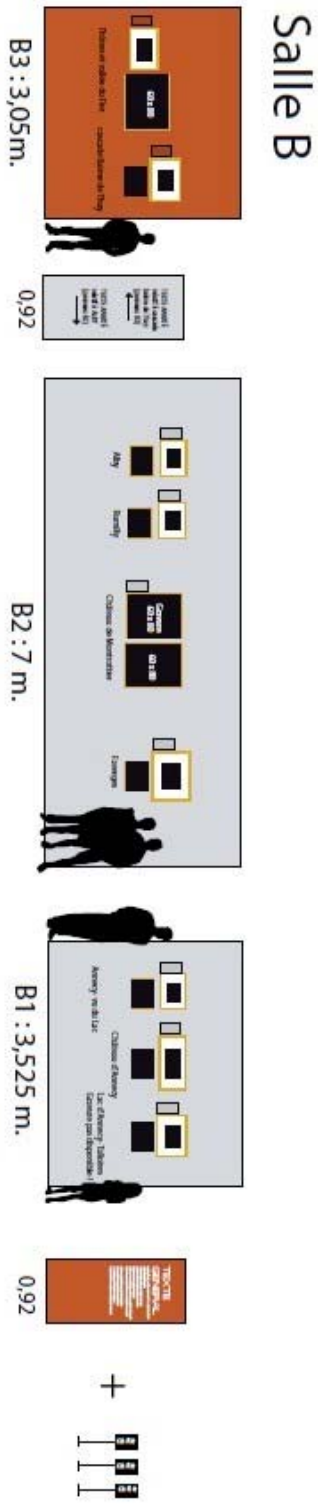
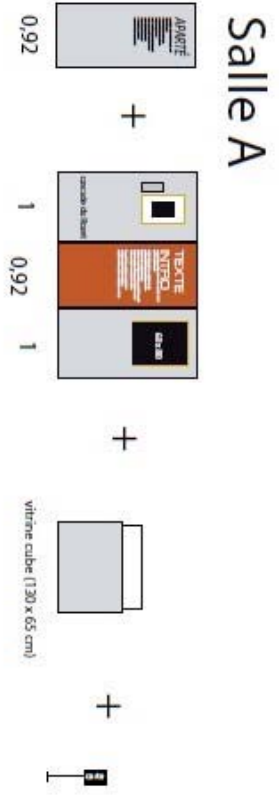
### Carte de situation pour chaque site.



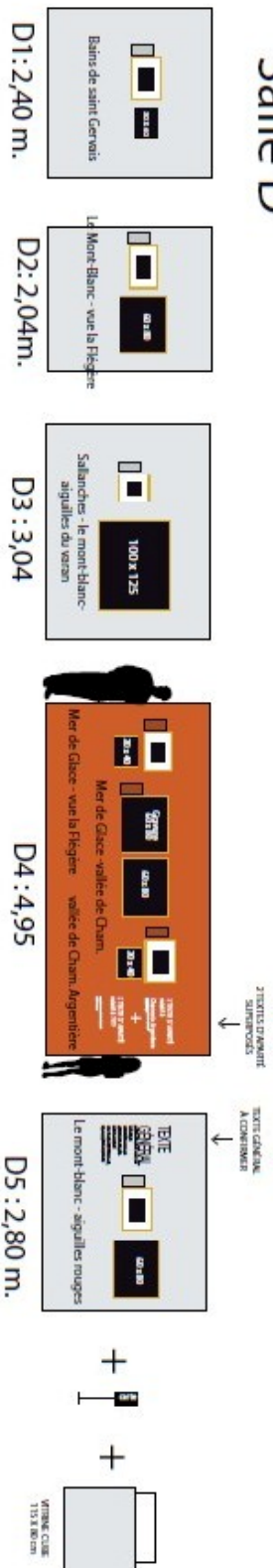
## Annexe 20

### Plans et élévations : étude pour la scénographie.

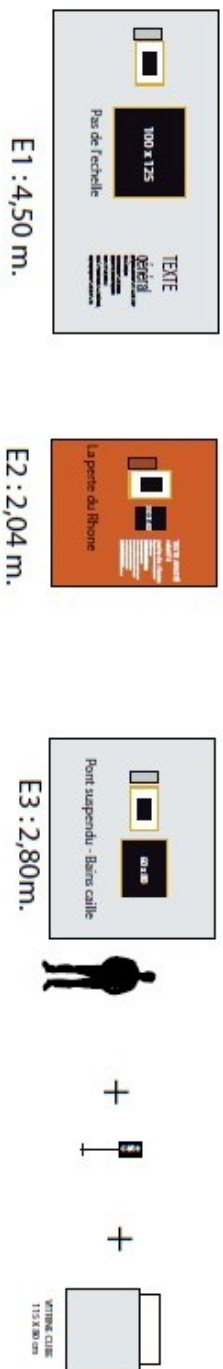
PROJECTION ET RÉPARTITION DES TABLEAUX,  
SUR LES CLOISONS DU RDC (15/04/2010)



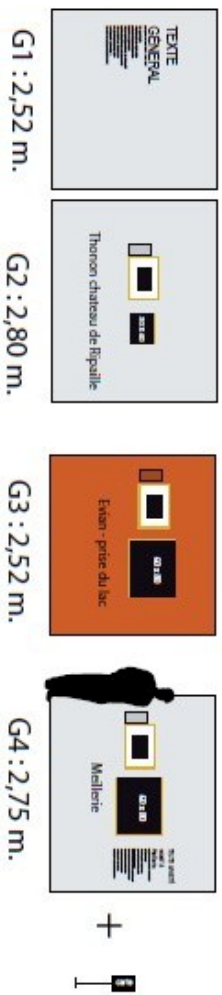
## Salle D



## Salle E

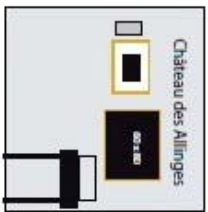


## Salle G



PROJECTION ET RÉPARTION DES TABLEAUX,  
SUR LES CLOISONS DU 1er ÉTAGE  
15 avril 2010

# Salle H



H1 : 2,50 m.

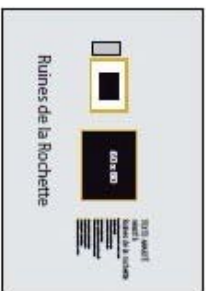


+



1 Vitrine en métal noir  
60 X 120 cm

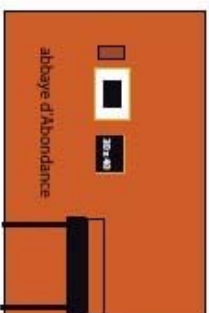
# Salle I



I1 : 3,265 m.



I2 : 5 m.



I3 : 3,53 m.

1 Vitrine en métal noir  
60 X 120 cm  
à confirmer



texte de conclusion  
posé directement sur mur de droite,  
en sortant de la salle.



+

TEXTE  
DE CONCLUSION  
à confirmer



LÉGENDE:

cloison bois MDF 19 mm.  
Ht. 2,80m.  
+ finition peinture

structures auto-porteuse  
MDF - 19 mm. Ht 2m.  
finition peinture

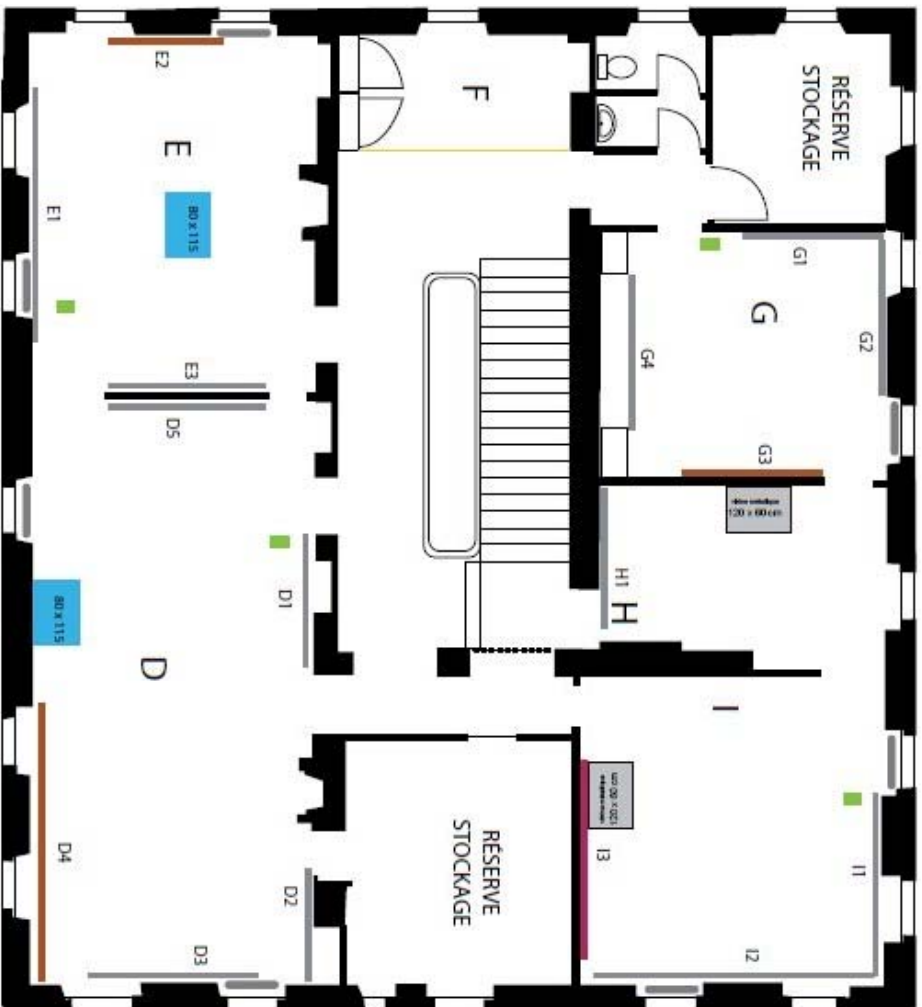
Structures en "L" 1m x 1m.  
prof. 35 cm. Ht. 2m.

Petit lutrin support carte A4  
Ht finie env. 80 cm.

"LA CHATAÏGNIÈRE"  
**Plan du RDC**  
Ech.: 1/100°

PROJET "NECTART CREATIONS"  
15/04/2010

"LA CHATAIGNIÈRE"  
**Plan du 1er étage**  
 Ech.: 1/100°



 cloison bois peintes

 Vitrine

  Petit lutrin support carte A4  
 Ht finie env. 80 cm.



**Accrochage avec système de clous**



**Type d'accrochage 1 : gravure en format original et photographie en format 30 x 40 cm. Œuvres placées dessus dessous ou côte à côte.**



**Type d'accrochage 2 : gravure en format original et photographie en format 60 x 80 cm.**

## Annexe 21 Solutions d'accrochage.





**Type d'accrochage 3 : gravure reproduite au format 60 x 80 cm et photographie au format 60 x 80 cm.**



**Type d'accrochage 4 : gravure au format original et photographie au format 100 x 125 cm.**



**Annexe 22**  
**Récapitulatif des agrandissements des photographies.**

**Tirages des photos de François Deladerrière**

**Dimensions indiquées caisse américaine comprise**

Intitulé	Dimensions en cm.
<b>SALLE A (RDC)</b>	
Cascade du Rozet	80,5 x 65 cm
<b>SALLE B (RDC)</b>	
Annecy, vue prise du Lac	34 x 41,5 cm
Château d'Annecy	34 x 41,5 cm
<i>Lac d'Annecy</i>	34 x 41,5 cm
Château de Montrottier et Georges du Fier, près d'Annecy	80,5 x 65 cm
Alby, près d'Annecy	34 x 41,5 cm
Faverges	34 x 41,5 cm
Rumilly	34 x 41,5 cm
Thônes et la vallée du Fier, vue prise du château	65 x 80,5 cm.
Cascade et Grotte de la balme de Thuy, près de Thônes	34 x 41,5 cm.
<b>SALLE C (RDC)</b>	
Bonneville et la vallée de l'Arve	65 x 80,5 cm.
La Roche, près de Bonneville	34 x 41,5 cm
Saint Jeoire et château de Beauregard, vue prise du parc de ce château	65 x 80,5 cm.
Taninges	34 x 41,5 cm
Vallée de Samoens, vue prise de la chapelle du Château	34 x 41,5 cm
Vallée et Abbaye de Sixt	34 x 41,5 cm
Le Fer à cheval et le Mont Tenneverges près de Sixt	34 x 41,5 cm
Fond de la Combe et Mont Ruant, vallée de Sixt	34 x 41,5 cm
<b>SALLE D (1<sup>er</sup> étage)</b>	
Bains de saint-Gervais	34 x 41,5 cm
La vallée de Chamonix et le Mont-blanc, vue prise de la vallée d'Argentière	34 x 41,5 cm
Le Mont-blanc et la vallée de Chamonix, vue prise du sentier de la Flégère	65 x 80,5 cm.
La mer de glace, vue de la Flégère	34 x 41,5 cm
La mer de Glace et la vallée de Chamonix, vue prise du chapeau	65 x 80,5 cm.
Le mont-blanc et la chaîne des aiguilles rouges	65 x 80,5 cm.

Sallanches, Le mont-blanc et l'aiguille de Varan	103 x 128 cm.
<b>SALLE E (1<sup>er</sup> étage)</b>	
Pas de l'Echelle au Mont Salève	103 x 128 cm.
Pont suspendu et bains de la Caille, près de Cruseilles	65 x 80,5 cm.
La perte du Rhône	41,5 x 34 cm.

<b>SALLE G (1<sup>er</sup> étage)</b>	
Thonon et le château de Ripaille, vue prise de la cour de ce château	34 x 41,5 cm
Evian, vue prise du lac de Genève	65 x 80,5 cm.
Meillerie sur le lac de Genève	65 x 80,5 cm.
<b>SALLE H (1<sup>er</sup> étage)</b>	
Château et chapelle des Allinges, près de Thonon	65 x 80,5 cm
<b>SALLE I (1<sup>er</sup> étage)</b>	
Abbaye et village d'abondance	34 x 41,5 cm.
Les ruines de l'abbaye d'Aulps, vallée du Biot	65 x 80,5 cm
Ruines du château de la Rochette, à Lully près de Thonon	65 x 80,5 cm

### Récapitulatif des tirages selon les dimensions

Quantité	Formats en cm.
19	34 x 41,5 cm.
14	65 x 80,5 cm.
2	103 x 128 cm.

(Total : 35 photos)

## Annexe 23

### Récapitulatif des agrandissements des lithographies.

**Avec dimensions des agrandissements pleine page (reproductions) cadre compris – sans passe-partout**

N°	Intitulé	Dimensions	Prêt
<b>SALLE A (RDC)</b>			
01	Cascade du Rozet -	original	AD
<b>SALLE B (RDC)</b>			
02	<i>Lac d'Annecy</i>	<i>Retirage au format de l'original</i>	CHAMBERY
03	Château d'Annecy	original	AD
04	Annecy, vue prise du Lac	original	AD
05	Faverges	original	AD
06	Château de Montrottier et Georges du Fier, près d'Annecy	80.5 x 65 cm avec le cadre	AD
07	Rumilly	original	AD
08	Alby, près d'Annecy	original	AD
09	Cascade et Grotte de la balme de Thuy-près de Thônes	original	AD
10	Thônes et la vallée du Fier, vue prise du château	original	AD
<b>SALLE C (RDC)</b>			
11	Fond de la Combe et Mont Ruant, vallée de Sixt	original	AD
12	Vallée et Abbaye de Sixt	original	AD
13	Le Fer à cheval et le Mont Tenneverges près de Sixt	original	AD
14	Bonneville et la vallée de l'Arve	65x 80,5 cadre compris	
15	<i>La roche, près de Bonneville</i>	<i>l'original</i>	CHAMBERY
16	Vallée de Samoens, vue prise de la chapelle du Château	original	AD
17	Saint Jeoire et château de Beaugard, vue prise du parc de ce château	65x 80,5 cadre compris	MUSEE-CHATEAU
18	La Roche, près de Bonneville	original	AD
<b>SALLE D (1<sup>er</sup> étage)</b>			
19	Bains de saint-Gervais	original	AD
20	Le Mont-blanc et la vallée de ChamoniX, vue prise du sentier de la Flégère	original	AD
21	Sallanches, Le mont-blanc et	original	AD

	l'aiguille de Varan		
22	La mer de glace, vue de la Flégère	original	AD
23	La mer de Glace et la vallée de Chamonix, vue prise du chapeau	65x 80,5 cadre compris	MUSEE ALPIN
24	La vallée de Chamonix et le Mont-blanc, vue prise de la vallée d'Argentière	original	MUSEE ALPIN
25	Le mont-blanc et la chaîne des aiguilles rouges	original	AD
<b>SALLE E (1<sup>er</sup> étage)</b>			
26	Pas de l'Echelle au Mont Salève	original	AD
27	La perte du Rhône	original	AD
28	Pont suspendu et bains de la Caille, près de Cruseilles	original	MUSEE CHATEAU
<b>SALLE G (1<sup>er</sup> étage)</b>			
29	Thonon et le château de Ripaille, vue prise de la cour de ce château	original	MUSEE CHATEAU
30	Evian, vue prise du lac de Genève	original	MUSEE CHABLAIS
31	Meillerie sur le lac de Genève	original	AD
<b>SALLE H (1<sup>er</sup> étage)</b>			
32	Château et chapelle des Allinges, près de Thonon	original	AD
<b>SALLE I (1<sup>er</sup> étage)</b>			
33	Ruines du château de la Rochette, à Luily près de Thonon	original	AD
34	Les ruines de l'abbaye d'Aulps, vallée du Biot	65x 80,5 cadre compris	AD
35	Abbaye et village d'abondance	original	AD

**Récapitulatif des formats à retirer :**

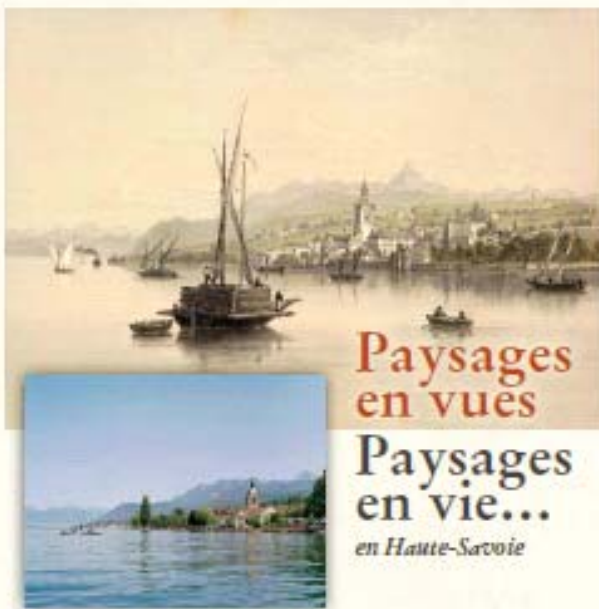
agrandissements + 2 retirages à l'identique (concerne les 2 gravures non disponibles)

Quantité	Formats en cm.
5	65 x 80.5 cm (cadre compris) sans passe partout
2	A retirer idem original

**Annexe 24**  
**Document de communication : Petit Journal.**

## La Châtaignière - Domaine de Rovorée

Domaine Départemental d'Art et de Culture - Espace Naturel Sensible - 74140 YVOIRE



**Paysages en vues**  
**Paysages en vie...**  
*en Haute-Savoie*

### LE PETIT JOURNAL

Exposition - 1<sup>er</sup> juin 30 septembre 2010  
*Paysage en vues, paysages en vie... en Haute-Savoie*

#### Juste une question de point de vue

##### Pays/paysage

Ce fut d'abord un terme employé par les peintres : le mot « paysage » est apparu au XVI<sup>e</sup> siècle. Il désignait initialement un tableau, représentant un morceau de nature. Si l'artiste adjoignait des personnages, on parlait de « paysage avec figures » ; s'il y glissait des édifices, on parlait de « paysage avec fabriques ». En quoi consistait le paysage, composé par le peintre « paysagiste » ? En la représentation d'un point de vue « digne d'être peint » : c'est la définition première de « pittoresque », mot qui provient de l'italien *pittoresco*, « peintre ».

Par quelque bout qu'on le prenne, le paysage relève du registre esthétique. C'est une mission d'artiste, de touriste, de personne de passage : quiconque considère la nature comme un spectacle. Mais comment parler du paysage, dès lors qu'on est dedans ? Pour celui qui vit à l'intérieur du paysage, ce dernier mot n'a plus lieu d'être : il ne parlera pas de « son paysage », mais de « son pays ». Le pays, c'est le lieu où l'on est né, où l'on vit, où l'on a ses racines. « Préserver le paysage », qu'est-ce à dire ? Pour qui faut-il le préserver ? Pour le visiteur ou pour l'habitant ? Toi qui s'apprête à contempler ces « paysages avec figures », n'oublie pas d'avoir une pensée pour les petits bonshommes qui habitent dans le tableau !

Salle A :

#### Revisitez les paysages du « Nice et Savoie ».

A l'occasion du 150<sup>ème</sup> anniversaire de la rattachement de la Savoie à la France, il semblait intéressant de rapprocher les paysages du milieu du siècle dernier et des photographies contemporaines des mêmes sites. Le photographe François Deladrière a tenté de retrouver en 2010 les points de vue des lithographies de l'ouvrage *Nice et Savoie* de Joseph Denax, illustré par Félix Bonnat.

L'ouvrage, commandé en 1860 par Napoléon III, fut destiné à promouvoir ces nouveaux territoires (dûs de Savoie et comté de Nice) acquis des Français. Il comprend des lithographies de sites emblématiques, des vues des principaux villages et de la campagne, des curiosités naturelles... tout ce qui frappait la sensibilité de l'époque.

François Deladrière a travaillé autour le principe de la reconstitution photographique, c'est-à-dire la reproduction la plus fidèle possible d'un point de vue original.

La confrontation de ces deux séries de vues offre deux réflexions : la première, celle de l'évolution des milieux naturels et urbains, avec les conséquences de l'action de l'homme sur le paysage. La deuxième, celle du regard porté sur les paysages par les artistes et de leurs modes de représentation, de fin avec leur époque.

Accompagné par les commentaires de Jean-Louis Roux, le parcours présente les couples de vues Félix Bonnat/François Deladrière dans l'ordre topographique de l'album publié en 1864, par arrondissement et par canton.

► **Jean-Louis Roux** est un écrivain. Spécialisé dans la critique littéraire et la critique d'art, il collabore régulièrement à *La revue L'Alpe*. Il est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages dont un recueil de poèmes, *La saupier des pierres* (Nice d'Émeraude, 1997).

► Diplômé de l'École Nationale de photographie d'Arles, **François Deladrière** réalise des commandes portant essentiellement sur le paysage et l'architecture. Il a collaboré entre autres à l'ouvrage *Un Nice vers de Nice* (Éditions Polignone, 2003).



« Vallée de Chamonix et le Mont-Blanc, vue prise de la route d'Espérance »

#### La montagne est une vue de l'esprit

C'est *Le mont de Cluse à dijoux* ! Réchauffement climatique ? Oui, et l'on voit. La publication de cette lithographie coïncide avec les dernières années de la « petite ice glacée », dit-on en Suisse alé, lorsque les glaciers furent démolis jusqu'au talus. (Je ne suis pas sûr de pouvoir à décrire ces lieux maquis. Le distributeur a insisté sur l'apparence harmonieuse de « glaciers » (comme on disait alors) et a insisté sur la distance idéalisée, qui situe le comble des monts des sommets alpins. C'est de cet sommet alpin, encore terrible, l'auteur allemand l'imagerie des romantiques, jusqu'à Napoléon III et même le comte d'Artois.)

En 1864, le comte de Cluse (la première fois à l'échelle d'Artois) fut élu député par les cantons de maquis, accompagné de deux maquis, des guides et des guides de montagne en montagne. Dès ce temps, le spectacle des montagnes, dans tous les sens, seigneurial et respect, n'est plus le même. L'auteur des deux, en somme, c'est en fait d'abord qu'il faut le chercher.



Salle B :

## Paysages en vie : des villes sans limites

Garçons à l'arrêt la commune de l'époque : un guide touristique avait la liste dressée à minima faire connaître de nouveaux territoires. Comme en Savoie et dans les Alpes Maritimes, les sites extraordinaires, les curiosités naturelles ne manquent pas en Haute-Savoie : sommets impressionnants, gorges merveilleux, cascades spectaculaires... Mais la commune fut aussi « administrative » : chaque canton et chaque ville devaient être représentés sous leur meilleur angle.

En 1860, les villes dessinées dans le paysage un contour relativement précis. Des maisons ou à distance, on pouvait voir l'ensemble, globalement émaillé dans des frontières naturelles : montagne, rivière, bord de lac. Et son jour il n'est souvent plus possible de voir où s'arrête la ville. Dans la région d'Annecy, et le long de la vallée de l'Arve entre Annemasse et Bonneville, les anciens villages sont perdus au sein d'agglomérations dans un équilibre d'élites, parfois tentaculaire.

La structure et la physionomie des villes se sont transformées et s'adaptent aux nouveaux modes de vie et de transport. L'automobile, voitures électriques, barrières de sécurité des voies modernes marquent le panorama. L'automobile est omniprésente dans les photos contemporaines : parking (château d'Annecy, Chambost), ronds-points (Bonneville), quai aménagé en bordure des lacs. À Randilly, Alby ou Faverges, une route toute droite coupe en deux le paysage de la plaine.



« Bonneville et vallée de l'Arve, une place prise de montagnes de Charles-Albert »

### Les images n'ont pas d'odeur

L'absence des images, c'est qu'elle ne sentent pas. Ah, elle avait pourtant été odorante, le silence de Charles-Albert ! On a même le sentiment que le paysage a été déformé par un mélange en noir : parvenu sans bruit, un air horizontal déposé calmement. Plus vertical de moment, belle suite d'écadens de terre, profondément ayant leur leur d'altitude le spectacle.

Par comparaison, la vue actuelle montre aux enfants de Charles-Albert mieux sentant : ruelle presque au bord de tomber en ruine. Mais depuis que l'automobile d'aujourd'hui, en deux des déplacements accélérés, ne sentent plus respirable qu'air pur... en regard de ces images historiques, qui allaient à la lumière et son bel point de vue de la photographie. N'importe, les images ont été et elles restent à l'heure actuelle, assise en grande quantité pour l'histoire : qu'elle continue. Ne jamais se faire un jour de l'absence : le parfum de l'histoire marque les images de l'air du temps.

Salle C :

## Paysages en vie : nouveaux décors, nouveaux repères



« Cascade et grotte de La Balme de Thuy, près de Thoiry »

Les vues des paysages du Paysan y montrent de façon exemplaire les principales évolutions des paysages de Haute-Savoie. Le paysage rural n'est modifié sans l'effet de la débâcle agricole, avec pour conséquence première l'essor de la forêt. Dans certaines photographies, les montagnes des habitats paraissent si petites que le dessin semble les avoir simplement effacées, comme un décor de fond de scène. L'avancée forestière, déjà visible dans les vues actuelles de Thoiry, Faverges, Tallières (ville B) et les montagnes à Saint-Jeoire ou sur les pentes du Pic de Marilly à Tignes.

Dans les villes, qu'a choisi de montrer Félix Bessot ? Les monuments remarquables, qui lui permettent de structurer la composition, mais aussi d'inscrire les signes de l'histoire et de l'organisation du territoire : le château médiéval ou ses ruines, l'église ou encore quelque ouvrage (travaux des réalisations entreprises depuis 1815 par les rois de Piémont-Sardaigne (ponts, rivières, hôtels de ville, etc.).

Les deux images de Bonneville illustrent la transformation urbaine. Ces motifs qui annonçaient auparavant l'entrée dans la ville et aujourd'hui un façonnage urbain, structuré de développements industriels et de dynamisme régional de la vallée de l'Arve. Le paysage présente désormais la physionomie d'une ville moyenne moderne, avec ses petits commerces, ses immeubles des années soixante, et le rond-point, l'évidente absence de l'urbanisme contemporain.

Salle D :

## Paysages en vie : la montagne



« 1800, près d'Annecy »

Roches granitiques et calcaires, moraines, vastes marais forestiers... L'aspect relativement sauvage et sauvage grandeur du paysage fait oublier les évolutions récentes. Pourtant, la comparaison des deux vues de la Mer de Glace est saisissante : le glacier et ses débris ont disparu. Les pentes de La Plégyre sont aujourd'hui boisées et, sur la



### Flou artistique contre netteté photographique

Permanence d'un paysage... l'homme le met dans un cadre précis, la montagne, la cascade et la grotte n'ont guère bougé. La scène est-elle en mouvement ? Non, ce sont les artistes photographes, dans un état de l'émulation de l'artiste, qui ont fait de la scène d'un jour, une fois plus une histoire et que les plus de plusieurs décennies, les paysages ont été de la scène d'aujourd'hui, une fois émaillé dans celle d'aujourd'hui, l'effacement au premier plan.

En somme, une et même, mais non n'est plus. Le dessin est-il devenu un objet « des artistes », tandis que le photographe doit faire avec le monde de son matériel d'optique. Le dessin est en a pris à son aise avec la réalité : pourquoi les détails qui le précèdent, agrippés l'impact, abstraitement les uns des. La photographie, à l'inverse est construite de prendre acte de la réalité de l'œil et du pied, les détails sont clairs, les couleurs sont dures, etc. Devant le paysage, le photographe comme un regard, quand le dessin est terminé et recouvert.

### Cadre, encadré, décadre, recadré

Le cadre est saillant. Que reste-t-il de l'histoire que le photographe, il y a un siècle et demi, croyait incontournable ? Seul le motif fixe de montagne (à l'extrême droite) permet d'identifier une certaine géographie entre les deux images. Le pont Nivoi, point focal unique depuis la photographie de l'artiste, est maintenant décentré derrière la photographie contemporaine. L'ordre que les images de Charles-Albert de clarté qui conduisent en douceur le regard du spectateur jusqu'au pont Nivoi — sont désormais largement dépassés par un autre pont, dont l'orientation verticale décale entièrement la composition (mais les motifs par ailleurs restent une fois encore émergeant, un sentiment de relief propre). Ce qui faisait sens au XIX<sup>e</sup> siècle a perdu désormais la valeur d'être...

Est-ce à dire que le paysage, hier simple, serait aujourd'hui déformé ? Non pas. Cela dépend simplement que le paysage est un tableau et repose sur la façon que l'on a de le cadrer. Que l'on ne change la composition et l'on ne peut plus l'encadrer : il faut en a l'histoire. L'œil, strictement purifié, une affaire de point de vue. Une image ne se fait jamais à l'ajout de la réalité du monde.

photo depuis la route d'Argentière, la frondaison des arbres et un immense capotaire de voir le centre de Chamoua. Prenez parfois sur les pentes, la forêt a repris le dessus, un belles conditions d'automne réchauffent la santé des enfants.

Là où se développaient de petits villages, entre Les Houches et Argentière, s'élevait de nos jours une véritable agglomération, désormais aménagé pour la fréquentation massive des touristes. Le voyage atmosphérique aux glaciers a coupé la liaison entre la faveur des chemins de fer, puis d'autres couches sociales grâce à l'automobile et aux transports publics. Parking, infrastructures routières et mixage résidentiel participent à la banalisation d'un espace exceptionnel.

Salle E :

## Paysages en vie : les hommes

Le spectacle offert pourra être vu dans les lithographies de 1860, gravures plus révélatrices des activités humaines : en ville, chemins de manufactures, marchés, usines, églises, maisons, temples en ruine pour les riches ; dans les campagnes, lavandières, bergers et paysans ; au bord du lac, bâteaux de transport de marchandises et pêcheurs.



Malgré l'ensemble, les hommes au travail sont plutôt rares. Il est difficile de se rendre compte, dans cet univers de promenade, du rôle économique que jouait Genève pour les habitants du Genevois et du Chablais, qui souffrent sans de cesse, en 1860, se promener pour un rapprochement avec la Suisse plutôt qu'en faveur de l'annexion à la Savoie.

Certaines des vues de la Caillie, excentrées et élégantes de la poste du Rhône, géographes du Salve... Ici comme ailleurs, les promeneurs célèbrent les beautés du site, constatant par leurs croquis ou leurs souvenirs consignés dans des albums de voyage, à travers l'imagerie des paysages de la Haute-Savoie.

Salle G :

## Paysages en vues : composition, recomposition

Les lithographies de Besozis s'inscrivent dans la tradition de paysage néoclassique, idéal d'une atmosphère romantique : composition soignée, lignes douces, tons pastels, scènes pittoresques. Parfois un point de vue est légèrement surélevé, mais il y a peu d'effets de cadrage. Dans cette région aux reliefs marqués et parfois étagés, l'artiste a plutôt cherché à dégager une perspective au fond du tableau et à présenter une nature apprivoisée.

### La nature aménagée, les hommes ménagés

L'édifice surélevé et le pic de Montfort sont visibles au loin. Seul un édifice de maçonnerie et une rangée d'arbres sont venus souligner la perspective esquissée par le chemin de fer. Seul que, de nos jours, tout chemin s'élève plus la commune... La route de Besozis G. droite de la lithographie démontre des paysages des années 1860 et 1870. Un site si aimé par Led, la route... Au-dessus, montagne, cascade ; et la route défilante... Au-dessus par un quel, amoncelé d'une promenade romantique, un paysage d'été sera apprécié de prendre l'air domestique.

La lithographie et la photographie reflètent ce d'une même manière. Les deux images reflètent le message et le contenu structurel du paysage ; mais ce qui différencie les deux images, c'est que les hommes sont absents ou presque invisibles dans les images d'aujourd'hui.



Observer dans ces dernières salles l'habileté de l'artiste à entrer la profondeur dans un vue : il dispose une large ou un arbre au premier plan ; il alterne les versants de montagnes à droite et à gauche ; il donne opportunément des chemins pour guider le regard ; au centre du paysage, il place souvent un élément important, légèrement décalé par rapport au centre géométrique du tableau (tour, clocher), et parvient ainsi à attirer la vue, offrant toute monnaie d'un site à l'autre.

Couloir :

ainsi entre le bas, salles ABC, et le haut, salles D à I

## Paysages en vues : illusion, réalité, transcription

Dessinateur d'après nature sur le motif, ces vues restent néanmoins composées : l'artiste agence les éléments choisis, trichant de temps en temps pour les placer dans la même vue, comme a pu le vérifier le photographe. À l'arrière plan, il donne naturellement l'échelle sans en garder l'exactitude des détails, parfois de façon exagérée (Thoiry, Samoëns, Chamonix...)

À l'inverse, François Deladrière n'a guère modifié les objets de son paysage. Réaliste à l'aide d'une chambre photographique grand-angle et d'un objectif concave, ses photographies sont d'une grande précision : cette technique permet de faire apparaître distinctement même les plus lointains.

Si vision transcrit ce que l'on peut observer sur place. Parfois arrêtée par végétation devenue dense, notre œil contemporané les dérytmise, appréciant les effets de cadrage, de contraste ou de lumière, les détails plus ou moins lointains et les contours topographiques. Il est facile en s'arrêtant pour contempler, en passant aujourd'hui sur site.







# Annexe 26

## Document de communication : dépliant.

### Infos pratiques

Situé à deux pas du village médiéval d'Yvoire, le domaine de Rovorée - La Châtaignière offre au public ses 24 hectares de prairies et d'espaces boisés et sa façade lacustre de près d'un kilomètre.

Cet Espace Naturel Sensible, propriété du Conseil Général et du Conservatoire de l'Espace du Littoral et des Rivages Lacustres, propose diverses promenades jalonnées de panneaux thématiques, favorisant la contemplation et la compréhension du site.

En 2008, plusieurs fenêtres naturelles ont été découpées à travers la végétation pour restituer au visiteur les anciens points de vue.

Le Conseil Général de la Haute-Savoie et le Conservatoire de l'Espace du Littoral et des Rivages Lacustres vous remercient de respecter les lieux.

En cas de vent violent, vous êtes invité à ne pas rentrer sur le site ou à en sortir.



### Domaine de Rovorée - La Châtaignière

Domaine Départemental d'Art et de Culture

Route d'Excenevex - 74140 Yvoire

- Horaires d'ouvertures : tous les jours de 10h à 18h.
- Visites guidées : sur réservation 10h15, 11h30, 14h30, 16h.
- Ateliers pédagogiques et créatifs : sur réservation.

L'usage de l'exposition n'étant pas accessible aux personnes à mobilité réduite, une présentation visuelle des œuvres est proposée au rez-de-chaussée.

► Tarifs : Plein tarif : 3 € - Tarif réduit : 2 €

#### Le tarif réduit s'applique :

- au groupe de plus de 10 personnes, au moins de 12 ans, non résidents, sans chèque, sans porteur des cartes CEZAM et Lœuis.

#### Le tarif réduit s'applique :

- aux moins de 12 ans, aux personnes à mobilité réduite, aux professionnels du secteur (ART, Secteur Mont-Blanc, CDOFSA).

- aux professionnels du réseau professionnels "Littérature et Histoire", - aux accompagnateurs de groupes constitués dans la limite d'un accompagnateur pour 10 personnes.

### Les moyens d'accès

► **La voie verte** : un chemin piéton sécurisé depuis le parking des Bouchets à Yvoire, situé à proximité de l'entrée Est du bourg. Le cheminement longe le long du parking côté lac et vous conduit à l'entrée du site en 20 minutes de marche ou en vélo.

► **En bateau solaire** depuis le port d'Yvoire, au terme d'une promenade de quelques minutes (tickets à prendre sur le bateau), le long du domaine de Rovorée et d'Yvoire.

► **Les personnes à mobilité réduite** peuvent accéder au cœur du Domaine en voiture ou des emplacements leurs sont réservés, à proximité de l'entrée de l'exposition.

► **Pour la déposer car**, s'adresser à l'Office du Tourisme d'Yvoire + 33 (0)4 50 72 80 21

Le stationnement sauvage le long de la route d'épave N°25 est interdit, pour votre sécurité et celle des autres usagers.

### Renseignements, informations et réservations

- La Châtaignière : + 33 (0)4 50 72 26 67
- Office du Tourisme d'Yvoire : + 33 (0)4 50 72 80 21

[www.culture74.fr](http://www.culture74.fr)



Le Conseil Général de la Haute-Savoie remercie très chaleureusement les Archives départementales de la Haute-Savoie, le Musée-Château d'Annecy, le Musée Alpin de Chamouix, le Musée du Chablais de Thonon, le Musée des Beaux-Arts de Chambéry, qui ont prêté leurs œuvres pour cette exposition.

### Journées Européennes du Patrimoine

- Samedi 18 et dimanche 19 septembre 2010
- Animations tout au long de la journée

### à voir aussi...

► **Nice et Savoie, un regard contemporain**

15 juin - 19 septembre 2010

La Grange batelière, Abbaye de Hautecombe - 73310 Saint-Pierre de Corsille

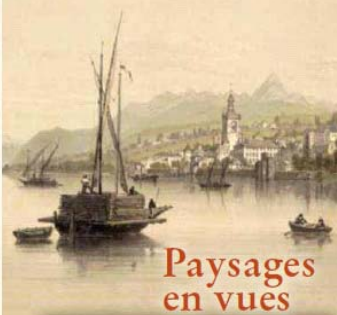
Exposition réalisée par la Fondation FACIM

La photographie de François Deladrière est issue de l'exposition Nice et Savoie, un regard contemporain par ses éditions Actes Sud et éditée à l'initiative de la Fondation FACIM.



### La Châtaignière - Domaine de Rovorée

Domaine Départemental d'Art et de Culture - Espace Naturel Sensible - 74140 Yvoire



## Paysages en vues

## Paysages en vie...

en Haute-Savoie



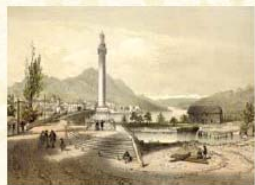
Œuvres de Félix Benoist (1866)

Photographies de François Deladrière (2010)

1<sup>er</sup> juin - 30 septembre 2010



Félix BENOIST  
La Roche,  
près de Bonneville (détail)



Félix BENOIST



François DELADERIERE

### Revisitez les paysages du « Nice et Savoie »



François DELADERIERE. Salanches, le Mont-Blanc et l'Aiguille de Varan (détail)

### Que montrent les artistes ?

Quelle part d'imaginaire le dessinateur avait-il intégré à sa composition ? Qu'est-ce qui a disparu ? Est-ce un bien ou un mal ? L'aménagement de la nature par les hommes a-t-il dénaturé la région ? Mais d'ailleurs qu'est-ce qu'une nature naturelle ?

Les photographies de François Deladrière, soigneusement cadrées, mais objectives, sans concession au pittoresque, font passer un message subtil décliné selon les sites : ici la beauté éternelle d'une brume au sommet, là l'effet déletère d'un urbanisme envahissant, ailleurs la disparition d'une passerelle qui rend définitivement impossible le point de vue d'autrefois.

Accompagnée par les commentaires de Jean-Louis Roux, auteur et critique d'art, l'exposition se déroule à la manière d'une promenade dans le département où chaque site évoque un rêve continué, invitant à lier le passé au présent dans un même regard, au fil du voyage. D'Annecy et ses alentours, venez arpenter, comme les premiers touristes, l'arrondissement de Bonneville jusqu'à Chamouix et la haute vallée de l'Arve. Silionnez ensuite l'arrondissement de Saint-Julien pour achever votre parcours en Chablais sur les rives du lac Léman !

A l'occasion du 150<sup>ème</sup> anniversaire de la réunion de la Savoie à la France, il semblait intéressant, à travers la confrontation de lithographies du milieu du siècle dernier et de photographies contemporaines, de porter un regard actuel sur notre environnement au sens large : évolution des milieux naturels et urbains, intervention de l'homme sur le paysage, perception du paysage et du patrimoine...

C'est pourquoi l'exposition est construite sur le principe de la reconstitution photographique, c'est-à-dire la reproduction la plus fidèle possible d'un point de vue original. François Deladrière a tenté de retrouver en 2010 les points de vue des lithographies de l'ouvrage Nice et Savoie de Joseph Dessais, illustré par Félix Benoist.

En concert avec :  
Félix BENOIST, Esvian (détail)  
et photographes de François DELADERIERE

Le photographe n'a pas toujours pu retrouver les lieux intacts : la végétation ou une habitation ont pu obscurcir une « fenêtre » d'observation présente au XIX<sup>ème</sup> siècle ; mais c'est peut-être ainsi que l'artiste d'aujourd'hui enlève ses voiles pour répondre à un cadre stéréotypé, susceptible de convaincre le client de ce véritable premier « guide touristique » que constituait le Nice et Savoie.

L'ouvrage, commandé en 1860 par Napoléon III, est destiné à promouvoir auprès des Français ses nouveaux territoires (ancien duché de Savoie et comté de Nice). Il contient des vues de sites emblématiques, pittoresques, ruraux ou urbains, des curiosités naturelles... tout ce qui était susceptible de frapper la sensibilité de l'époque. Répondant à une commande administrative et politique, chaque canton est donc représenté. L'exposition présente plus de 70 estampes et photographies correspondant au département de la Haute-Savoie, complétées par quelques pièces de la collection Payot.



Félix BENOIST



Annecy, Vue prise du lac

François DELADERIERE

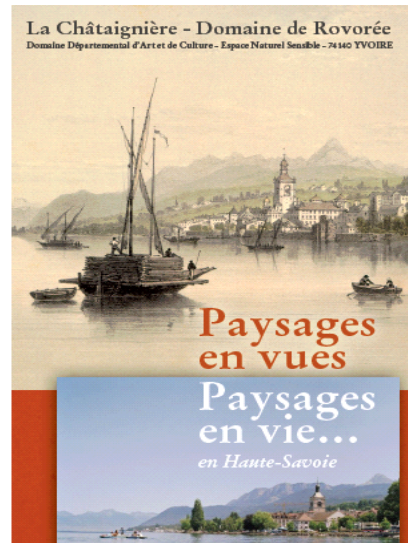
## Paysages en vues, Paysages en vie

# Annexe 27

## Document de communication : carton d'invitation au vernissage.



**Conseil Général de la Haute-Savoie**  
 Direction des Affaires Culturelles  
 Service des Collections Départementales  
 Conservatoire d'Art et d'Histoire  
 18, avenue de Trésum  
 74000 ANNECY



Christian Monteil  
Président du Conseil Général de la Haute-Savoie  
a le plaisir de vous inviter au vernissage de l'exposition

### Paysages en vues Paysages en vie...

en Haute-Savoie  
*Gravures de Félix Benoist (1860)*  
*Photographies de François Deladrière (2010)*

Les photographies de François Deladrière sont issues de l'ouvrage *Nice et Savoie*, un regard contemporain paru aux éditions Actes Sud et édité à l'initiative de la Fondation Facim avec le soutien de l'Assemblée des Pays de Savoie, à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire du rattachement du duché de Savoie et du comté de Nice à la France.  
Exposition accompagnée de textes de Jean-Louis Roux, auteur et critique d'art.

**Le 4 juin 2010 à 19h**  
à la Châtaignière - Domaine de Rovorée - 74140 Yvoire  
Merci de confirmer votre présence à la Direction des Affaires Culturelles  
Services des Collections Départementales, avant le 20 mai

- ▀ par courrier : avec le coupon réponse joint,
- ▀ par fax au 04 50 45 38 66
- ▀ ou par mail : [chataigniere@cg74.fr](mailto:chataigniere@cg74.fr)

**Exposition du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2010**  
Tous les jours de 10 à 18h  
Visites guidées sur réservation : 11h15, 14h30, 15h45 et 17h  
[www.culture74.fr](http://www.culture74.fr) / [www.150ans-paysdesavoie.fr](http://www.150ans-paysdesavoie.fr)

**Logos:** Haute Savoie Conseil Général, Région Rhône-Alpes, Région Savoie, Région Haute-Savoie, Région Jura, Région Franche-Comté, Région Bourgogne-Franche-Comté, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Région Île-de-France, Région Normandie, Région Bretagne, Région Pays de la Loire, Région Centre-Val de Loire, Région Occitanie, Région Nouvelle-Aquitaine, Région Grand Est, Région Hauts-de-France, Région Bourgogne-Franche-Comté, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Région Île-de-France, Région Normandie, Région Bretagne, Région Pays de la Loire, Région Centre-Val de Loire, Région Occitanie, Région Nouvelle-Aquitaine, Région Grand Est, Région Hauts-de-France.

Madame ;  Mademoiselle ;  Monsieur :

Nom de l'Institution : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... / .....

Adresse électronique : ..... @ .....

A assister, accompagné(e) de ..... personnes  
 N'assister pas  
 Au vernissage de l'exposition "Paysages en vues, Paysages en vie..."

Destinataire : Direction des Affaires Culturelles, Service des Collections Départementales

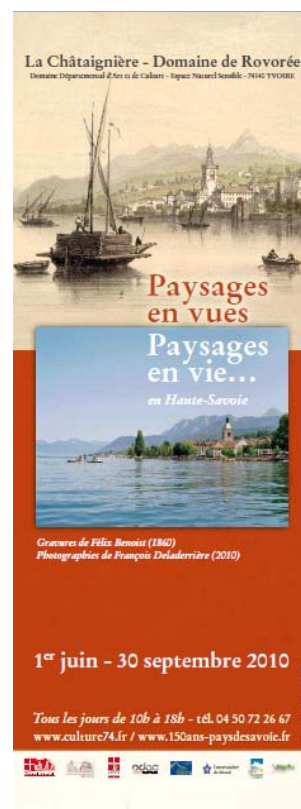
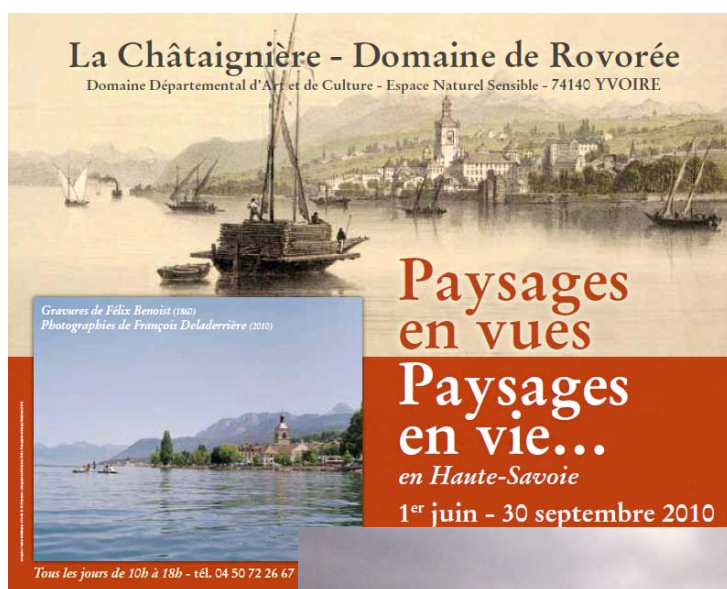




## Annexe 28

### Document de communication : kakémonos.

Kakémono réalisé en deux versions :



2500 x 2000 cm pour un affichage sur la demeure de la Châtaignière.

75 x 200 cm pour un affichage sur les réverbères le long de la voie verte.

## Annexe 29 Communiqué de presse.

### Vues de Vues de la Haute-Savoie, hier et aujourd'hui :

Paysages de la collection Payot  
et photos de François Deladerriere

Confronter les paysages d'aujourd'hui avec ceux du milieu du siècle dernier, ce n'est pas seulement donner à voir l'évolution du paysage lui-même, c'est aussi proposer un *regard* actuel sur notre environnement, une réflexion sur l'action de l'homme sur ce paysage depuis 150 ans.

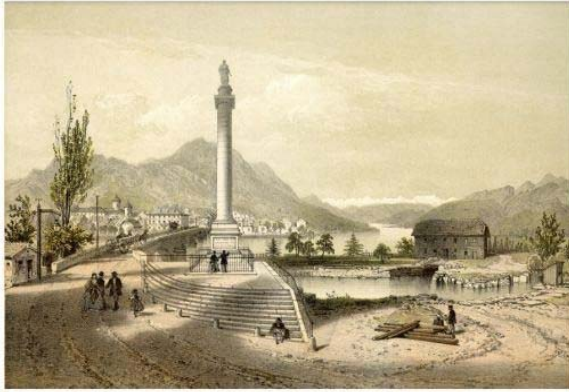
François Deladerriere a tenté de retrouver les points de vue des gravures (lithographies) de l'ouvrage « Nice et Savoie » de Dessaix, illustré par Félix Benoist\*. Sans toujours pouvoir retrouver exactement le même : la végétation, une habitation ont pu obstruer une "fenêtre" d'observation présente au XIX<sup>e</sup> siècle ; mais c'est aussi que l'artiste d'alors "enjolvait" ses vues pour répondre à un cadrage stéréotypé, susceptible de convaincre le client de ce véritable premier "guide touristique" que constituait "*Nice et Savoie*".

Les photos de François Deladerriere, soigneusement cadrées, mais d'une certaine objectivité, sans concession au pittoresque, sans recherche d'effet, font passer un message subtil décliné selon les sites : ici la beauté éternelle d'une brume au sommet, là l'effet délétère d'un urbanisme désordonné, ailleurs la disparition d'une passerelle qui rend définitivement impossible le point de vue d'autrefois.

\*Benoist, Félix. *Nice et Savoie : sites pittoresques, monuments, description et histoire des départements de la Savoie, de la Haute-Savoie et des Alpes-Maritimes (ancienne province de Nice) réunis à la France en 1860*, dessins d'après nature par Félix Benoist ; texte par Joseph Dessaix ; précédé d'une introd. par A. de Jussieu, Paris : H. Charpentier, 1864, 3 t. 2 vol. in-2°.

Site internet [www.150ans-paysdesavoie.fr](http://www.150ans-paysdesavoie.fr)





**Bonneville et Vallée de l'Arve - Vue prise près du monument de Charles-Félix**



**Meillerie, sur le lac de Genève**



**Ruines de l'Abbaye d'Aulps, Vallée du Biot**





**Annexe 30**  
**Article paru dans « Haute-Savoie Magazine » n°28, mai/juin 2010.**

LA VIE DES TERRITOIRES

EXPOSITION

# Paysages en vues, Paysages en vie

Une exposition qui met en regard paysages de 1860 et d'aujourd'hui en Haute-Savoie.



À l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire du rattachement du duché de Savoie et du comté de Nice à la France, l'ouvrage *Nice et Savoie, un regard contemporain*, augmenté des photographies de François Delacourière, Editions Arles Sa, a été édité par les Editions de l'Assemblée des Pays et Savoie.

Confronter les paysages d'aujourd'hui avec ceux du milieu du siècle dernier, ce n'est pas seulement donner à voir l'évolution du paysage lui-même, c'est aussi proposer un regard actuel sur notre environnement, une réflexion sur l'action de l'homme sur ce paysage depuis 150 ans.

C'est cette vision que nous livre l'exposition «Paysages en vues, paysages en vie...» en Haute-Savoie, lithographies de Félix Boreat (1860) et photographies de François Delacourière (2009), réalisées dans le cadre du 150<sup>e</sup> anniversaire du rattachement de la Savoie à la France.

À partir de l'ouvrage *Nice et Savoie* de Joseph Dossat, illustré par Félix Boreat, le photographe François Delacourière a tenté de retrouver les points de vue représentés sur les lithographies de l'époque et les a photographiés.

Paru en 1864, *Nice et Savoie* était une commande de Napoléon III destinée à promouvoir ses nouveaux territoires (ancien Duché de Savoie et Comté de Nice) auprès des Français. Il contient des vues de sites emblématiques,

pittoresques, ruraux ou urbains, des curiosités naturelles... et tout ce qui frappait la sensibilité de l'époque.

L'exposition propose, à travers la confrontation de ces paysages d'hier et d'aujourd'hui, de constater une évolution sans jugement de valeur, tout en inscrivant les paysages de Haute-Savoie dans une continuité. Elle se déroule à la manière d'une promenade à travers le département.

De nombreuses visites thématiques et ateliers pour tout public viendront prolonger : ateliers photos, écriture, chantons, bletons, etc.

Du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2010 à la Châtagnière, Domaine de Ravoir, Yvoire, Domaine Départemental d'Art et de Culture. ■

À VOIR ÉGALEMENT EN SAVOIE

**Nice et Savoie, un regard contemporain**

Du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2010

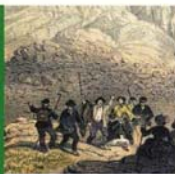
La Grange Isaléon  
 Abbaye de Hautecombe  
 73310 Saint-Pierre-de-Curtin

Banville et Vallée de l'Arve



Salvan, le Mont-Merc et l'Aiguille de Notre

# paysages en vues, paysages en vie en Haute-Savoie



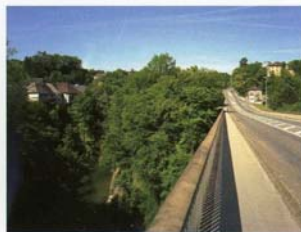
ACTUALITÉS  
EXPOSITIONS

À La Châtaignière - Domaine de Rovorée, Domaine départemental d'art et de culture, Yvoire, le Conseil général de la Haute-Savoie présente l'exposition *Paysages en vues, paysages en vie*, qui confronte les paysages de Félix Benoist aux photographies de François Deladerrière, prises 150 ans plus tard.

## Ateliers pour les Journées européennes du patrimoine La Châtaignière Domaine de Rovorée

- Les glaciers sont-ils éternels ?  
par Luc Moreau, glaciologue  
Samedi 18 septembre 2010, 14h30-16h30h.
- François Deladerrière...  
sur les pas de Félix Benoist  
Rencontre avec le photographe  
Dimanche 19 septembre 2010, 14h30-16h30.
- Paysages enfouis, paysages révélés  
avec Joël Serralongue,  
archéologue départemental  
dimanche 19 septembre, 14h-16h et 16h-18h.
- Les grands hommes qui ont façonné  
ou célébré le paysage en Haute-Savoie  
Visite guidée de l'exposition  
avec « arrêt sur image ».  
Samedi 18 et dimanche 19 septembre  
à 10h15, 14h30 et 16h - durée 1 heure.

« Alby, près d'Annecy. »



12

chacun, savoyard ou touriste, un bien commun, que chacun s'est approprié et partagé néanmoins avec son « voisin » de pays.

Or, autour des changements qui affectent le paysage, accompagnant la mondialisation et la perte d'individuation dans les sociétés hyper industrielles, se diffuse progressivement un sentiment d'inquiétude, celui d'un changement radical, voire d'une perte des repères identitaires.

Aujourd'hui, il peut être plus facile de se sentir de son temps que de *quelque part*. L'uniformisation et la banalisation des paysages, symbolisées par des séries de lotissements identiques d'un bout à l'autre de la France, ou par la similarité des abords des grandes villes, font craindre que dans un avenir proche, plus rien dans notre environnement immédiat ne permette ce sentiment de reconnaissance et d'appropriation d'un paysage ; ce qui caractérisait par exemple la vision et la mémoire du pays natal. Les photographies de François Deladerrière<sup>1</sup>, gage d'authenticité plus que de vérité, ont la force du constat. Elles nous invitent à observer les transformations du paysage depuis 150 ans, et à nous demander si les changements d'aujourd'hui sont de même nature que ceux qui ont accompagné la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, ces images doivent être replacées dans le contexte actuel d'une prise de conscience récente des conséquences et des limites du développement. Quelques exemples choisis dans l'exposition montrent toute l'actualité de cette thématique.

### Place aux voitures

Qu'est-ce qui fait la modernité des paysages photographiés par François Deladerrière ? Dans plusieurs photos, la route occupe au moins un tiers de l'image. Bande grise ou triangle noir, le bitume tranche sur le fond végétal vert, on peut même dire qu'il le troue. Le raccourci de la perspective suggère encore cette accélération du temps. Par cette confrontation directe, couleur contre couleur, forme contre forme, l'image résume la vitesse qui caractérise notre rapport *usuel* au paysage : un passage rapide dans une sorte d'indifférence (Alby, Faverges, Rumilly).

Cette transcription synthétique est à comparer aux lents cheminements que suggèrent les compositions des paysages de Félix Benoist ; leur construction s'agence selon des chemins sinueux, des rivières, des lignes d'arbres qui conduisent le regard d'un plan à l'autre jusqu'au fond du tableau, en ménageant les transitions.

L'omniprésence et la suprématie de l'automobile dans les aménagements du dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle sont manifestes dans presque toutes les vues : les ronds-points, les parkings (Annecy, La Roche, Bonneville, Chamonix), les ponts devenus larges, quais des bords de lac, etc.

### Rivières : merveilles ou menaces

Présentée au début de l'exposition, la cascade du Rouget ou Rozet ne manque pas de soulever les questions : la différence de débit tient-elle à la différence de saison, à un effet du climat, à un caprice artistique ?

Dans une région qui regorge de *curiosités naturelles* – sommets impressionnants, gorges encaissées, glaces éternelles, cirques de montagne – Joseph Dessaix<sup>2</sup> souligne la beauté des cascades. Mais il rappelle aussi la menace récurrente des crues des

## Annexe 31

Article paru dans « Haute-Savoie Magazine » n°28, mai/juin 2010.





« Thônes et la vallée du Fier, vue prise près du château. »  
 « Comment parler du paysage, dès lors qu'on est dedans ? Pour celui qui vit à l'intérieur du paysage, ce dernier mot n'a plus lieu d'être : il ne parlera pas de son paysage mais de son pays. Préserver le paysage, qu'est-ce à dire ? Pour qui ? Pour le visiteur ou pour l'habitant ? (Jean-Louis Roux) »

principales rivières : Fier, Arve, Foron, Giffre, dont le contrôle est l'une des questions majeures qu'ont dû résoudre les aménageurs du département. La colonne de Bonneville, érigée en l'honneur de l'endiguement de l'Arve par le roi Charles Félix, est qualifiée de « mensonge monumental » par Joseph Dessaix dans son ouvrage « La Savoie historique, pittoresque, statistique et biographique » paru en 1854. Malgré ces travaux d'endiguement, l'Arve était en effet plusieurs fois sortie de son lit. La plupart des rivières ont été bordées de quais, à Taninges, à La Roche, près de Thônes dans la vallée du Fier et dans la vallée du Haut Giffre. Aujourd'hui, le paradoxe du procédé qui consiste à tenter de contenir le flot du torrent est contesté par certains experts et jugé potentiellement plus dangereux qu'une solution qui permettrait à la rivière une certaine liberté de divaguer.

#### Déprise agricole et recul des glaciers

Une réflexion du même genre conduit certains responsables à repenser l'occupation de l'espace naturel. Les photos de François Deladerrrière montrent de façon flagrante la reprise de la forêt dans les zones laissées en friche : Abondance, Sixt, Le Salève, Thônes, Saint-Jeoire. La disparition du pâturage sur les pentes entraîne une prolifération anarchique de la forêt, un « ensauvagement » de la nature.

Face à ce qui a longtemps paru comme inéluctable et définitif, la disparition du monde agricole, la prise de conscience que les richesses naturelles sont limitées et que l'homme a désormais, dans certains domaines, atteint les limites de leur exploitation, fait reconsidérer les solutions traditionnelles. Une salle entière consacrée à la vallée de Chamonix et la région du Mont-Blanc illustre les transformations et même les disparitions survenues depuis 1860 : Catastrophe des Bains de Saint-Gervais, Grotte de l'Arveyron et bien entendu, recul du



Glacier des Bois, devenu la célèbre Mer de Glace. Le caractère grandiose et sauvage du paysage de haute montagne tend parfois à masquer les conséquences de la fréquentation massive du massif. Néanmoins, les vues de la Mer de Glace à 150 ans d'intervalle sont parmi les plus spectaculaires de l'exposition. Dans la perspective actuelle, avec l'observation des changements climatiques, ces couples de vues prennent une signification particulière.

Loin de poser le problème de manière nostalgique, dans le regret d'un Eden disparu, ou au contraire catastrophiste, l'exposition invite à réfléchir sur la manière dont l'homme se définit dans son territoire, sur sa volonté de préserver ou non le paysage, et si oui, pourquoi et comment. Le commentaire de Jean-Louis Roux, auteur et critique d'art et amoureux des Alpes, permet d'approfondir cette réflexion.

Corinne Chorier

#### Notes

1. « L'important c'est que la photo possède une force constatative, et que le constatif de la photographie porte, non sur l'objet, mais sur le temps. Dans la photo [...] le pouvoir d'authentification prime sur le pouvoir de représentation. » Roland Barthes, *La Chambre Claire*.
2. Joseph Dessaix (1817-1870), auteur du texte de l'album *Nice & Savoie* paru en 1864.



« La mer de Glace et la vallée de Chamonix, vue prise du Chapeau. »



#### Exposition

La Châtaignière  
 Domaine de Rovorée  
 Domaine départemental d'art et de culture  
 Espace naturel sensible  
 Yvoire  
 du 1<sup>er</sup> juin  
 au 30 septembre 2010  
 tél. 04 50 72 26 67  
[www.culture74.fr](http://www.culture74.fr)  
[www.150ans-paysdesavoie.fr](http://www.150ans-paysdesavoie.fr)

« Ruines de l'Abbaye d'Aulps, Vallée du Biot. »  
 Le terme nature provient du latin *natus*, « né »...  
 Dénaturer la nature ce serait lui ôter la qualité supposée de nature « née ». À quand faire remonter sa condition « naturelle » ?  
 Au XIX<sup>e</sup> siècle ? Au Moyen Âge ? À la préhistoire ?  
 Aux ères antédiluviennes ? À la Genèse même...  
 La nature est vivante, elle change, évolue, dépérit et se régénère. Une nature que l'on voudrait à toute force maintenir en un état donné serait une nature « naturalisée » – « empaillée » en quelque sorte.





Le Dauphiné Libéré – 4 juillet 2010

# À la Châtaignière, les paysages s'offrent au public entre hier et aujourd'hui

**L'Ymné**

## Le plaisir de séduire

Dans le cadre somptueux du domaine Rovorée-La Châtaignière, le paysage se donne à voir entre forêt, lac et éclaircie sur les montagnes environnantes. Mais il se décline aussi sur les murs de la grande demeure rénovée de La Châtaignière, avec une exposition intitulée : "Paysages en vue, paysages en vie".

Corinne Chorier, coordinatrice du service des collections départementales, et le conseil Général, propriétaire avec le Conseil du littoral de ce domaine, ont tenté une expérience originale : rapprocher des lithographies du XIX<sup>e</sup> siècle et des photos d'aujourd'hui.

Durant près de deux ans, le photographe François Deladrière a ainsi parcouru plaines et montagnes, rives de lacs et entrées de villes à la recherche des "points de vue" de Félix Benoist.

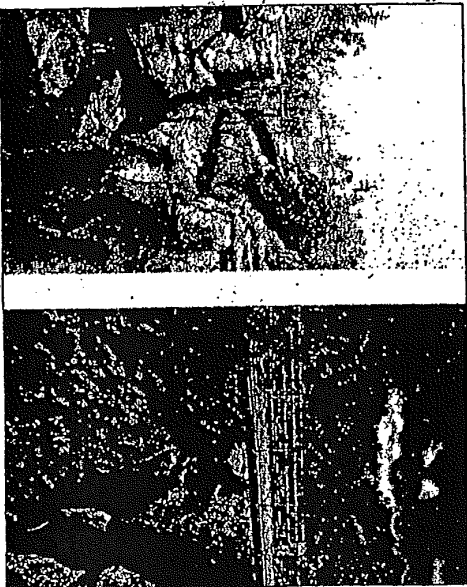
C'est en effet à lui que l'on doit les lithographies de l'ouvrage "Nice et Savoie" de Joseph Dessaux. L'ouvrage avait été commandé en 1860 par Napoléon III, soucieux de promouvoir "ces nouveaux territoires".

N'oublions pas qu'en 2010, on fête le 150<sup>e</sup> anniversaire du rattachement de la Savoie à la France ! Le visiteur sera sans doute intrigué : les lithographies et les photos montrent souvent la même émotion. Il se dégage du pont du Fer, ou du lac d'Annecy, une présence de la nature que l'homme n'a pas réussi à vaincre ou à briser. Pour le plus grand plaisir des amoureux de la beauté des paysages.

**Collette ABERCHEN**

## POUR EN SAVOIR PLUS

Ouvert tous les jours de 10h à 18h jusqu'au 30 septembre. Visites guidées et ateliers pédagogiques sur réservation au 04 50 72 26 67. Entrée payante. Accès possible par la voie verte depuis Voire ou le bateau soléra.



Les Gorges du Fer, hier et aujourd'hui.

**Annexe 33**  
**Listing récapitulatif pour les invitations au vernissage.**

**INVITATIONS AU VERNISSAGE LA CHATAIGNIERE 2010**

- 33 Conseillers Généraux Hte-Savoie
- 4 Préfet et sous-préfets Hte-Savoie
- 1 Préfet Savoie
- 7 Présidents Conseil Général des 7 départements Rhône-Alpes
- 7 Directeurs Culture des 7 départements Rhône-Alpes
- 24 Directeurs CG 74
- 14 Services CG 74
- 15 Mairie d'Yvoire + conseil municipal
- 78 Maires du Chablais + Canton Annemasse
- 11 Directeurs Culture villes du Chablais et Canton Annemasse + Annecy
- 4 Prêteurs expo 2010
- 2 Prestataires des marchés expo 2010
- 80 Directeurs Offices du Tourisme de la Haute-Savoie
- 42 Emprunteurs expos itinérantes
- 41 Bibliothèques du Chablais et Canton Annemasse
- 29 Académies Hte-Savoie
- 190 (Fichier individuel)

Soit environ 600 invitations Collections

- 112 Artistes Hte-Savoie Léman, Genevois, Lausanne
- 50 Presse locale + nationale
- 8 Associations du Chablais
- 33 Galeries d'art Hte-Savoie
- 15 Institutions handicapés déjà venus
- Musées, écoles, associations, galeries, Contacts Suisse
- 270 Directeurs des écoles Chablais et intéressés

## **Annexe 34**

### **Lettre de présentation de l'exposition.**

Annecy, le 26 avril 2010

N/Réf. FD/CC/BP/SS

**Objet : Présentation de l'exposition : « *Paysages en vue, Paysages en vie... en Haute-Savoie.* »  
*Gravures de Félix Benoist (1860) - Photographies de François Deladerrière (2010).*  
Domaine de Rovorée La Châtaignière – 74140 YVOIRE**

Madame, Monsieur,

La Direction des Affaires Culturelles vous invite à découvrir l'exposition *Paysages en vues, Paysages en vie... en Haute-Savoie*, au Domaine départemental d'Art et de Culture de Rovorée La Châtaignière, du 1<sup>er</sup> juin au 30 octobre 2010. Cet événement célèbre le 150<sup>ème</sup> anniversaire du rattachement de la Savoie à la France.

Cette nouvelle exposition confronte avec subtilité les paysages haut-savoyards d'hier et d'aujourd'hui. Le photographe François Deladerrière, soutenu par la FACIM et l'Assemblée des Pays de Savoie, est retourné sur les lieux représentés par Félix Benoist, pour illustrer l'ouvrage « Nice et Savoie » de Joseph Dessaix, paru en 1864.

L'exposition pointe les mutations survenues dans le paysage naturel comme dans les aménagements de son environnement : changements de végétation, recul des glaciers, développement urbain, évolution des métiers... Mais aussi les continuités : permanence de la montagne, attraction des touristes. L'exposition invite aussi à aussi la comparaison entre le dessin et la photographie comme technique de représentation.

Autour de ce voyage, seront proposés visites guidées et ateliers pédagogiques et créatifs, animés par un médiateur, et adaptés à la spécificité de votre groupe.

Le Domaine de Rovorée La Châtaignière s'étend sur environ 24 hectares, classés en Espace Naturel Sensible. Idéalement situé entre Yvoire et Excenevex, bordé par le lac Léman sur 1,2 km, il est accessible directement depuis Yvoire, à pied par la voie verte, ou en bateau solaire depuis le port.

Propriété du Conseil Général de la Haute-Savoie et du Conservatoire de l'Espace du Littoral et des Rivages Lacustres, le domaine propose diverses promenades jalonnées de panneaux thématiques, favorisant la découverte et la compréhension du site. Le lieu d'exposition, une maison des années 20 superbement restaurée, se situe au cœur de cet écrin de verdure.

**Pour réserver, préparer vos ateliers et construire un projet de visite adapté à votre groupe, n'hésitez pas à contacter Madame Sophie Sacchet, chargée des relations avec les publics au 04.50.72.26.67 / 06.34.90.33.77 ou par courriel : [chataigniere@cg74.fr](mailto:chataigniere@cg74.fr).**

Dans l'attente de votre visite, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Directeur des Affaires Culturelles

François DESCHAMPS

**Annexe 35**  
**Planche du jeu des 7 familles.**



## Table des illustrations (dans le texte)

Fig. 1 -Proclamation de la réunion de la Savoie à la France, 14 juin 1860.....	12
Fig. 2 -Programme des fêtes de l'annexion à Chambéry, 15 juin 1860.....	13
Fig. 3 - Plaque commémorative de l'annexion de la Savoie célébrant le cinquantième, sur la façade de l'hôtel de ville de Chambéry.....	15
Fig. 4 - Timbre postal émis en 1960 pour le Centenaire de l'Annexion.....	28
Fig.5 - Visuel du cent cinquantième du rattachement de la Savoie à la France.....	17
Fig. 6 - <i>La Savoie et l'Europe 1860 – 2010</i> , Dictionnaire critique de l'Annexion.....	19
Fig. 7 - Carillon du Musée de la Mécanique des Gets.....	20
Fig.8 - Logo de la fondation FACIM.....	24
Fig.9 - Logo de l'Assemblée des Pays de Savoie.....	27
Fig.10 - Chenonceaux, château : vue d'ensemble. Mission héliographique.....	31
Fig. 11 - <i>Sealink</i> , Gabriele Basilico. Mission photographique de la DATAR.....	32
Fig. 12 - Extrait de l'ouvrage sur l'A40, photographies de François Deladerrière.....	34
Fig. 13 - Frontispice de l'ouvrage <i>Nice et Savoie</i> .....	36
Fig.14 - Page frontispice du tome consacré au département de la Haute-Savoie.....	38
Fig.15 - Objets et documents historiques relatifs au plébiscite de 1860. Exposition du musée Savoisien.....	52
Fig. 16 - Couverture de l'ouvrage <i>Nice et Savoie, un regard Contemporain</i> .....	53
Fig. 17 - Exposition « Nice et Savoie, un regard contemporain ».....	55
Fig. 18 - Willem Claesz-Heda (1559-1690) Nature morte aux pièces d'orfèvrerie.....	59
Fig. 19 - Evariste Jonchère – Pasiphaé et le taureau.....	60
Fig. 20 - Salle de lecture de la bibliothèque du Grand Séminaire au Conservatoire d'Art et d'Histoire, Annecy.....	61
Fig. 21 - La collection Lacroix au musée de Fessy en Chablais.....	62
Fig. 22 - Jakob Weibel – Jean-Michel Cachat dit « le Géant ».....	65
Fig. 23 - Marquardt Woher (1758-1830) <i>Voyage de Mr de Saussure à la cime du Mont Blanc au mois d'août 1787 – La montée – 1ère planche</i> .....	65
Fig. 24 - J. Hébert, Sur une arrête entre deux crevasses.....	67
Fig. 25 - <i>Samuel Birman (1793-1847), Four Savoyard</i> .....	68
Fig. 26 - Panneau d'accueil et plan du Domaine de Rovorée.....	71
Fig. 27 - Le parcours découverte qui mène à la Châtaignière.....	71
Fig. 28 - Un des nombreux panneaux explicatifs sur ce parcours.....	71
Fig. 29 - Signalétique dans le parc de la Châtaignière.....	72

Fig. 30 - La Châtaignière dans son écrin de verdure.....	76
Fig. 31 - Diversité des panoramas visibles depuis la Châtaignière.....	78
Fig. 32 - Architecture de la Châtaignière.....	79
Fig. 33 - La banque d'accueil vue du haut de l'escalier central. Au centre, la porte d'entrée automatisée.....	82
Fig. 34 - Détail du système d'accrochage de marque TEMART.....	83
Fig. 35 - Tableau accroché avec le système antivol TEMART.....	83
Fig. 36 - Accrochage des spots sur une structure métallique suspendue par des câbles.....	85
Fig. 37 - Détail d'un spot pour la mise en valeur des œuvres, ou l'indication du parcours..	85
Fig. 38 - La nouvelle verrière vue du centre du hall.....	87
Fig. 39 - L'exposition itinérante <i>Des glaciers et des hommes</i> en situation.....	98
Fig. 40 - Atelier « Paysages perdus, paysages retrouvés » : mélange d'une photographie contemporaine et d'une aquarelle d'Otilia Planelles.....	118
Fig. 41 - Matériel utilisé pour l'atelier d'initiation à la lithographie.....	119
Fig. 42 - Activité du samedi après-midi avec Luc Moreau, glaciologue.....	121
Fig. 43 - Prises de vue des planches de l'album original <i>Nice et Savoie</i> , Direction Affaires Culturelles, Service des Collections Départementales pour le film documentaire d'Éric Michel, avril 2010.....	124

## Table des matières

REMERCIEMENTS.....	4
SOMMAIRE.....	5
INTRODUCTION.....	7
<b>PARTIE 1 : LA COMMANDE PUBLIQUE ET LE CONTEXTE DE LA CELEBRATION HISTORIQUE DU RATTACHEMENT.....</b>	<b>11</b>
<b>CHAPITRE 1 – LE CONTEXTE DE LA CELEBRATION HISTORIQUE DU RATTACHEMENT .....</b>	<b>11</b>
IMPORTANCE DE LA CELEBRATION .....	13
Cinquantenaire (1910) : entre intégration et distinction au sein de l’Etat français.....	14
Centenaire (1960) : se tourner vers le tourisme.....	15
LE CENT CINQUANTENAIRE DU RATTACHEMENT.....	16
LE PROGRAMME DE CELEBRATION 2010 : UN PROGRAMME DENSE SUR L'ANNEE .....	17
Expositions itinérantes .....	17
Documentaires.....	18
Publications .....	19
Concerts/Musique.....	19
Débats/Rencontres.....	21
Théâtre.....	21
Journées.....	21
Document pédagogique.....	22
Colloque et congrès .....	22
<b>CHAPITRE 2 – LA COMMANDE D'UNE CAMPAGNE PHOTOGRAPHIQUE .....</b>	<b>23</b>
COMMANDITAIRES.....	23
Fondation Facim.....	23
Avec le soutien de l'Assemblée des Pays de Savoie.....	26
LES TERMES DE LA COMMANDE .....	27
Prérequis.....	27
La technique .....	28
La mission photographique de la DATAR prise en exemple .....	30
L'ARTISTE.....	33
Présentation .....	33
Choix de l'artiste.....	34
<b>CHAPITRE 3 – POINT DE DEPART : L'ALBUM <i>NICE ET SAVOIE</i> .....</b>	<b>36</b>
LE VOYAGE IMPERIAL EN SAVOIE .....	36
FELIX BENOIST : LE DESSINATEUR DU <i>NICE ET SAVOIE</i> .....	39
« Les vues, choisies avec un grand tact artistique, ... ..	39
...ont été dessinées d’après nature avec beaucoup de talent et avec une exactitude que nous pourrions dire égale à celle de la photographie, .....	39
...puis traduits sur la pierre par des artistes aimés du public et qui ont fait leur preuves. ».....	41
JOSEPH DESSAIX : L'AUTEUR.....	42

CONTEXTE HISTORIQUE ET ESTHETIQUE DE PRODUCTION : L'EMERGENCE DU GENRE DU PAYSAGE.....	43
Le paysage en peinture .....	44
Avènement du paysage romantique.....	44
Rôle des albums de voyage .....	39
Création des lieux de voyage par la littérature et la peinture.....	46
Perception actuelle du paysage : inconscient collectif et clichés s'opposent à de nouvelles mutations .....	48
<b>CHAPITRE 4 – SECIFICITE PAR RAPPORT AUX AUTRES EXPOSITIONS ORGANISEES DANS LE CADRE DU 150<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU RATTACHEMENT .....</b>	<b>58</b>
EXPOSITIONS HISTORIQUES.....	50
Musée Savoisien (Chambéry) : <i>1860 et ses commémorations</i> (12 mars-30 septembre 2010).....	50
Médiathèque Jean-Jacques Rousseau, Carré Curial (Chambéry) : <i>Le ramoneur, la marmotte et la montagne. Rntre cliché et réalité, naissance de la Savoie française</i> (12 mars - 4 septembre 2010) .	58
Maison Jean-Jacques Rousseau (Les Charmettes) : <i>La guerre des statues</i> (15 mai - 31 décembre 2010) .....	59
Chapelle Vaugelas : <i>1910 - 2010 : Chambéry festive</i> (16 - 30 septembre 2010).....	60
Palais de l'Ile (Annecy) : <i>Espérons que...Speriamo che...</i> (22 janvier - 11 mars 2010).....	58
Musée du Chablais (Thonon) : <i>1860 : Chronique d'une année décisive</i> (15 mai - 7 novembre 2010) .....	58
Abbaye d'Aulps : deux expositions pour l'été.....	59
EXPOSITIONS "ARTISTIQUES", A PARTIR DE L'OUVRAGE HISTORIQUE <i>NICE ET SAVOIE</i> .....	60
Un ouvrage : <i>Nice et Savoie, un regard contemporain</i> .....	53
Deux expositions .....	54
<b>PARTIE 2 : L'ELABORATION DE L'EXPOSITION .....</b>	<b>57</b>
<b>CHAPITRE 5 – LES COLLECTIONS DEPARTEMENTALES EN HAUTE-SAVOIE .....</b>	<b>58</b>
LE SERVICE DES COLLECTIONS DEPARTEMENTALES DE LA HAUTE-SAVOIE .....	58
COMPOSITION DES COLLECTIONS.....	58
Collection Chastel .....	59
Collection Jonchère .....	60
Château de Clermont : ameublement.....	60
La Bibliothèque du Grand Séminaire .....	61
Yves Mairot : œuvres et artistes locaux.....	61
Musée Paysan de Fessy en Chablais : patrimoine ethnographique.....	62
LA COLLECTION PAYOT .....	63
Origines de la collection.....	63
Achat de la collection : entrée dans le domaine public.....	63
Valorisation .....	64
CONTENU DE LA COLLECTION PAYOT.....	64
Livres, revues et carnets .....	64
Estampes.....	65
ACQUISITIONS .....	66
Dans les années 80 .....	66
Dans les années 2000 .....	66
LE FONDS D'ALBUMS DE VOYAGE .....	67



Les albums britanniques .....	67
Albums de voyage .....	69
<b>CHAPITRE 6 – UN LIEU DEVOLU A LA MISE EN VALEUR DES COLLECTIONS DEPARTEMENTALES : LE DOMAINE DE ROVOREE – LA CHATAIGNIERE.....</b>	<b>70</b>
PRESENTATION DU DOMAINE DEPARTEMENTAL .....	70
Le milieu végétal et la faune .....	72
UN ESPACE NATUREL SENSIBLE.....	73
Législation.....	73
Définition .....	73
Acquisition d'un Espace naturel sensible.....	74
Acquisition du Domaine.....	74
Réhabilitation .....	75
LA CHATAIGNIERE.....	76
Un lieu chargé d'histoire.....	77
La Châtaignière, une demeure de villégiature .....	77
L'ADAPTATION EN LIEU D'EXPOSITION .....	79
Équipements pour l'accueil et la sécurité.....	82
Équipements de médiation .....	83
Équipements de conservation .....	84
Équipements muséographiques .....	87
Respect de l'architecture existante.....	88
<b>CHAPITRE 7 – ÉLABORATION .....</b>	<b>89</b>
GENESE DE L'EXPOSITION .....	89
Point de départ : la campagne photographique pour l'ouvrage <i>Nice et Savoie, un regard contemporain</i> .....	89
Constitution du corpus.....	90
Prémices des discours de l'exposition.....	90
Collecte des œuvres.....	91
Difficultés relatives à la conservation préventive.....	91
RECHERCHE DES SOURCES ET DOCUMENTATION.....	92
Iconographie et traitement artistique .....	92
Contexte de production .....	92
Protagonistes .....	93
Contenu .....	93
DOCUMENTATION DES SITES REPRESENTES .....	94
Prise de contact.....	95
DROITS D'AUTEUR .....	99
Photographies utilisées dans les documents de communication.....	99
Projet de réalisation d'une version itinérante de l'exposition.....	99
Projet d'acquisition de quelques tirages originaux de François Deladerrière .....	100
SUIVI DES MARCHES ET DES COLLABORATEURS.....	99
Marché de communication .....	99
Marché de scénographie .....	99

Autres collaborateurs.....	100
REDACTION DES TEXTES.....	100
<b>PARTIE 3 : LA MISE EN ŒUVRE DE L'EXPOSITION.....</b>	<b>103</b>
<b>CHAPITRE 8 – LA SCENOGRAPHIE.....</b>	<b>104</b>
ORIGINES DE LA SCENOGRAPHIE D'EXPOSITION .....	104
Le Théâtre .....	104
La muséographie permanente.....	104
LA SCENOGRAPHIE AUJOURD'HUI : L'ESPACE COMME OUTIL DE MEDIATION .....	105
LA CONSULTATION ET LE CAHIER DES CHARGES.....	106
LES TACHES DU SCENOGRAPHES POUR L'EXPOSITION 2010.....	107
Découpage, aménagement de l'espace et définition d'un parcours à travers l'exposition.....	107
Proposition d'accrochage.....	108
Conception d'un parti graphique.....	109
Conception et réalisation des travaux muséographiques.....	109
Encadrement et accrochage.....	110
AGRANDISSEMENTS.....	110
Lithographies.....	110
Photographies.....	111
<b>CHAPITRE 9 – COMMUNICATION ET DIFFUSION.....</b>	<b>112</b>
CHOIX DU VISUEL .....	112
LA COMMUNICATUION PAR AFFICHAGE : DEMARCHES.....	112
RELATION PRESSE.....	115
RELATIONS AVEC LES PUBLICS .....	115
SALON INTERNATIONAL DU LIVRE ET DE LA PRESSE DE GENEVE .....	116
<b>CHAPITRE 10 – MEDIATION.....</b>	<b>117</b>
LES ATELIERS DECOUVERTE .....	117
(Re)composez votre paysage.....	117
Paysages perdus, paysages retrouvés.....	118
Initiez-vous à la lithographie .....	119
Françoise et Amédée : histoire d'une rencontre insolite .....	120
LES ACTIVITE DU SAMEDI APRES-MIDI .....	120
Paysages enfouis, paysages révélés.....	120
Une fenêtre sur le paysage... entre nature et culture.....	120
Instantanés au bord du lac! .....	121
Petite ballade dans les mots.....	121
Les glaciers sont-ils éternels?.....	121
François Deladerrière... sur les pas de Félix Benoist?.....	122
LES JEUX.....	122
FICHE D'AIDE A LA VISITE : LE GUIDE DES PAYSAGES ACTUELS.....	123
LES VISITES GUIDEES .....	123
DIAPORAMA PUBLICS EMPECHES .....	123

FILM DOCUMENTAIRE .....	124
CON CLUSION : UNE APPROCHE A LA FOIS SPECIFIQUE ET PLURIELLE D'UNE QUESTION D'ACTUALITE : PASSE, PRESENT ET AVENIR DE « NOTRE » PAYSAGE? .....	125
BIBLIOGRAPHIE .....	129
TABLE DES ANNEXES .....	125
TABLE DES ILLUSTRATIONS (DANS LE TEXTE) .....	125
TABLE DES MATIERES .....	125

## RÉSUMÉ

L'exposition *Paysages en vie, paysages en vues... en Haute-Savoie* propose de porter un regard nouveau sur le paysage et l'environnement au sens large, à une occasion toute particulière : cette année est marquée par le cent cinquantième de l'annexion de la Savoie à la France, événement qui constitue le thème transversal des nombreuses festivités et autres manifestations, notamment dans le domaine culturel, qui se sont ou vont se dérouler en cette année 2010.

Pour cela, il a été choisi, pour l'exposition estivale organisée chaque année à la Châtaignière, de confronter passé et présent, en proposant des visions artistiques du paysage de la Haute-Savoie à cent cinquante ans d'intervalle. Ces points de vue seront abordés à travers deux médiums, (lithographie et photographie) et à travers les yeux de deux artistes (Félix Benoist et François Deladerrière). L'exposition est construite sur le principe de la reconduction photographique, c'est-à-dire la reproduction la plus fidèle possible d'un point de vue original. François Deladerrière a donc tenté de retrouver les points de vue des lithographies de l'ouvrage *Nice et Savoie*, illustré par Félix Benoist.

Cet ouvrage précieux est une commande de Napoléon III, qui l'a conçu comme un luxueux prospectus touristique destiné à la bourgeoisie française, afin de lui faire découvrir les territoires nouvellement rattachés à l'Empire. Les quelques 70 planches lithographiées représentent les sites emblématiques de ces régions (Savoie, Haute-Savoie et Alpes-Maritimes), ruraux ou urbains, des paysages pittoresques, de grandioses phénomènes naturels, des vues toujours très précises voire topographiques, mais aussi empreintes d'un certain romantisme.

L'exposition s'intéresse aussi au regard de l'artiste : quelle part d'imaginaire le dessinateur a-t-il intégré à sa composition? De quels artifices peut-il user et dans quel but? Quelle part d'objectivité et de subjectivité? Mais si parfois le photographe n'a pas pu retrouver ces « fenêtre » dans le paysage, ce n'est pas toujours parce que le dessinateur a exalté ce qu'il voyait, mais simplement parce que notre environnement évolue, que ce soit de manière naturelle ou par l'intervention de l'homme.

**MOTS CLÉS** : exposition, scénographie, collections, conservation préventive, médiation culturelle.

Illustration de couverture :

<i>Cascade du Rozet ou de Rouget – Vallée des Fonds, près de Sixt</i>	
Félix Benoist	François Deladerrière
Lithographie	Photographie
1860	2009